



# MALI

Septembre 2025

## CONSULTATIONS DE 2025 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTREUR POUR LE MALI

Dans le cadre des consultations de 2025 au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse**.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen par le Conseil d'administration le 30 juillet 2025. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens avec les autorités maliennes, achevés le 13 juin 2025, portant sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été finalisée le 14 juillet 2025.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque Mondiale.
- Une annexe d'information.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour le Mali.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Questions générales

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates au regard des marchés.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante:

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201  
Courriel: [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site Web: <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international  
Washington, D.C.**



## Le Conseil d'Administration du FMI achève les consultations de 2025 au titre de l'article IV avec le Mali

### COMMUNIQUE DE PRESSE – A DIFFUSION IMMEDIATE

**Washington, DC – 31 juillet 2025:** Le Conseil d'Administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé, le 30 juillet 2025, les consultations<sup>1</sup> au titre de l'article IV avec le Mali. Les autorités ont besoin de plus de temps pour examiner la publication du rapport des services préparé dans le cadre de cette consultation<sup>2</sup>.

L'économie malienne fait preuve d'une certaine résilience malgré des vents contraires importants. La croissance économique devrait atteindre 5 % en 2025, soutenue par une forte production agricole, le début de l'extraction de lithium et la poursuite de la croissance des services. Toutefois, la baisse de l'aide extérieure, la diminution de la production d'or et la fermeture de la plus grande mine pèsent négativement sur les perspectives. Sous réserve d'un retour à la normale des activités minières, la croissance devrait rebondir à 5,4 % en 2026. Le déficit budgétaire est prévu à 3,4 % du PIB en 2025, en partie en raison des dépenses publiques engagées pour atténuer l'impact des inondations. Toutefois, les perspectives restent incertaines et comportent des risques baissiers importants.

La politique budgétaire devrait avoir pour priorité de rétablir la viabilité des finances publiques, notamment en convergeant vers le plafond de déficit budgétaire de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA. Les principales priorités comprennent le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et à l'amélioration des administrations fiscale et douanière. En outre, les autorités sont encouragées à accroître l'efficacité des dépenses tout en protégeant l'investissement public et les ménages vulnérables.

La réduction de l'incertitude liée à la politique intérieure et la poursuite des réformes structurelles sont essentielles pour libérer le potentiel de croissance du Mali. L'amélioration du climat des affaires, notamment par une transparence accrue et une stabilité du cadre réglementaire, est cruciale pour stimuler l'investissement privé. Le renforcement de la gouvernance budgétaire, l'amélioration de la gestion des finances publiques, la réduction des vulnérabilités des entreprises publiques (EP) et le renforcement de leur supervision — en particulier de la société nationale d'électricité, Énergie du Mali — sont des chantiers prioritaires.

---

<sup>1</sup> En vertu de l'article IV des Statuts du FMI, le Fonds mène des consultations bilatérales avec ses pays membres, généralement une fois par an. Une mission du personnel se rend dans le pays, recueille des informations économiques et financières et discute avec les autorités de l'évolution de la situation économique et des politiques menées. À son retour au siège, le personnel prépare un rapport qui sert de base à la discussion au Conseil d'administration.

<sup>2</sup> Conformément aux Statuts du FMI, la publication des documents relatifs aux pays membres est volontaire et requiert le consentement du pays concerné. Les autorités ont demandé un délai supplémentaire pour décider de la publication du rapport des services. Une décision finale est attendue au plus tard 28 jours après la date d'examen par le Conseil d'administration.

### Évaluation du Conseil d'Administration<sup>3</sup>

Les administrateurs souscrivent globalement à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils ont salué la résilience de l'économie malienne face à des défis multiples et persistants, notamment les conflits en cours, l'insécurité alimentaire, les inondations sévères, les coupures d'électricité, la réduction des aides internationales et la fermeture de la plus grande mine d'or. Toutefois, ils ont averti que des risques baissiers et des vulnérabilités importants compliquaient les perspectives. Dans ce contexte, les administrateurs ont souligné l'importance cruciale de maintenir une dynamique de réformes ambitieuses, soutenue par le renforcement des capacités.

Compte tenu de la baisse prévue des recettes minières et des besoins accrus de dépenses après les inondations, les administrateurs ont appuyé un assouplissement budgétaire temporaire en 2025. Ils ont toutefois salué l'engagement des autorités à ramener le déficit en dessous du plafond de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA d'ici 2027, et ont encouragé la poursuite des efforts visant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures afin de préserver la viabilité budgétaire à moyen terme tout en créant une marge de manœuvre pour des dépenses sociales et des dépenses d'investissement favorables à la croissance et au développement. Notant les niveaux élevés de pauvreté et le nombre important de personnes déplacées dans un contexte de recul de l'aide étrangère, les administrateurs ont souligné l'importance de renforcer le filet de sécurité sociale et d'intensifier les mesures ciblées pour soutenir les plus vulnérables. Ils ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des dépenses et ont salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques dans le cadre du programme de référence appuyé par les services du FMI. Les administrateurs ont encouragé la mise en place d'un cadre budgétaire à moyen terme afin de renforcer la transparence, la prévisibilité et la crédibilité des politiques.

Les administrateurs ont encouragé la prise de nouvelles mesures visant à renforcer les capacités de surveillance et les cadres de gestion des risques afin de préserver la stabilité financière. Ils ont relevé les vulnérabilités potentielles liées à l'exposition croissante des banques maliennes aux titres d'État ainsi qu'à la récente interruption de l'expansion du crédit.

Les administrateurs ont souligné l'importance des réformes de gouvernance pour renforcer la gestion budgétaire, le climat des affaires et la confiance des investisseurs. Ils ont félicité les autorités pour les progrès accomplis dans l'amélioration du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et pour leur sortie de la liste grise du GAFI. Les administrateurs ont exhorté les autorités à poursuivre leurs efforts pour renforcer les cadres de lutte contre la corruption et mettre en œuvre le registre des bénéficiaires effectifs. Ils ont encouragé la prise de nouvelles mesures concernant l'application de la déclaration de patrimoine, la surveillance des entreprises publiques, l'intégrité judiciaire et le renforcement des cadres réglementaires du secteur minier.

Les administrateurs ont exhorté les autorités à mettre en œuvre des réformes favorables à la croissance afin de réaliser leurs ambitieux objectifs de développement. Ils ont souligné la nécessité de lever les goulots d'étranglement à la croissance, d'améliorer la gestion des investissements publics, de stimuler le dynamisme du secteur privé, d'attirer les

---

<sup>3</sup> À l'issue des délibérations, le Directeur général, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, résume les points de vue exprimés par les administrateurs. Ce résumé est transmis aux autorités du pays. Une explication des termes qualificateurs utilisés dans les résumés des délibérations est disponible à l'adresse suivante : <http://www.IMF.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

investissements étrangers, de renforcer l'adaptation au changement climatique et de diversifier l'économie.

Les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Mali devraient avoir lieu conformément au cycle habituel de 12 mois.

## Mali: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2022–27

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
			Est.	Prévisions		
(Variation annuelle en pourcentage)						
<b>National income and prices</b>						
PIB à prix constants	3.5	4.7	4.7	5.0	5.4	5.2
Inflation des prix à la consommation (moyenne annuelle)	9.7	2.1	3.2	3.5	2.0	2.0
<b>Monnaie et crédit</b>						
Crédit à l'État	77.7	34.8	0.1	2.4	25.1	16.5
Crédit à l'économie	14.9	0.3	4.3	-5.2	7.5	7.3
Masse monétaire au sens large (M2)	10.7	-1.1	1.8	-1.8	7.5	7.3
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
<b>Finances de l'administration centrale et dette publique</b>						
Recettes	19.3	20.6	22.0	21.5	21.5	21.5
dont : Recettes fiscales	13.2	14.8	15.8	15.8	15.6	15.6
Dons	0.4	0.7	0.1	0.3	0.3	0.6
Total des dépenses et prêts nets	24.4	24.8	24.7	25.2	25.0	25.1
Solde global (base ordonnancement)	-4.7	-3.6	-2.6	-3.4	-3.2	-3.0
Solde global (base caisse)	-4.6	-2.5	-2.0	-3.4	-3.9	-3.6
Dette publique <sup>1</sup>	50.3	51.9	51.7	50.5	49.5	48.8
Dette publique extérieure	26.2	26.4	24.2	22.6	21.2	20.3
Dette publique intérieure <sup>2</sup>	24.1	25.5	27.5	27.9	28.3	28.5
Service de la dette	6.4	7.1	6.7	7.1	10.1	12.5
<b>Secteur extérieur</b>						
Solde courant, transferts officiels inclus	-7.7	-7.6	-4.6	-4.8	-2.8	-2.8
Solde courant, transferts officiels exclus	-10.2	-9.6	-4.8	-5.0	-3.0	-3.1
Exportations de biens et services	30.3	28.9	26.3	28.5	30.4	29.9
Importations de biens et services	41.2	38.1	31.8	33.4	33.0	32.4
Balance globale des paiements	-3.8	-4.3	2.4	-0.8	1.7	1.9
Termes de l'échange (détérioration -)	-21.0	12.1	22.2	12.8	1.5	-1.3
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	-0.5	2.1	1.4	...	...	...

Sources : Ministère de l'économie et des finances; et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> La dette publique désigne la dette générale du gouvernement.

<sup>2</sup> Y compris avances statutaires de la BCEAO, obligations d'État, bons du Trésor et autres créances. À partir de 2021, cela comprend une allocation de DTS d'un montant de 1,3 % du PIB rétrocédée par la BCEAO."



## MALI

14 juillet 2025

### RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2025 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

#### PRINCIPAUX THÈMES

**Contexte.** En 2024, le Mali a connu une nouvelle année difficile, marquée par la persistance des attaques sécuritaires, des coupures d'électricité prolongées, une insécurité alimentaire croissante et des inondations catastrophiques, nécessitant l'appui du FMI au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) en avril 2025, ainsi qu'un programme de référence. Bien que le GAFI ait récemment retiré le Mali de sa liste grise, les investisseurs perçoivent encore une forte incertitude liée à la mise en œuvre des réformes minières de 2023, aux arrangements post-sortie de la CEDEAO, ainsi qu'à la suspension des partis politiques et du processus électoral. La situation s'est aggravée avec la fermeture, en janvier 2025, de la plus grande mine d'or du pays en raison d'un litige fiscal lié au nouveau code minier. Les opérations ont récemment été placées sous administration judiciaire pour une période de six mois par décision judiciaire, mais la date d'une reprise complète des activités — et le retour des recettes minières critiques — reste incertaine.

**Perspectives et risques.** Le PIB devrait croître de 5 % en 2025, soutenu par un rebond de la production primaire et du secteur des services, mais freiné par la fermeture de la plus grande mine d'or, la réduction de l'aide extérieure et une incertitude accrue tant au niveau national qu'international. Si les coupures de courant se sont quelque peu atténuées, les incidents sécuritaires demeurent élevés et continuent de peser sur l'activité, maintenant ainsi des risques baissiers importants. Après avoir respecté le plafond de déficit budgétaire de 3 % de l'UEMOA en 2024, le Mali devrait dépasser ce seuil en 2025. Cette hausse s'expliquerait par des dépenses d'urgence, notamment pour faire face aux conséquences des inondations et compenser la baisse de l'aide, mais elle souligne aussi la nécessité d'un assainissement budgétaire opportun afin de préserver la viabilité des finances publiques.

**Principales politiques.** Dans un contexte de recettes fiscales limitées, de baisse marquée des flux d'aide et d'incertitude élevée, le Mali est contraint de « faire plus avec moins ». Cela signifie qu'il doit calibrer le rééquilibrage budgétaire de manière à préserver la croissance et à protéger les populations vulnérables, accroître la mobilisation des recettes intérieures, améliorer la qualité des dépenses et éviter les erreurs politiques susceptibles d'aggraver la situation et compromettre les perspectives de croissance. À moyen terme, la vision de développement ambitieuse des autorités en repose sur un programme de réformes audacieuses, incluant le renforcement de la gouvernance et du climat des affaires,

l'amélioration de la gestion de l'investissement public, la dynamisation du secteur privé, l'attraction de l'investissement étranger et la diversification de l'économie. Répondre à ces défis exigera de lever les goulets d'étranglement structurels, de gérer les risques et de renouer le dialogue avec les partenaires de développement pour bénéficier des financements concessionnels.

Approuvé par  
**Montfort Mlachila**  
 (département  
 Afrique) et  
**Tokhir Mirzoev**  
 (département de  
 la stratégie,  
 des politiques  
 et de l'évaluation)

Les discussions ont eu lieu virtuellement entre le 2 et le 4 juin, suivies de discussions en personne entre le 9 et le 13 juin 2025, à Bamako, au Mali. Ce rapport a été établi par une équipe composée de Wenjie Chen (cheffe de mission), Michele Fornino, Luc Tucker, Nico Valckx (département Afrique), Firmin Ayivodji (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et Moez Ben Hassine (représentant résident), sur la base de recherches effectuées par Vidhi Maheshwari et avec le soutien éditorial de Vicky Pilouzou et Fey Derrouis. Abdoulaye Tall (OED) a également participé à certaines réunions avec les autorités. L'équipe a rencontré le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni Sanou, et le Directeur de la BCEAO à Bamako, M. Baréma Bocoum, ainsi que des ministres, des directeurs et des membres du personnel d'autres ministères et organismes gouvernementaux. L'équipe a également rencontré les partenaires au développement et les représentants du secteur privé.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE</b>	<b>5</b>
<b>ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>7</b>
<b>PERSPECTIVES ET RISQUES</b>	<b>11</b>
<b>ENTRETIENS</b>	<b>15</b>
A. Politique budgétaire : faire plus avec moins de ressources	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
B. Réformes structurelles : favoriser une croissance durable et inclusive	18
C. Réformes de la gouvernance : entretenir la dynamique	19
D. Autres questions	21
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>22</b>
<b>FIGURES</b>	
1. Indicateurs à haute fréquence	24
2. Évolution du secteur réel	25
3. Évolution du secteur extérieur	26
4. Évolution des finances publiques	27
5. Évolution des secteurs monétaire et financier	28
<b>TABLES</b>	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2021–30	29
2a. Transactions budgétaires consolidées de l'État, 2021–30 (milliards de FCFA)	30

2b. Transactions budgétaires consolidées de l'État, 2021–30 (en pourcentage du PIB)	31
3. Besoins bruts de financement du budget, 2024–26	32
4a. Balance des paiements, 2021–30 (en milliards de FCFA, sauf indication contraire)	33
4b. Balance des paiements, 2021–30 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)	34
5. Situation monétaire, 2021–30	35
6. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2020–24	36
7. Besoins de financement extérieur, 2021–30	37

## ANNEXES

I. Calendrier des principaux événements politiques, 2025	38
II. Principales recommandations de 2023 et suivi	39
III. Coupures d'électricité, Énergie du Mali et l'avenir de l'électricité au Mali	41
IV. Évaluation du secteur extérieur	43
V. Vision 2063 : croissance et stratégie de développement	47
VI. Matrice d'évaluation des risques	49
VII. Stratégie de développement des capacités	53
VIII. Questions Relatives aux données	56

## CONTEXTE

**1. En 2024, le Mali a subi plusieurs chocs sur les plans économique, climatique et sécuritaire.** Depuis fin 2022, le pays est confronté à une grave crise de l'électricité. L'insécurité reste élevée dans les régions du nord et du centre du pays et a provoqué le déplacement de près de 350 000 personnes à l'intérieur du pays en 2024. En outre, le Mali a connu une forte vague de chaleur au début de 2024 et des inondations catastrophiques au second semestre de l'année. Les infrastructures de santé, d'eau, d'assainissement et de transport ont été mises à rude épreuve, ce qui a encore accru les déplacements internes. Un audit réalisé dans le cadre de la réforme du code minier de 2023 a déclenché un différend fiscal prolongé et croissant avec le principal producteur d'or du Mali — responsable de 30 % de la production annuelle.<sup>1</sup> Le gouvernement a suspendu ses exportations et saisi ses stocks, ce qui a poussé l'entreprise à cesser sa production en janvier 2025 et à engager une procédure d'arbitrage devant le CIRDI. Un tribunal local a nommé en juin un administrateur provisoire pour six mois, mais la procédure judiciaire est toujours en cours. En revanche, les négociations avec les autres producteurs d'or auraient été déjà conclues.

**2. L'incertitude entourant les politiques publiques et économiques, à l'échelle nationale et internationale, s'est accrue, alimentant les tensions sociopolitiques sur fond de fortes réductions de l'aide.** Après la dissolution de tous les partis politiques — une décision ayant suscité quelques manifestations — l'Assemblée nationale de transition a approuvé en juillet un mandat de cinq ans renouvelable pour le président de la transition (annexe I). Dans le même temps, l'incertitude entourant la politique économique reste élevée, en raison du retrait du Mali de la CEDEAO, de la mise en œuvre des réformes du code minier de 2023 et de la hausse soudaine de la taxation sur les biens et services, notamment dans les télécommunications et les services de mobile money. La montée des tensions géopolitiques et l'incertitude entourant les politiques publiques à l'échelle mondiale entraînent une nouvelle diminution des apports d'aide. En particulier, la réduction des financements de l'Agence pour le développement international (USAID) a gravement perturbé les opérations du Programme alimentaire mondial au Mali, provoquant une réduction de 70 % de l'aide aux ménages en situation d'insécurité alimentaire. De même, le financement des opérations humanitaires du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires a été réduit de deux tiers cette année, passant de 780 millions de dollars à 260 millions de dollars.

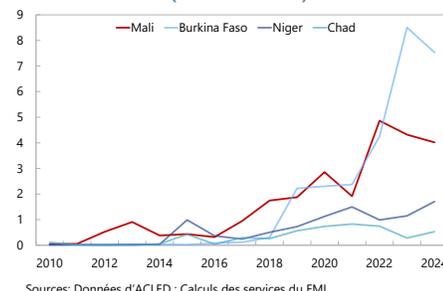
**3. Les autorités ont lancé un plan de développement visant à sortir le Mali de la fragilité, une tâche qui s'annonce difficile dans un contexte de ressources limitées.** Ce plan fixe des objectifs pour transformer le Mali en une économie plus résiliente et plus diversifiée, avec pour cible une croissance annuelle de 10 %, soutenue par des réformes de grande envergure. Cependant, le Mali fait face à d'importants besoins de développement : la population jeune (dont l'âge médian est de 15 ans et qui croît de 3 % chaque année) exerce une forte pression sur l'épargne et sur l'investissement public. L'éducation et les infrastructures accusent un retard par rapport aux normes régionales : seuls trois quarts des enfants sont inscrits à l'école primaire, le taux d'alphabétisation

<sup>1</sup> Le rapport d'audit n'a pas été rendu public.

des 15-24 ans est inférieur à 50 % (contre 80 % au niveau régional), près de la moitié des ménages n'ont pas l'électricité (dans certaines zones, à peine 25 % sont raccordés) et la densité routière est de 2 km pour 100 km<sup>2</sup>, à savoir bien en deçà de la référence mondiale de 25 km. Dans le même temps, il est urgent de diversifier une économie qui reste dominée par les exportations d'or à forte intensité de capital et par plus de 70 % d'emplois informels non agricoles.

**4. La profonde fragilité structurelle du Mali a été décrite de manière exhaustive dans la stratégie de collaboration avec le pays au titre de l'article IV, élaborée en mai 2023, et, en l'absence d'une mise en œuvre durable, les principales mesures recommandées restent d'actualité.** Le Mali, comme d'autres pays du Sahel, continue de souffrir de diverses situations de fragilité, dont des décès liés aux conflits. Dans un contexte de ressources budgétaires limitées, d'aide sensiblement réduite et d'incertitude croissante entourant les politiques nationales et mondiales, il devient d'autant plus difficile de sortir le Mali de la fragilité. Le décaissement de 129 millions de dollars en avril 2025 au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI a permis d'atténuer en partie les tensions budgétaires dues aux inondations de 2024, mais les besoins globaux ont augmenté ces dernières années, ce qui exacerbe la fragilité structurelle du Mali.

**Mali : Décès liés aux conflits dans les pays du Sahel**  
(En milliers)



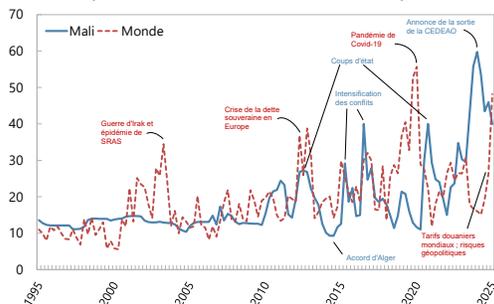
**5. Le Mali a remporté une victoire importante en matière de gouvernance en juin 2025 lorsque le Groupe d'action financière (GAFI) l'a retiré de sa liste grise en reconnaissance des progrès considérables accomplis par le pays en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et de lutte contre la corruption.**<sup>2</sup> Cette réalisation vient couronner des réformes de plus grande envergure menées ces dernières années (annexe II) : la Constitution de juillet 2023 a porté création d'un organe indépendant de contrôle financier extérieur à la Cour suprême ; de nouvelles directives ont renforcé les enquêtes et les poursuites en matière d'infractions économiques ; des procureurs spécialisés ont vu le jour ; et une stratégie nationale de lutte contre la corruption a été mise en place jusqu'en 2027. Par ailleurs, le Mali reste un membre actif de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Parallèlement, des efforts visant à réduire la masse salariale, à dématérialiser le recouvrement des impôts et à atténuer l'insécurité alimentaire progressent, même si des réformes structurelles plus profondes, un élargissement des dispositifs de protection sociale et un plan d'action à moyen terme bien défini restent nécessaires pour transformer ces avancées en progrès durables sur le plan du développement.

<sup>2</sup> <https://www.fatf-gafi.org/fr/countries/liste-noire-et-liste-gris.html>

## Mali : tendances conjoncturelles et structurelles

L'incertitude ne cesse de croître à l'échelle nationale depuis 2023 et s'accompagne d'une incertitude mondiale croissante en 2025.

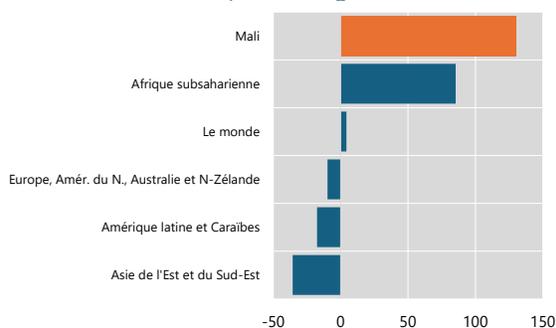
### Mali : Index d'incertitude (Niveau de l'indice, en milliers)



Sources: World Uncertainty Index (WUI), calculs des services du FMI.  
Note: L'indice d'incertitude médian du Mali et de l'AFSS a été normalisé pour correspondre à la moyenne et à l'écart-type de l'indice d'incertitude mondial afin de permettre une comparaison visuelle. Les mesures sous-jacentes diffèrent en termes de couverture.

La croissance de la population jeune du Mali est l'une des plus élevées au monde ...

### Mali : Croissance de la cohorte des jeunes (15-29), 2020-2050 (En pourcentage)



Sources : Perspectives de la Population Mondiale des Nations Unies 2024 et calculs des services du FMI.  
Note : Les projections démographiques sont basées sur la variante moyenne des prévisions.

Alors que les flux d'aide au Mali enregistrent une baisse structurelle, les fortes réductions de l'aide américaine auront des retombées importantes.

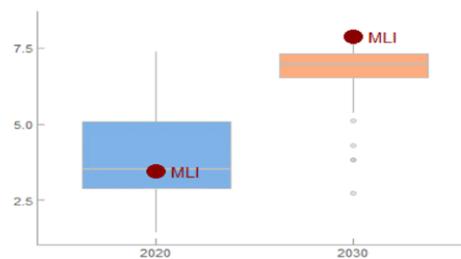
### Mali : Aide extérieure des États-Unis, 2015- 2025 (En milliards de FCFA, pourcentage du PIB sur l'axe secondaire)



Sources: Autorités des États-Unis (foreignassistance.gov) et calculs des services du FMI.  
Note: La colonne pour 2025 est une estimation qui suppose que seulement la partie financée par l'USAID du total de l'aide étrangère des États-Unis au Mali, qui était en moyenne de 53,4 pour cent entre 2015 et 2024, est retirée. Le financement des autres départements est supposé rester aux niveaux de 2024.

... ce qui exerce une pression énorme sur les dépenses d'éducation.

### Mali : Écart des dépenses publiques d'éducation, 2020-2030 (Pourcentage du PIB)



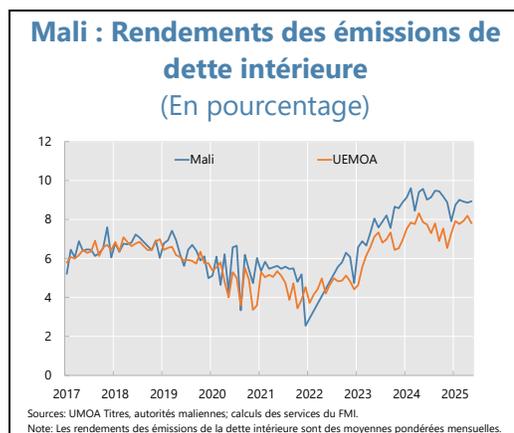
Sources : Outil d'évaluation des coûts des ODD du FMI (3ème édition, 2022); calculs des services du FMI.  
Note : La zone bleue représente la distribution actuelle des dépenses totales d'éducation en pourcentage du PIB dans les pays d'Afrique subsaharienne. La zone orange représente les dépenses d'éducation dans le scénario de convergence de référence de l'ODD 4, à savoir la scolarisation universelle dans le primaire et le secondaire.

## ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE

**6. L'économie malienne a fait preuve de résilience malgré d'importants vents contraires : selon les estimations, elle a progressé de 4,7 % en 2024, même si l'inflation a légèrement augmenté.** Une conjugaison de facteurs, dont la crise de l'électricité (annexe III), les inondations dévastatrices, la baisse de la production aurifère et un rééquilibrage budgétaire plus marqué que prévu, a freiné l'activité en 2024, mais grâce à une production agricole supérieure aux prévisions, la croissance est restée globalement similaire à celle enregistrée en 2023. L'inflation est passée de 2,1 % en 2023 à 3,2 % en 2024, principalement sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et des perturbations de l'approvisionnement à la suite des inondations.

**7. Les autorités ont réduit le déficit budgétaire de 3,6 % du PIB en 2023 à 2,6 % en 2024, dans un contexte de conditions de**

**financement coûteuses et limitées.** Les taux d'intérêt du Mali sur le marché régional frôlent souvent les 10 % et les autorités n'ont levé qu'environ deux tiers de leurs besoins de financement projetés (975 milliards de FCFA) sur le marché régional en 2024. En l'absence d'appui budgétaire extérieur, les autorités ont complété les besoins de financement résiduels grâce à des paiements exceptionnels provenant d'entreprises minières et de télécommunications et à la compression d'une masse salariale publique qui reste toutefois élevée. Les dépenses d'équipement se sont maintenues à des niveaux historiquement faibles par rapport au PIB<sup>3</sup>.



**8. La gestion des entreprises publiques, en particulier de la compagnie d'électricité, est restée problématique.** EDM, la compagnie publique d'électricité du Mali, a continué d'essayer des pertes considérables en 2024 d'environ 0,4 % du PIB, contre 1,2 % en 2023. Malgré une amélioration, les pertes persistent car la baisse des ventes et la hausse des prix du pétrole ne peuvent pas être compensées par des hausses tarifaires ou des subventions supplémentaires compte tenu des contraintes budgétaires actuelles. Pour atténuer les difficultés de trésorerie d'EDM, le gouvernement a facilité la restructuration de la dette bancaire à court terme de la compagnie en mars 2024. Il a également conclu un accord d'approvisionnement en carburant avec le Niger en avril, bien que sa mise en œuvre ait été limitée par des raisons logistiques (annexe III). D'autres grandes entreprises publiques font face à des difficultés similaires : la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT), qui finance et transforme le coton brut, et la SOMAGEP/SOMAPEP, qui s'occupe des services et des infrastructures d'eau, luttent toutes les deux depuis des années pour réaliser des bénéfices.

**9. Après des années de croissance rapide, la dette publique s'est stabilisée en 2024 à près de 52 % du PIB.** Toutefois, la composition de la dette a évolué : la part de la dette extérieure dans la dette publique totale est tombée de 50,8 % en 2023 à 46,8 % en 2024. Les coûts du service de la dette ont légèrement diminué pour atteindre un peu moins de 7 % en 2024, sous l'effet de la baisse des nouvelles émissions de dette à court terme. Les arriérés sont restés élevés, les arriérés intérieurs s'élevant à 363 milliards de francs CFA (2,6 % du PIB) à fin 2024, tandis que les arriérés extérieurs ont augmenté entre 2022 et 2024 pour atteindre 99 milliards de francs CFA à fin 2024 (0,7 % du PIB).

**10. La position extérieure du Mali en 2024 est globalement conforme aux paramètres fondamentaux à moyen terme et aux politiques souhaitables.** Le déficit courant a été ramené à

<sup>3</sup> Les investissements financés sur ressources intérieures sont passés de 2,8 % du PIB en 2023 à 3,7 % du PIB en 2024, tandis que ceux financés sur ressources extérieures ont reculé, passant de 0,9 % à 0,4 %. Historiquement, les dépenses en capital ont représenté en moyenne plus de 6,5 % du PIB entre 2010 et 2021.

4,6 % du PIB en 2024, contre 7,6 % en 2023, grâce à la baisse des prix d'importation du pétrole et des matières premières et à la réduction des importations de services après le départ de la MINUSMA à la fin de 2023. La vigueur des entrées de capitaux privés, impulsée par les paiements miniers exceptionnels et l'augmentation de l'IDE, a plus que compensé le niveau exceptionnellement faible des entrées d'investissements publics de portefeuille et contribué à dégager un excédent global de 2,4 % du PIB en 2024, amélioration notable par rapport au déficit de 4,3 % enregistré en 2023. D'après l'évaluation du secteur extérieur au titre de la méthodologie EBA-lite du FMI, le déficit des transactions courantes est inférieur d'environ 0,4 % du PIB au niveau correspondant aux fondamentaux (annexe IV).

**11. Le système bancaire s'est montré stable en 2024, malgré un coup d'arrêt dans la croissance des crédits et des dépôts.** Les ratios de fonds propres pondérés en fonction des risques sont restés élevés, à 15,2 % en juin 2024, contre 13,4 % en juin 2023, et la qualité des actifs est restée inchangée entre fin 2023 et juin 2024, le ratio brut des prêts improductifs ressortant à 11,8 %. En revanche, les taux de croissance des crédits et des dépôts sont devenus négatifs en 2024, puis se sont légèrement redressés vers la fin de 2024 et début 2025, en particulier pour les ménages. Cette tendance négative, en particulier en ce qui concerne la croissance des dépôts à vue, s'explique probablement par le retrait de l'épargne disponible pour faire face aux situations d'urgence, tandis que l'incertitude économique pourrait avoir contribué à une croissance du crédit proche de zéro vers la fin 2024, en particulier pour les entreprises.

#### ***Point de vue des autorités***

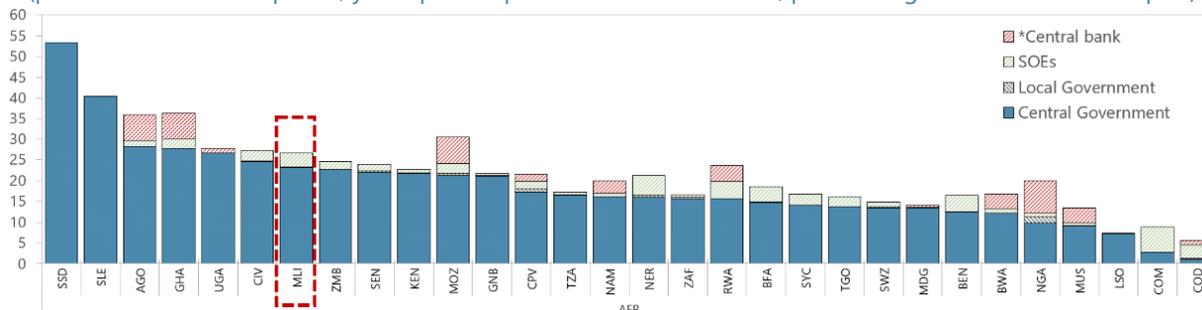
**12. Les autorités sont plus optimistes quant à l'évolution de l'économie en 2024.** Elles mettent en évidence l'accélération de la croissance du PIB depuis 2021, en dépit des nombreux chocs, et s'attendent à ce que cette tendance se poursuive. Elles constatent une production agricole résiliente malgré les inondations, qui ont principalement endommagé les stocks alimentaires existants, ainsi que la nette amélioration de la situation sécuritaire, et l'adaptation des entreprises et des ménages à la crise énergétique.

### Mali : l'interdépendance des banques et des emprunteurs souverains

L'exposition des banques maliennes à la dette souveraine est relativement forte comparativement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

#### Lien secteur public-banques

(par entité du secteur public, y compris les prêts et titres de créance, pourcentage des actifs des banques)

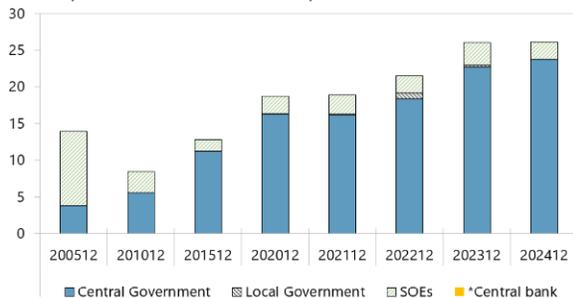


L'exposition est passée de 5 % à 25 % des actifs bancaires,

principalement sous l'effet de l'augmentation de leurs avoirs en obligations d'État,

#### Expositions des banques sur le secteur public

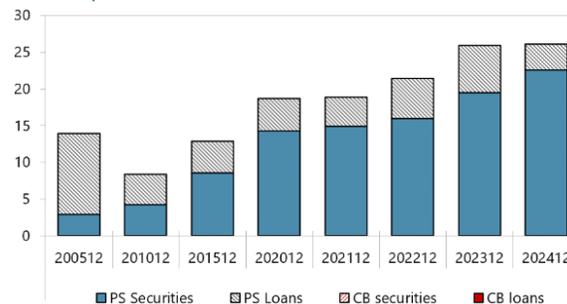
(par entité du secteur public, % des actifs)



et est entièrement libellée en monnaie nationale.

#### Expositions des banques sur le secteur public

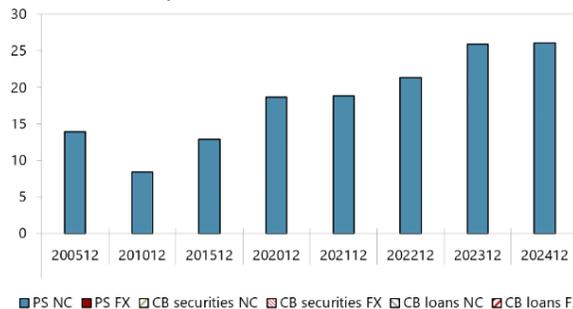
(par instrument financier, % des actifs)



Cette situation accroît le risque d'éviction du crédit au secteur privé.

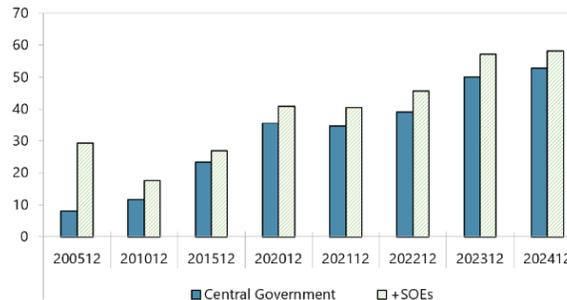
#### Expositions des banques sur le secteur public

(par devise, % des actifs)



#### Créances sur le secteur public/créances sur le secteur privé

(%)



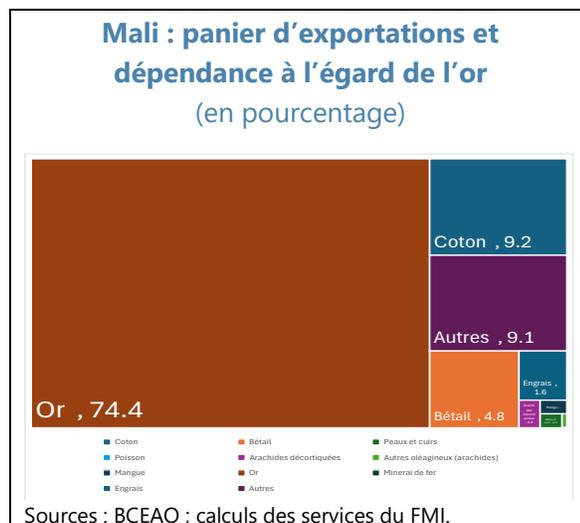
Sources : SMF du FMI ; calculs des services du FMI basés sur Dehmej (2025), « Exploring a New Database on the Public Sector-Bank Nexus », document de travail du FMI à paraître.

Note : PS = secteur public ; CB = banque centrale ; LIC = pays à faible revenu ; EME = pays émergents ; AE = pays avancés ; NC = monnaie nationale. \*Central bank: l'exposition à la banque centrale exclut les dépôts et ne prend en compte que les prêts et titres.

## PERSPECTIVES ET RISQUES

**13. Le taux de croissance devrait augmenter pour atteindre 5 % en 2025.** L'économie devrait bénéficier de vents favorables, tels que l'augmentation de la production agricole, le rebond des services et une production de lithium plus élevée que prévu. En revanche, la baisse de la production d'or due à un arrêt prolongé et la possibilité d'une production plus faible en raison du placement de la mine sous administration provisoire pèseront négativement sur la croissance. Les avantages liés aux niveaux records du prix de l'or ont été contrebalancés par la dépréciation du dollar observée depuis le début de 2025 (graphiques 1 et 2). La baisse des prix du pétrole depuis avril 2025 a atténué la crise de l'électricité, même si les effets de cet allègement pourraient s'estomper si les tensions au Moyen-Orient persistent en 2025. Enfin, le libre-échange ininterrompu au sein de l'UEMOA et la libre circulation entre les pays de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont atténué les effets du retrait du Mali de la CEDEAO.

**14. Les services du FMI tablent sur une croissance à moyen terme légèrement supérieure à 5 %, compte tenu des politiques actuelles et d'un environnement toujours incertain.** À moyen terme, la production non minière devrait augmenter et l'exploration au-delà de l'or et du lithium devrait s'intensifier. Toutefois, des goulets d'étranglement bien ancrés et une diversification limitée — le Mali n'a ajouté que six nouveaux produits d'exportation agricoles depuis 2008 — continuent de peser sur le potentiel de croissance à long terme du pays. La réalisation des objectifs que le gouvernement a fixés dans la Vision 2063, tels que la transformation du lithium, le passage de la production cotonnière à l'industrie textile et à d'autres chaînes de valeur, dépendra donc d'un assouplissement de ces contraintes (annexe V).

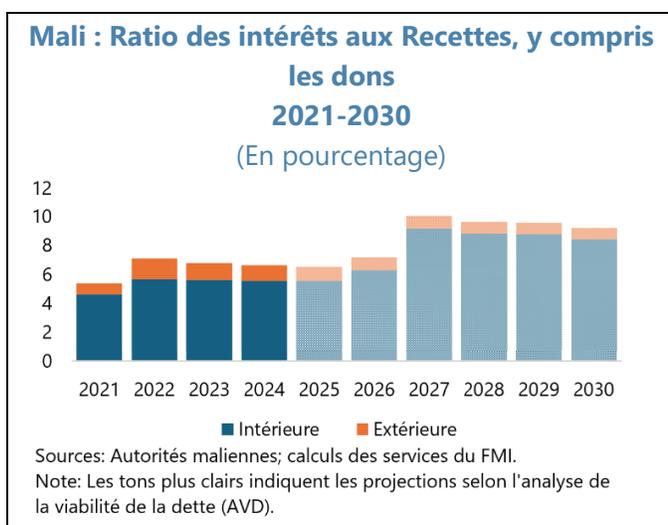


**15. Selon les projections, l'inflation atteindra 3,5 % en 2025, mais convergera vers 2 % à partir de 2026.** La hausse prévue en 2025 s'explique par une augmentation de l'inflation depuis le début de l'année, principalement du fait du renchérissement des produits alimentaires et des hausses notables des prix de l'alcool et du tabac, du logement et des services d'utilité publique. Par la suite, l'inflation devrait reculer à mesure que certaines augmentations de prix s'atténuent, du fait des hausses d'impôts ponctuelles.

**16. Le déficit du compte courant devrait se creuser légèrement pour atteindre 4,8 pour cent du PIB en 2025, contre 4,6 pour cent en 2024, avant de se réduire à 2,8 pour cent en 2026.** Cela s'explique par la baisse des prix du pétrole et une appréciation du franc CFA par rapport au dollar des États-Unis (graphique 3), qui compensent largement l'augmentation des importations nécessaires pour combattre les effets des inondations, la faiblesse des entrées d'investissements publics de portefeuille, le retrait de l'aide de l'USAID et la production aurifère morose. D'ici 2026, le

compte des transactions courantes devrait s'améliorer sensiblement pour atteindre -2,8 % du PIB, grâce à une amélioration des termes de l'échange tenant à la hausse des prix de l'or, à un rebond de la production aurifère et à des exportations de lithium plus importantes que prévu. L'imposition récente de droits de douane de référence de 10 % sur les exportations vers les États-Unis devrait avoir des conséquences directes limitées, étant donné que les exportations du Mali vers les États-Unis n'ont représenté que 4,6 millions de dollars par an en moyenne entre 2015 et 2024 (à savoir moins de 0,05 % du PIB malien) et que son principal produit d'exportation, l'or, bénéficie d'une demande mondiale soutenue. À moyen terme, le déficit du compte courant devrait se creuser, sous l'effet de la stagnation du volume des exportations d'or et de la stabilisation des cours de l'or. De plus, le scénario de référence prévoit une reprise progressive des dons et prêts multilatéraux et de certains prêts bilatéraux à partir de 2027, mais les entrées de capitaux atteindraient un pic de seulement 0,4 % du PIB en 2030, soit bien en deçà de la moyenne des années 2020 (1 %).

**17. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 3,4 % du PIB en 2025, en partie sous l'effet de la baisse des recettes minières et de l'augmentation des dépenses de reconstruction après les inondations (graphique 4).** Par rapport au déficit de 3,1% du PIB indiqué dans le rapport des services relatif au RCF/SMP d'avril 2025, cette hausse s'explique notamment l'arrêt prolongé de la plus grande mine au cours de l'année 2025. Si l'insuffisance des rentrées fiscales est partiellement compensée par d'autres mesures visant à accroître les recettes, notamment l'application du code minier de 2023, et par l'augmentation de la production dans d'autres mines de plus petite taille, les recettes non fiscales devraient être inférieures en pourcentage du PIB. Côté dépenses, les frais liés à la reconstruction des routes, des ponts et d'autres infrastructures endommagées augmentent l'investissement public, tandis qu'une légère hausse de la masse salariale (du fait du report des recrutements de 2024) s'ajoute aux dépenses courantes. Le total des dépenses prioritaires et de développement, qui comprennent des dépenses dans des domaines tels que l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire, ainsi que certains investissements dans les infrastructures, s'est élevé à 260 milliards de francs CFA au cours des cinq premiers mois de 2025, soit 1,8 % du PIB, ce qui est supérieur aux prévisions des autorités (205 milliards de francs CFA, soit 1,4 % du PIB) pour le premier semestre de l'année. Ces coûts sont en partie couverts par le décaissement d'avril 2025 au titre de la FCR. Les flux d'aide bilatérale vers le Mali ont été gérés en grande partie hors budget, mais la réduction de l'aide pourrait accroître les besoins bruts de financement de l'État si les dépenses publiques devaient augmenter pour remplacer les apports d'aide en baisse.



**18. Le déficit budgétaire devrait reculer pour s'établir à 3,2 % du PIB en 2026, avant de revenir à 3 % du PIB en 2027, ce qui est conforme à l'objectif de déficit fixé par l'UEMOA.** Les recettes budgétaires devraient rester inchangées en pourcentage du PIB en 2026, car les réformes visant à accroître les recettes augmenteront les rentrées, tandis que les paiements exceptionnels des compagnies minières reçus en 2024 et 2025 ne devraient pas se poursuivre. Dans le scénario de référence, le Pacte de stabilité et de croissance 2023 est censé contenir la hausse des salaires et limiter les nouveaux recrutements, tandis qu'une amélioration progressive des conditions de sécurité permettrait une réduction modeste des dépenses en biens et services. Ces économies devraient contribuer à réduire le déficit d'environ 0,2 point de pourcentage du PIB en 2026. Sachant que les recettes et les dépenses devraient rester globalement inchangées en 2027 et que l'aide attendue des donateurs inscrite au budget devrait reprendre progressivement, le déficit budgétaire devrait encore se résorber pour se rapprocher du plafond fixé par l'UEMOA. Au-delà de 2027, la poursuite des réformes visant à accroître les recettes devrait permettre de financer une augmentation de l'investissement public, de façon à maintenir l'ancrage du déficit autour de 3 % du PIB.

**19. La dette publique devrait légèrement augmenter en pourcentage du PIB en 2025, puis baisser progressivement à moyen terme.** Le risque de surendettement extérieur et global du Mali est jugé modéré, même si les risques de dégradation se sont accentués depuis 2023. Depuis 2022, le Mali a accumulé de considérables arriérés intérieurs, sous l'effet des sanctions de la CEDEAO et du durcissement des conditions financières. À la fin de 2024, les arriérés intérieurs se chiffraient à 363 milliards de francs CFA (soit 2,6 % du PIB)<sup>4</sup>. Les arriérés extérieurs ont également affiché une croissance soutenue entre 2022 et 2024, et ils s'élevaient à 99 milliards de FCFA à fin 2024 (0,7 % du PIB). Le ratio dette/PIB devrait reculer légèrement en 2025, à la faveur de la faiblesse du dollar, un recul progressif étant attendu à moyen terme, en supposant une solide discipline budgétaire, un assouplissement graduel des conditions financières mondiales et une lente reprise des appuis extérieurs.

**20. Les risques qui entourent ces perspectives restent nettement baissiers (annexe VI).**

- ***Les incertitudes persistantes quant à l'avenir de la plus grande mine d'or du Mali pourraient aggraver les pertes de recettes et peser sur la croissance.*** Si elle avait été exploitée sans interruption, cette mine aurait permis d'augmenter la croissance du PIB réel de 0,7 point de pourcentage et les recettes budgétaires de 0,7 point de pourcentage du PIB en 2025, hors paiements ponctuels. Une fermeture plus longue, une transition prolongée et une incertitude persistante pourraient entraîner de fortes révisions à la baisse de la croissance, une

<sup>4</sup> Les arriérés intérieurs sont définis comme les paiements exigibles depuis plus de 90 jours. Ces paiements comprennent les obligations envers les fournisseurs du secteur privé et d'autres organismes ou entreprises d'État, qui sont déclarés séparément. L'État a continué d'assurer ponctuellement le remboursement de la dette intérieure émise sur le marché régional UMOA-Titres depuis la levée des sanctions de 2022 de la CEDEAO. Les autorités ont réaffirmé leur détermination à apurer les arriérés de paiement intérieurs et elles ont formulé un plan qui prévoit la première réduction en termes nets d'ici 2026.

diminution des recettes budgétaires et de nouveaux déséquilibres extérieurs<sup>5</sup>. La décision du tribunal local de placer le complexe sous administration provisoire pourrait également dissuader de nouveaux investissements étrangers, en particulier l'exploration de nouvelles installations, ce qui mettrait en péril les perspectives de croissance à moyen terme du Mali.

- **Une escalade des risques sécuritaires liée aux conflits intérieurs et régionaux en cours et aux tensions sociopolitiques pourrait peser encore davantage sur la croissance.** Elle aggraverait un niveau déjà élevé d'incertitude, d'insécurité alimentaire et de déplacements internes. Par ailleurs, l'approbation par l'Assemblée nationale d'un mandat de cinq ans, renouvelable, pour le président sans élections pourrait dissuader certains partenaires internationaux d'apporter un soutien financier.
- **L'exposition croissante des banques maliennes aux obligations souveraines peut entraîner une augmentation du risque d'instabilité financière découlant des liens entre les banques et l'État.** Les besoins de financement accrus de l'État, les dépenses de sécurité qui demeurent élevées, les piètres résultats des entreprises publiques et l'augmentation des paiements d'intérêts, conjugués à la forte concentration de dette intérieure dans le système bancaire, pourraient peser sur la liquidité et la solvabilité. En revanche, une augmentation des recettes minières découlant de la révision du code minier atténuerait ces risques.
- **Le Mali reste très vulnérable aux phénomènes climatiques extrêmes** : il a connu une alternance de sécheresses et d'inondations ces dernières années, ce qui a exacerbé la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
- **Côté positif, la baisse des cours du pétrole pourrait contribuer à atténuer plus rapidement la crise de l'électricité.** Elle réduirait les coûts d'exploitation des centrales thermiques. Si elles se concrétisent, les nouvelles capacités de production d'énergie solaire et hydroélectrique, ainsi que la modernisation du réseau autour de Bamako, prévues pour 2026, laissent entrevoir de nouvelles améliorations de l'offre. Toutefois, les cours pétroliers ont été volatils en 2025 et toute hausse des prix du pétrole pourrait engendrer de nouvelles difficultés d'approvisionnement énergétique.

### **Point de vue des autorités**

**21. Les autorités sont plus optimistes quant aux perspectives économiques pour 2025 et à moyen terme.** Elles estiment que la perte de production liée à la fermeture de la plus grande mine d'or du pays sera compensée par une extraction accrue dans d'autres sites miniers, la hausse des prix de l'or et une augmentation de la production de lithium. À partir de 2026, elles prévoient l'application des réformes énoncées dans la Vision 2063, l'amélioration continue de la situation sur le plan de la sécurité et de nouvelles hausses de la production de lithium. Elles se montrent

<sup>5</sup> Dans un scénario de fermeture de cette importante mine pour toute l'année 2025, à politiques inchangées, le déficit budgétaire pourrait passer de 3,4 % du PIB à environ 4,2 % du PIB, la croissance serait plus faible de 0,4 point de pourcentage et les exportations d'or chuteraient d'environ 16 % par rapport au scénario de référence.

également plus optimistes quant aux recettes budgétaires qu'elles tireront de la révision du code minier de 2023 et de nouvelles activités d'exploration.

**22. La direction nationale de la BCEAO pour le Mali a indiqué que la croissance du crédit s'améliorerait en 2025.** Elle rappelle la récente réduction du taux directeur de la BCEAO et ne voit aucun risque majeur pour la stabilité financière au Mali.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Prélim.	Est.	Prévisions				
PIB réel (en pourcentage)	3.1	3.5	4.7	4.7	5.0	5.4	5.2	5.1	5.1	5.1
IPC (moyenne annuelle)	3.8	9.7	2.1	3.2	3.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Dette publique totale (l'administration centrale, pourcentage du PIB)	51.6	50.3	51.9	51.7	50.5	49.5	48.8	48.1	47.7	47.4
Solde budgétaire global (l'administration centrale, pourcentage du PIB)	-4.9	-4.7	-3.6	-2.6	-3.4	-3.2	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Recettes fiscales	15.3	13.2	14.8	15.8	15.8	15.6	15.6	15.7	15.8	15.9
Autres recettes	6.0	6.0	5.8	6.2	5.7	5.9	6.0	5.9	6.0	6.0
Dons	0.7	0.4	0.7	0.1	0.3	0.3	0.6	0.9	1.2	1.3
Dépenses	26.9	24.4	24.8	24.7	25.2	25.0	25.1	25.6	25.9	26.1
Solde extérieur courant (en pourcentage du PIB)	-7.6	-7.7	-7.6	-4.6	-4.8	-2.8	-2.8	-3.2	-3.6	-4.6
Exportations, f.à.b.	25.2	27.9	26.7	24.1	26.3	28.2	27.7	27.1	26.5	25.2
Importations, f.à.b.	-26.7	-29.0	-27.0	-24.3	-25.5	-25.2	-24.8	-24.7	-24.5	-24.1
Balance globale des paiements	-0.5	-3.8	-4.3	2.4	-0.8	1.7	1.9	1.7	1.8	0.9

Sources : Autorités Maliennes; et estimations et projections des services du FMI.

## ENTRETIENS

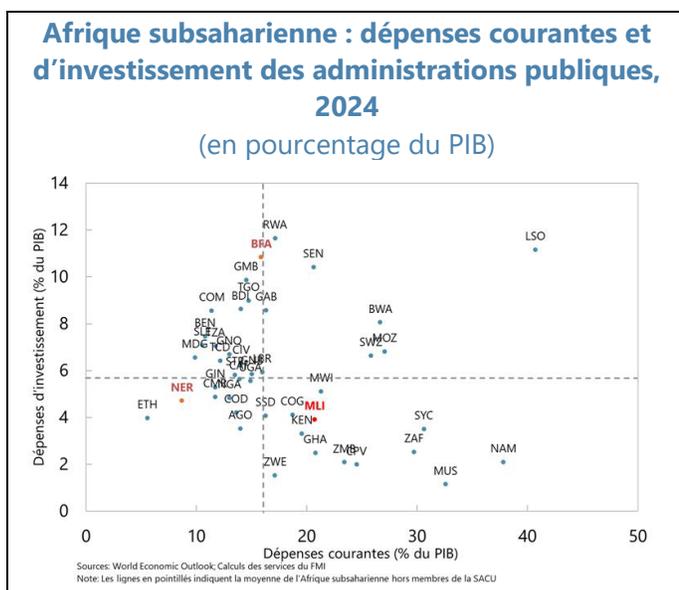
Les entretiens ont mis l'accent sur trois priorités d'action publique<sup>6</sup> : i) adapter la politique budgétaire à court terme à la baisse des recettes budgétaires et aux réductions drastiques de l'aide dans un contexte d'incertitude accrue ; ii) poursuivre les réformes structurelles pour soutenir la croissance à moyen terme et aligner les ambitions des autorités sur la réalité ; et iii) approfondir les réformes de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, notamment en progressant dans la réalisation des repères structurels du programme de référence.

### A. Politique budgétaire : faire plus avec moins de ressources

**23. À la suite de l'augmentation justifiée du déficit budgétaire en 2025, les discussions ont porté sur les moyens de préserver la viabilité des finances publiques tout en protégeant les dépenses sociales et d'investissement favorables à la croissance, dans un contexte de recettes limitées, de financement coûteux et de fortes réductions de l'aide extérieure.** Le déficit budgétaire a été ramené sous la barre des 3 % du PIB en 2024, mais au prix d'importantes réductions des dépenses d'investissement. De nouvelles coupes dans les dépenses d'investissement et les dépenses sociales risquent de compromettre la croissance et les moyens de subsistance des populations plus vulnérables. La part importante des recettes affectée aux dépenses militaires, aux salaires de la fonction publique et au paiement des intérêts demeure également préoccupante. Ainsi, la légère hausse du déficit budgétaire en 2025 reflète les besoins critiques de dépenses

<sup>6</sup> Les questions de politique monétaire sont traitées dans le cadre des consultations régionales de l'UEMOA.

auxquels le Mali doit faire face, en particulier en réponse aux inondations catastrophiques de 2024 et aux coupes dans l'aide étrangère. Les autorités restent déterminées à ramener le déficit budgétaire en dessous du plafond de 3 % fixé pour les pays de l'UEMOA, tout en protégeant l'investissement et les autres dépenses prioritaires. Pour que l'ajustement soit durable et porteur de croissance, il faut accroître les recettes intérieures et, du côté des dépenses, « faire plus avec moins » en réduisant le gaspillage, en améliorant l'efficacité des dépenses, en accordant la priorité aux programmes sociaux à fort impact et en rationalisant les subventions coûteuses.



**24. Les discussions sur la mise en œuvre du code minier révisé de 2023 ont porté sur l'impact attendu sur les recettes fiscales et sur la nécessité de réduire l'incertitude réglementaire afin d'éviter de décourager les investisseurs.** Le régime statutaire du code minier de 2023 vise à attribuer une part plus équitable des recettes à l'État sous la forme de redevances progressives, de taux plus élevés, d'une participation accrue de l'État et de dividendes prioritaires. Ce code révisé devrait permettre une hausse des recettes fiscales à moyen terme. Toutefois, ces mesures pourraient faire grimper le taux effectif d'imposition du Mali dans le secteur minier bien au-dessus de celui de ses pairs. Bien que le code comporte une certaine progressivité en fonction des prix de l'or, sa forte dépendance à des quasi-redevances risque d'entraîner une charge potentiellement régressive vis-à-vis des coûts. Cela pourrait décourager les nouvelles activités d'exploration et écourter la durée de vie des mines en cas de baisse des prix. Le nouveau régime pourrait également favoriser le phénomène de high-grading, consistant à n'exploiter que les gisements à faible coût unitaire, laissant de côté ceux à coût plus élevé (voir également l'Annexe II, Rapport FMI n° 25/106, mai 2025). Le personnel du FMI estime donc qu'il existe un risque que certains investisseurs réduisent leurs investissements au Mali.

**25. Le personnel du FMI a recommandé que les efforts visant à élargir l'assiette fiscale s'alignent sur les recommandations de l'évaluation TADAT de 2023.** Il a suggéré que les mesures d'augmentation des recettes doivent être axées sur l'accélération de la dématérialisation du paiement des impôts pour les grandes et moyennes entreprises, la généralisation du paiement mobile de l'impôt pour les petits contribuables et les micro-contribuables, l'élargissement des sources de données à des fins de recoupement des données fiscales, le renforcement de la fonction de renseignement et de l'analyse des risques des contribuables, et l'achèvement de l'interconnexion numérique entre les systèmes informatiques du fisc, des douanes et du Trésor (voir la section sur la gouvernance). La rationalisation des exonérations de TVA et les droits d'accise constituent d'autres

réformes essentielles (voir annexe II). À moyen terme, compte tenu des pressions de financement croissantes dans les années à venir et de la baisse continue des flux d'aide, le personnel du FMI a souligné que la mobilisation des recettes intérieures sera cruciale pour répondre aux besoins supplémentaires de financement.

**26. L'élaboration d'un cadre budgétaire à moyen terme détaillé, conforme aux recommandations régionales, est perçue comme un levier pour renforcer la gestion des finances publiques.** Le personnel du FMI a exprimé son soutien au Plan d'action 2024 révisé de la Commission de l'UEMOA sur la mobilisation des recettes intérieures, qui appelle à l'adoption d'une Stratégie de recettes à moyen terme (MTRS) dans tous les pays. Toutefois, le personnel a noté que, pour de nombreux pays de la région, l'échéance de 2025 semble difficile à respecter. Il a recommandé de faire appel, au besoin, à l'assistance technique disponible.

**27. Lors des discussions sur le contrôle des dépenses publiques, le personnel a identifié trois priorités clés : la réforme des entreprises publiques, la maîtrise de la masse salariale publique et la meilleure ciblage des subventions.** Il a recommandé de réformer les entreprises publiques déficitaires — notamment EDM, CMDT, et SOMAGEP/SOMAPEP — en renforçant leur gouvernance, en améliorant la gestion de la performance et en mettant en place des tarifs plus efficaces, avec l'appui de la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques, notamment pour le séquençage des réformes. Des efforts supplémentaires pour contenir la masse salariale contribueraient à dégager de l'espace budgétaire, notamment par le gel ciblé des recrutements, le remplacement partiel des départs à la retraite, et l'instauration d'une grille salariale unifiée fondée sur la performance, afin de respecter le plafond de 35 % fixé par l'UEMOA. Le remplacement progressif des subventions générales sur le carburant et l'électricité par des transferts sociaux ciblés permettrait également de réduire les pressions sur les dépenses courantes.

**28. Le personnel du FMI considère que la protection de l'investissement public et des dépenses sociales prioritaires est essentielle pour ne pas compromettre la croissance future.** Afin de maximiser l'impact des dépenses d'investissement sur la croissance, il souligne l'importance d'éviter de nouvelles coupes dans les dépenses en capital, tout en veillant à la qualité et à l'efficacité des investissements publics. Une meilleure sélection des projets, par exemple au moyen d'un registre centralisé des actifs, d'une réserve d'investissements prioritaires et d'une gestion plus solide des projets, pourrait contribuer à améliorer les normes, en particulier si elle s'accompagne de réformes approfondies de la gestion des finances publiques. Les autorités ayant augmenté les dépenses sociales et de développement prioritaires au premier semestre 2025, le personnel les encourage à poursuivre leurs efforts pour protéger les plus vulnérables et créer les conditions nécessaires au développement du capital humain — comme prévu dans le cadre du SMP — par exemple en élargissant les transferts monétaires ciblés pour lutter contre l'insécurité alimentaire généralisée, en étroite coordination avec les partenaires de développement.

#### ***Point de vue des autorités***

**29. Les autorités soulignent qu'elles restent déterminées à assurer la discipline budgétaire et à maîtriser les arriérés, tout en maintenant les dépenses sociales.** Elles

s'attendent à une augmentation significative des recettes fiscales grâce au code minier révisé de 2023, et anticipent une hausse des investissements miniers. Elles ont également fait valoir que le Mali se compare favorablement aux autres pays riches en ressources, et ont mis en avant la progressivité du régime fiscal minier, lié aux niveaux de prix et de production de l'or. Elles estiment qu'il existe encore des marges pour améliorer la mobilisation des recettes et le contrôle des dépenses, notamment par de nouvelles mesures fiscales et une maîtrise accrue de la masse salariale (voir le rapport FCR 2025, pages 69 à 75, pour plus de détails). Elles partagent l'importance d'un cadre budgétaire crédible et restent ouvertes à une collaboration avec les prestataires d'assistance technique pour consolider les acquis.

## B. Réformes structurelles : favoriser une croissance durable et inclusive

**30. Un secteur privé solide, soutenu par une amélioration du climat des affaires, est nécessaire pour soutenir les perspectives de croissance à long terme.** Les autorités ont reconnu, tout comme le personnel du FMI, que les ressources naturelles du Mali et sa population jeune constituent un fort potentiel de croissance. Toutefois, les risques sécuritaires persistants, l'incertitude entourant les politiques économiques et les chocs climatiques affaiblissent ces perspectives. Les autorités ont également admis que, dans un contexte budgétaire contraint, le secteur privé doit être le moteur de la relance économique — en créant des emplois de qualité, en favorisant la diversification et en améliorant la productivité. Elles œuvrent activement à attirer davantage d'investissements directs étrangers (IDE), notamment dans le secteur minier. Pour y parvenir, il faudra engager des réformes plus profondes pour améliorer le climat des affaires, accroître la prévisibilité des politiques économiques et renforcer la gouvernance. Les recommandations de politique structurelle issues des consultations de 2023 au titre de l'article IV restent pertinentes, mais les services du FMI ont particulièrement insisté sur l'incertitude entourant l'action publique (voir le document de la série des Questions générales et ci-dessous) et sur la nécessité de prendre des mesures concrètes pour faire avancer le plan de développement des autorités, tout en alliant ambition et réalisme.

**31. Il sera essentiel de continuer de réduire l'incertitude pour stabiliser le climat d'investissement.** Les coûts fixes élevés dissuadent les investisseurs lorsque les perspectives politiques ne sont pas claires, surtout dans un contexte de resserrement des conditions de financement mondiales et de diminution des aides, qui entravent la croissance. Des politiques plus stables et des cadres réglementaires transparents, en particulier en ce qui concerne les taxes minières, ainsi que la stabilité macroéconomique, peuvent encourager les engagements de capitaux à long terme et renforcer l'efficacité des marchés financiers. Le document de la série des Questions générales relatif à l'incertitude souligne comment une plus grande stabilité des politiques se traduit directement par une croissance et une résilience plus forte. Les autorités ont également insisté sur l'importance d'un environnement sécuritaire stable.

**32. La mise en œuvre en temps voulu du plan national de développement favorisera une croissance durable et plus forte si le pays parvient à surmonter les difficultés qui ont entravé son développement dans le passé.** Plus tôt cette année, les autorités ont lancé la Vision 2063 du

Mali. Ce plan visant à atteindre une croissance de 10 % au cours des 40 prochaines années, avec des périodes de mise en œuvre échelonnées sur 10 ans, est axé dans un premier temps sur le développement de pôles économiques régionaux et de filières économiques porteuses, sur l'investissement dans les transports et les infrastructures, sur le développement des compétences, sur l'amélioration du système de santé et sur le renforcement de la gouvernance. Le personnel du FMI a souscrit aux priorités des autorités, notamment la levée des goulets d'étranglement persistants : demande croissante d'électricité, état médiocre des infrastructures de transport et de TIC, accès limité à l'eau, à l'assainissement et à l'éducation. Le personnel a également souligné l'importance des mesures visant à améliorer le climat des affaires et la prévisibilité (voir paragraphe précédent), ainsi que des réformes de la gouvernance (voir ci-dessous). Les autorités mettent l'accent sur l'expansion des secteurs existants (or, lithium, textile) pour initier le processus de diversification. Le personnel a rappelé que les politiques industrielles peuvent soutenir la diversification en corrigeant les défaillances du marché, mais qu'elles doivent être bien conçues et efficacement mises en œuvre — ce qui représente un défi important. Le personnel a mentionné les leçons tirées des expériences réussies en matière de politiques industrielles, notamment la nécessité de maintenir la stabilité macroéconomique, d'investir dans le capital humain et de promouvoir la concurrence. Il a également souligné l'importance de reconnaître les limites d'une stratégie de développement pilotée par l'État et de clarifier les contraintes de financement ainsi que la disponibilité de ressources extérieures, dans un contexte géopolitique incertain.

### ***Point de vue des autorités***

**33. Les autorités affirment que l'incertitude entourant l'action des pouvoirs publics est maîtrisée, mettant en évidence les réformes structurelles en cours et leur programme de croissance à long terme.** Elles citent le maintien des investissements dans le secteur minier, notamment l'ouverture d'une deuxième mine de lithium, et les récentes réformes judiciaires comme preuve de la stabilité de l'environnement, faisant observer que certains classements internationaux pourraient ne pas tenir pleinement compte de ces avancées. Les priorités consistent notamment à concentrer davantage les dépenses d'éducation sur la formation primaire, technique et professionnelle, à améliorer les résultats d'EDM et du secteur de l'énergie, et à renforcer la cohésion sociale, la gouvernance et la sécurité du pays.

## **C. Réformes de la gouvernance : entretenir la dynamique**

**34. Le renforcement de la gouvernance est essentiel pour améliorer l'efficacité des dépenses, renforcer la confiance des bailleurs de fonds et attirer les investissements privés.** À la suite du programme appuyé par la FEC sur la période 2019–2022 et du diagnostic de la gouvernance de 2021 (voir SIP de 2023), le Mali a mis en œuvre un ensemble de réformes en matière de lutte contre la corruption, de justice et de LBC/FT. Toutefois, les discussions ont révélé la persistance de certaines lacunes, notamment la sous-déclaration des déclarations de patrimoine, une supervision insuffisante des entreprises publiques (EP), ainsi que des opérations budgétaires non enregistrées (ajustements stock-flux, documentés dans un SIP de 2023), qui viennent alourdir la dette publique. Le personnel du FMI a conseillé aux autorités de maintenir leur engagement à

approfondir les réformes de la gestion des finances publiques (GFP) et de la gouvernance, en s'appuyant sur les recommandations encore non mises en œuvre du diagnostic de 2021 et sur l'assistance technique continue du FMI, afin de combler ces lacunes.

**35. L'atténuation de la corruption et le renforcement de l'état de droit devraient contribuer à rétablir la confiance des investisseurs et à stimuler la croissance.** Les récents cas de fraude, en particulier dans les entreprises publiques, et les arriérés historiquement élevés envers les fournisseurs mettent en évidence les vulnérabilités des systèmes de paiement et de passation des marchés publics de l'État. Les services du FMI saluent les efforts des autorités pour renforcer les principales institutions de gouvernance telles que le Bureau du Vérificateur général, les parquets et les juridictions — en leur attribuant les ressources nécessaires pour résorber les arriérés de dossiers — ainsi que pour améliorer l'intégrité judiciaire. Il note cependant les progrès limités en matière de déclarations de patrimoine des hauts responsables : seulement 74 déclarations ont été soumises en 2024, et aucune n'a été publiée. Les efforts doivent se concentrer sur des améliorations à court terme en matière de transparence et de publication par les responsables de haut niveau. Le personnel salue également le rôle actif du Mali dans le processus d'examen de la corruption mené par l'ONUDC, ainsi que sa participation en tant qu'évaluateur pour des pays comme le Sénégal, l'Albanie et l'Afrique du Sud.

**36. Les initiatives visant à améliorer la gestion des finances publiques par une responsabilisation et une transparence accrues sont essentielles pour combler les lacunes qui subsistent en matière de gouvernance budgétaire.** Les services du FMI constatent des progrès notables en ce qui concerne les repères structurels du programme de référence. En mai 2025, le recensement des comptes bancaires du secteur public a permis de détecter les soldes dormants et de jeter les bases d'un compte unique du Trésor, tandis que l'intégration des systèmes informatiques des impôts, des douanes et du Trésor est en bonne voie pour fin juillet : elle laisse entrevoir un meilleur partage des données et une plus grande transparence, conformément au calendrier d'achèvement prévu dans le programme de référence ou en avance sur celui-ci. Enfin, les autorités ont indiqué qu'elles réaliseront en juillet 2025 une première revue interne de l'utilisation initiale du décaissement d'avril au titre de la FCR, afin de confirmer l'alignement sur les objectifs du programme.

**37. L'amélioration de la gouvernance budgétaire du secteur minier pourrait créer les conditions d'une bonne gestion des finances publiques à long terme.** Les services du FMI ont mis en garde sur le fait que l'incertitude réglementaire et l'atteinte à la réputation liées au litige impliquant la plus grande société minière pourraient dissuader de nouvelles explorations minières et nuire à l'investissement à long terme. Certains aspects du code minier révisé, comme le droit de préemption de l'État, pourraient introduire une incertitude juridique pour les entreprises souhaitant obtenir un permis d'exploitation. Toutefois, les autorités précisent que toutes les sociétés minières en activité, sauf une, ont déjà accepté ces dispositions. De même, les services du FMI notent que l'incertitude demeure quant à la portée et aux objectifs de la nouvelle entreprise publique, la Société de recherche et d'exploitation des ressources minérales du Mali (SOREM). Par conséquent, les services du FMI ont insisté sur la nécessité d'établir des règles claires, transparentes et stables pour

la surveillance sectorielle et de veiller à ce que toute nouvelle entité ou tout nouveau partenariat publics fassent preuve d'un niveau élevé de responsabilisation et de transparence pour réduire les risques réglementaires. Les services du FMI ont souligné l'importance de protéger le budget des fluctuations des prix des produits de base en créant un volant de sécurité avec les recettes exceptionnelles plutôt qu'en les laissant alimenter des dépenses procycliques.

**38. Poursuivre la mise en œuvre des mesures de transparence applicables aux bénéficiaires effectifs permettra d'accroître la responsabilisation et contribuera à lutter contre la fraude fiscale et la corruption.** Les services du FMI saluent les mesures prises récemment, telles que la mise en place du registre centralisé des bénéficiaires effectifs, avec 3 143 déclarations effectuées en 2024. Il convient de maintenir cette dynamique, notamment en appliquant des sanctions administratives (conformément à la recommandation 24 du GAFI et à la loi 2023-049 du 31 août 2023) aux entités qui ne respectent pas les règles, en vérifiant l'exactitude des informations fournies et en veillant à ce que les informations soient mises à la disposition des autorités compétentes en temps utile.

#### ***Point de vue des autorités***

**39. Comme les services du FMI, les autorités estiment qu'il importe de mener des réformes durables de la gouvernance et notent les progrès importants accomplis.** Outre toutes les réformes évoquées ci-dessus, elles ont cité d'autres réformes en cours, notamment à la Cour des comptes, au Conseil supérieur de la magistrature et à la Cour suprême. Elles ont aussi souligné que le retrait du Mali de la liste grise du GAFI, le 13 juin 2025, était un signe tangible des progrès accomplis dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

## **D. Autres questions**

**40. La dernière évaluation de la BCEAO, achevée en août 2023, a révélé que la banque centrale dispose toujours de dispositifs d'audit bien établis et d'un environnement de contrôle solide.** La BCEAO s'emploie actuellement à donner suite à la recommandation de l'évaluation des sauvegardes proposant d'aligner ses statuts sur les changements prévus dans l'accord de coopération de 2019 avec la France.

**41. Les programmes de développement des capacités du FMI continueront d'accompagner les autorités dans leur travail de réforme.** L'assistance technique du FMI restera axée sur les principales priorités des autorités, à savoir la mobilisation des recettes intérieures, la gestion des finances publiques et les réformes de la gouvernance (annexe VII). Avec l'appui du FMI, le Mali renforce l'information budgétaire des structures hors budget, harmonise l'enregistrement de la dette et met les comptes nationaux aux normes du Système de comptabilité nationale (SCN) 2008. Cependant, certaines lacunes persistent en matière de granularité, d'actualité et de cohérence des données (annexe VIII), ce qui souligne la nécessité d'améliorer les statistiques des secteurs réel et extérieur et de publier des données trimestrielles de balance des paiements. Afin d'améliorer les prévisions, les services du FMI et les autorités ont convenu d'ajouter une nouvelle ligne de travail de développement des capacités axée sur la modélisation macroéconomique à

l'appui des projections de croissance à court et moyen terme de l'Institut national de la statistique du Mali (INSTAT).

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**42. La croissance devrait atteindre 5 % en 2025, reflétant la résilience de l'économie malienne.** Cette amélioration des perspectives s'explique par une production agricole meilleure que prévu, le début de l'extraction du lithium et la poursuite de la croissance dans le secteur des services, soutenue par un meilleur approvisionnement en électricité et une baisse des coupures. La diminution de l'aide étrangère, la baisse de la production aurifère et la fermeture de la plus grande mine en raison d'un conflit prolongé impliquant les autorités pèsent sur les perspectives. Le déficit des transactions courantes diminuera pour s'établir à 4,8 % du PIB, sous l'effet de la baisse des cours du pétrole et de l'appréciation du franc CFA, tandis que le déficit budgétaire devrait se creuser à 3,4 % du PIB.

**43. Des risques considérables pèsent sur les perspectives économiques du Mali.** L'incertitude entourant la plus grande mine d'or du Mali pèse lourdement sur les perspectives et pourrait décourager de nouveaux investissements étrangers. Une intensification des risques sécuritaires pourrait également plomber la croissance, aggraver l'insécurité alimentaire et provoquer de nouveaux déplacements internes. De même, une flambée des cours du pétrole pourrait entraîner une nouvelle crise de l'électricité. Il convient de limiter les vulnérabilités du secteur financier, car les conditions de financement extérieur restent tendues et les risques découlant des liens entre les banques et l'État ont augmenté étant donné le niveau élevé des besoins de financement des administrations publiques. En outre, les risques climatiques sont élevés, compte tenu de l'exposition du Mali ces dernières années à la sécheresse, aux inondations dévastatrices et aux foyers d'organismes nuisibles.

**44. Après avoir permis une hausse justifiée du déficit budgétaire en 2025, le gouvernement devra « faire plus avec moins » pour ramener le déficit sous le plafond de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA d'ici 2027.** Les services du FMI saluent l'engagement des autorités à atteindre cet objectif, qu'elles espèrent concrétiser grâce à une augmentation des recettes minières découlant du code minier révisé de 2023. Cette situation demeurant incertaine, les services du FMI estiment que cet objectif devrait être principalement poursuivi en augmentant les recettes intérieures et en maîtrisant plus rigoureusement les dépenses, notamment en gérant la masse salariale de la fonction publique, en menant des réformes des entreprises publiques et en veillant à ce que les subventions soient bien ciblées. Les services du FMI mettent en garde contre une réduction des dépenses d'investissement qui entraverait les perspectives de développement et de croissance à long terme du Mali et prônent la protection des plus vulnérables au moyen de transferts sociaux ciblés.

**45. À moyen terme, des réformes structurelles seront essentielles pour améliorer les perspectives de croissance du Mali.** Alors que l'État sera probablement en proie à des difficultés financières, le secteur privé devra jouer un rôle plus important pour relancer la croissance. À cet

effet, il sera important que les autorités créent un climat stable et propice aux entreprises. Il sera essentiel d'assurer la transparence des cadres réglementaires et de s'engager à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent le progrès sur le plan des capitaux, de la main-d'œuvre et des technologies. Le programme de croissance à long terme du gouvernement est ambitieux et stratégique, mais une collaboration régionale et un engagement renouvelé avec les partenaires bilatéraux et internationaux seront nécessaires pour contribuer au financement et à la mise en œuvre de ce programme.

**46. En outre, les réformes de la gouvernance devront continuer à jouer un rôle important pour améliorer le climat des affaires au Mali et attirer les investissements étrangers.** Les services du FMI saluent les progrès accomplis dans la lutte contre la corruption et les réformes visant à renforcer l'état de droit. De même, les efforts visant à renforcer la gestion des finances publiques — notamment par la numérisation, le renforcement de la coordination entre les services fiscaux et l'adoption d'un cadre budgétaire à moyen terme — permettront de renforcer la redevabilité de l'État. Le personnel encourage la poursuite des efforts pour consolider les progrès en matière de transparence sur la propriété effective et de déclaration de patrimoine, dans le but de lutter contre l'évasion fiscale et la corruption. Enfin, la mise en œuvre transparente du nouveau code minier sera essentielle pour renforcer l'attractivité du Mali en tant que destination pour les investissements directs étrangers.

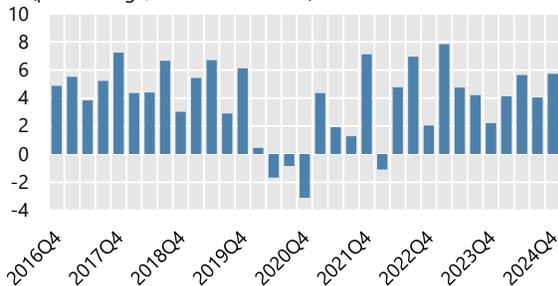
**47. Les services du FMI recommandent que la prochaine consultation au titre de l'article IV pour le Mali se déroule selon le cycle de 12 mois.**

### Graphique 1. Mali : indicateurs à haute fréquence

La croissance du PIB réel s'est maintenue à des niveaux similaires en 2023 et en 2024...

#### Croissance du PIB

(pourcentage, variation annuelle)

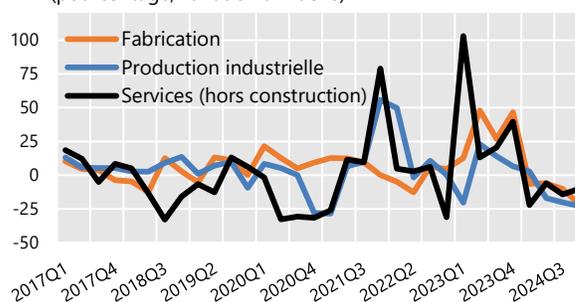


Source: INSTAT; calculs des services du FMI

... malgré des contractions dans le secteur secondaire et dans une partie du secteur tertiaire.

#### Secteurs industriels et de services

(pourcentage, variation annuelle)

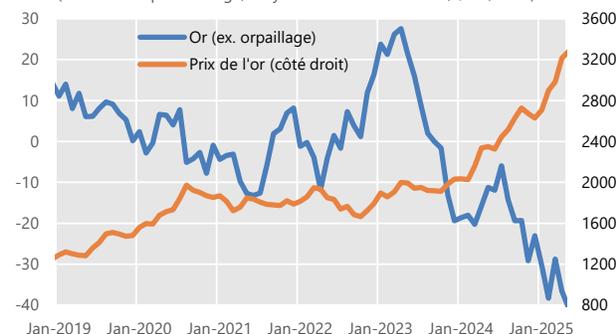


Source: Autorités maliennes ; calculs des services du FMI

La production d'or est restée en repli en 2024, malgré l'augmentation soutenue des cours...

#### Production et prix de l'or

(variation en pourcentage, moyenne mobile sur 4 mois, \$ US/tr.oz.)

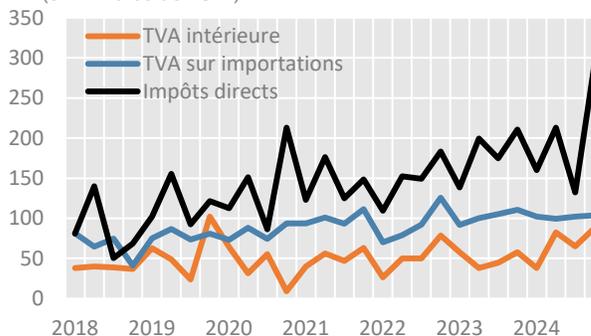


Sources: Malian authorities; London Metal Exchange; IMF Staff Calculations

... et les recettes fiscales directes ont continué d'augmenter, soutenues en particulier par les paiements exceptionnels versés par les compagnies minières.

#### Recettes Fiscales Trimestrielles

(en milliards de FCFA)

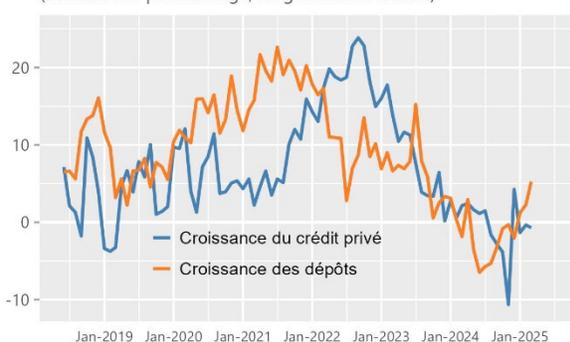


Sources: Autorités maliennes; estimations des services du FMI.

La croissance des dépôts et du crédit est proche de zéro, après avoir été négative pendant une grande partie de 2024...

#### Croissance du crédit et des dépôts

(variation en pourcentage, en glissement annuel)

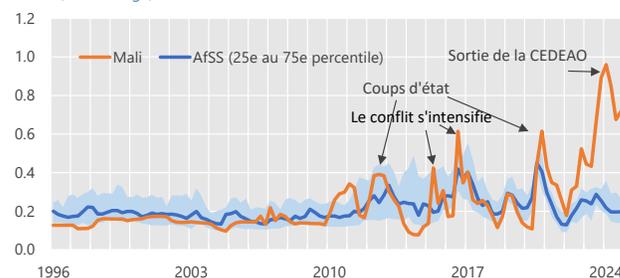


Source: Autorités maliennes; calculs des services du FMI.

...l'incertitude entourant les politiques nationales ayant atteint un niveau sans précédent au début de 2024.

#### Incertain au Mali et Dans le Reste du Monde

(Pourcentage)



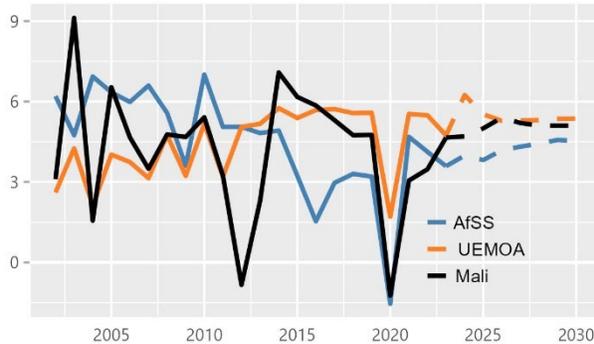
Sources: Ahir, Bloom et Furceri World Uncertainty Index et calculs des services du FMI.

## Graphique 2. Mali : évolution du secteur réel

La croissance du PIB réel du Mali devrait être inférieure à la moyenne de l'UEMOA sur la période de référence...

### Croissance du PIB en AfSS

(en pourcentage)

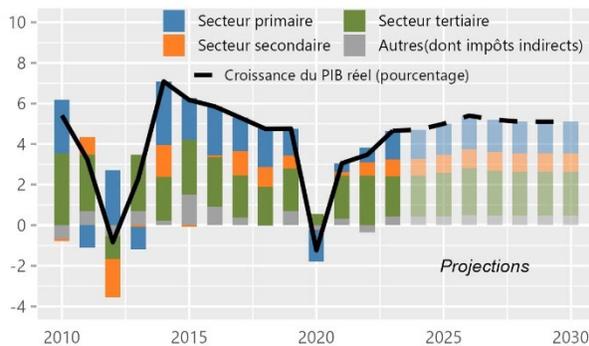


Sources: World Economic Outlook; calculs des services du FMI.

L'accélération de la croissance attendue à partir de 2025 concerne l'ensemble des secteurs...

### Contributions à la croissance : côté offre

(variation en pourcentage, en glissement annuel)

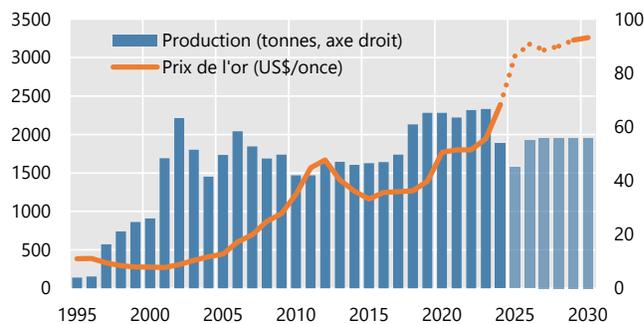


Source: Calculs des services du FMI.

La production d'or devrait reculer en 2025, puis se redresser quelque peu à moyen terme.

### Production et prix de l'or

(en US\$/troy once et en tonnes)

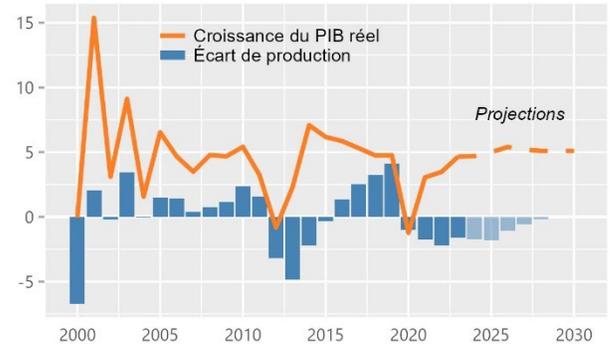


Source: Autorités maliennes ; calculs des services du FMI

... la production devant augmenter de 5,1 % par an entre 2028 et 2030.

### Écart de production

(en pourcentage du PIB potentiel)

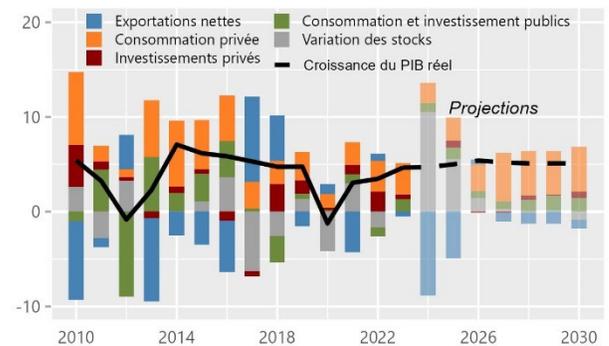


Source: Calculs des services du FMI.

...et côté demande, les contributions à la consommation privée devraient s'accroître à partir de 2027.

### Contributions à la croissance : côté demande

(variation en pourcentage, en glissement annuel)

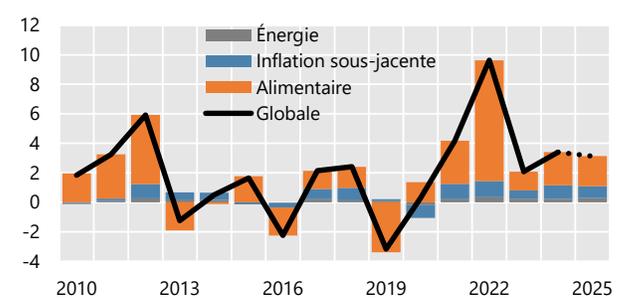


Source: Calculs des services du FMI.

L'inflation a culminé en 2022, principalement sous l'effet de l'augmentation des prix des aliments, mais elle s'est repliée

### Inflation des prix à la consommation et composantes

(pourcentage, variation annuelle et cotisations)



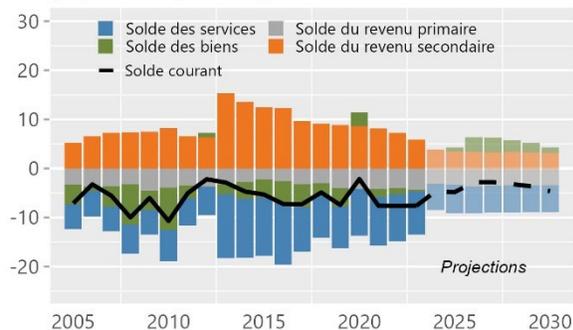
Source: Autorités maliennes ; calculs des services du FMI

### Graphique 3. Mali : évolution du secteur extérieur

Le déficit courant devrait se réduire en 2026, sous l'effet d'un excédent plus élevé des échanges de biens...

#### Solde courant

(en pourcentage du PIB)

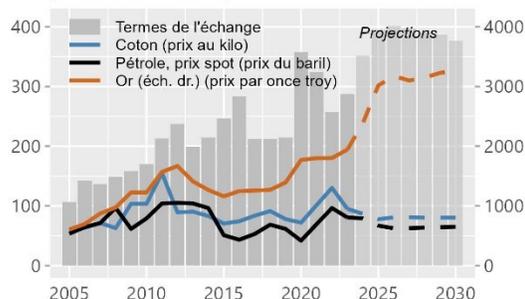


Source: Autorités maliennes; calculs des services du FMI.

... et les termes de l'échange devraient rester globalement inchangés, avant de se détériorer à moyen terme.

#### Prix internationaux des matières premières

(en dollars américains)

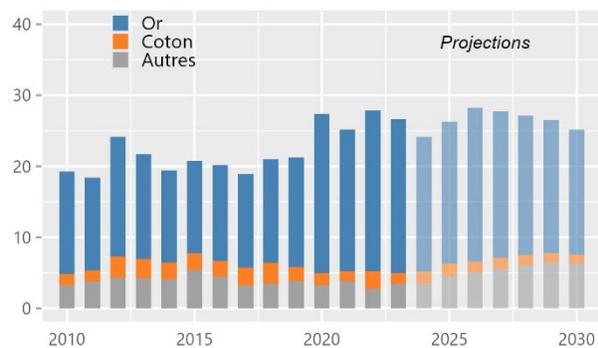


Source: World Economic Outlook; calculs des services du FMI.

L'or représentait près de 80 % des exportations totales en 2024 et devrait rester le principal produit d'exportation...

#### Composition des exportations

(en pourcentage du PIB)

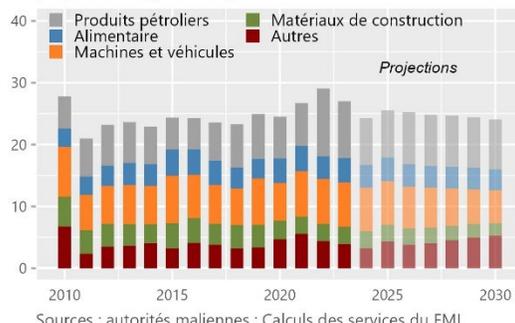


Sources : autorités maliennes ; Calculs des services du FMI.

... tandis que les importations devraient se redresser quelque peu en 2025, leur part dans le PIB ayant diminué en 2024.

#### Composition des importations

(en pourcentage du PIB)

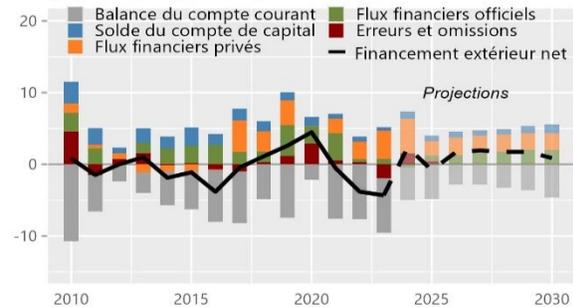


Sources : autorités maliennes ; Calculs des services du FMI.

Le financement extérieur net devrait être négatif en 2025 mais devrait s'améliorer à moyen terme grâce à l'augmentation de la production d'or et au retour de l'appui budgétaire sur les dernières années.

#### Balance des paiements

(en pourcentage du PIB)

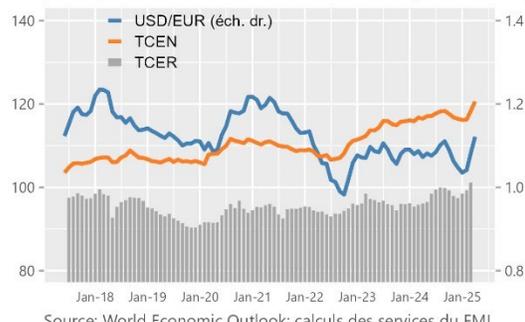


Source: Calculs des services du FMI.

Le TCER s'est légèrement apprécié en 2024 et s'est encore apprécié début 2025.

#### Taux de change

(Indice pour le TCER et le TCEN, unités monétaires pour USD/EUR)



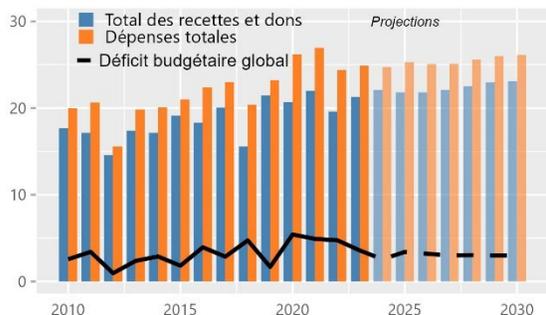
Source: World Economic Outlook; calculs des services du FMI.

## Graphique 4. Mali : évolution des finances publiques

Le déficit budgétaire devrait être ramené au plafond de l'UEMOA de 3 % du PIB en 2027.

### Solde budgétaire

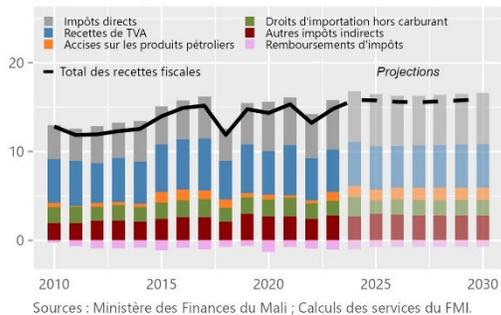
(en pourcentage du PIB)



Le coefficient fiscal devrait avoir augmenté en 2024 et rester élevé à moyen terme...

### Recettes fiscales

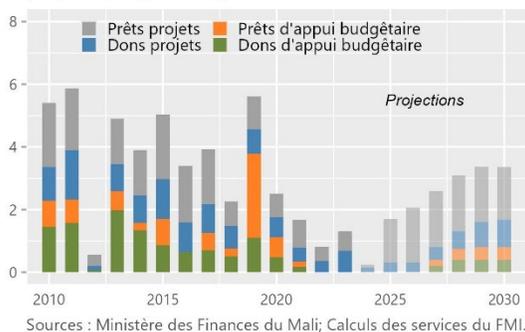
(en pourcentage du PIB)



L'appui budgétaire extérieur est nul ou pratiquement nul depuis 2021...

### Subventions et prêts publics extérieurs

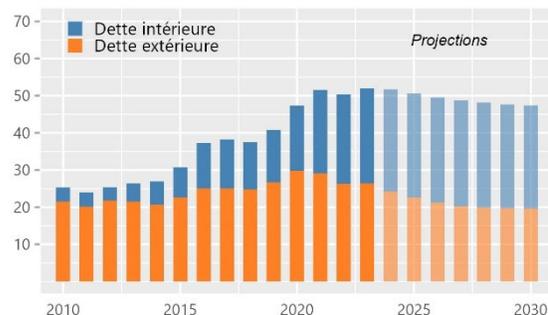
(en pourcentage du PIB)



La dette publique devrait légèrement diminuer à moyen terme.

### Dette publique totale

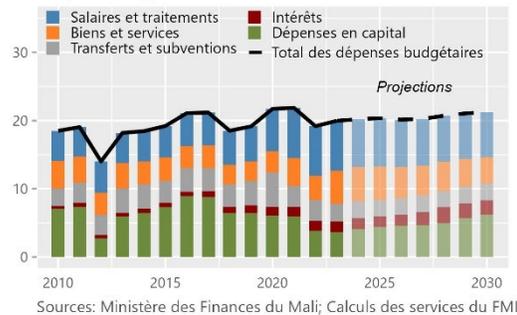
(en pourcentage du PIB)



... tandis que le ratio des dépenses a augmenté en 2024 en raison d'une légère reprise des dépenses d'investissement par rapport à des niveaux

### Les dépenses du gouvernement

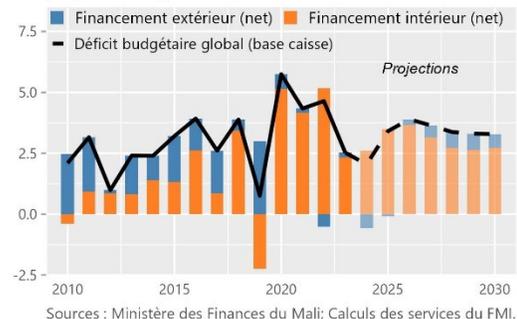
(en pourcentage du PIB)



...et les autorités font appel à un financement intérieur coûteux pour financer le budget.

### Financement

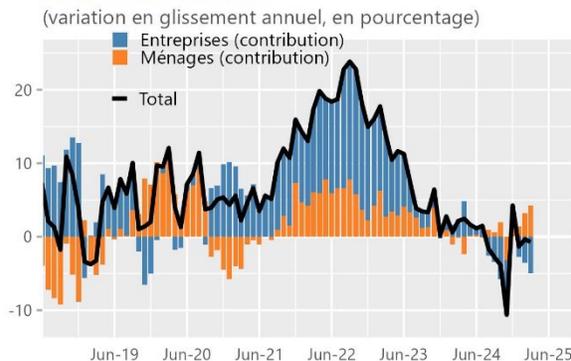
(en pourcentage du PIB)



### Graphique 5. Mali : évolution des secteurs monétaire et financier

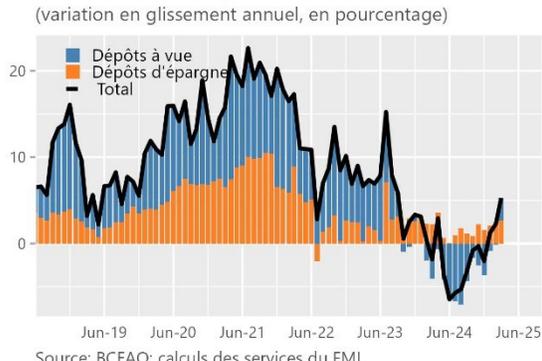
Après avoir décliné pendant l'essentiel de l'année 2024, la croissance du crédit privé a été globalement neutre début 2025...

#### Croissance du crédit



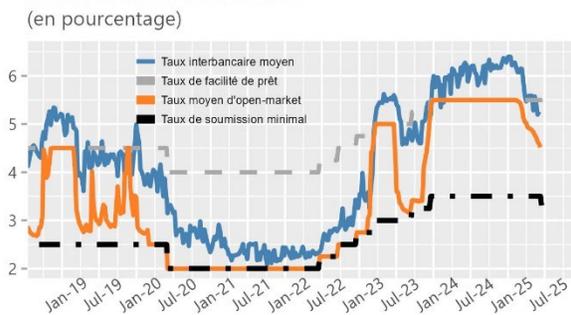
... tandis que la croissance des dépôts est devenue légèrement positive, avec l'arrêt du retrait des dépôts à vue.

#### Croissance des dépôts



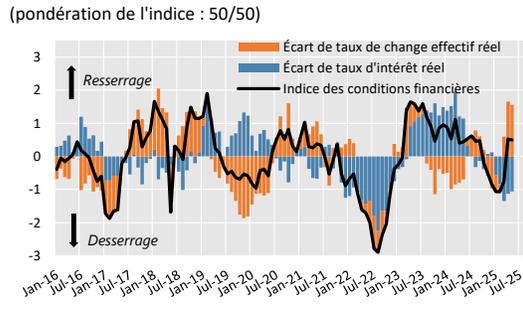
La BCEAO (banque centrale régionale) a réduit son taux directeur de 25 points de base en juin ; les taux du marché ont suivi ...

#### BCEAO: Taux directeurs



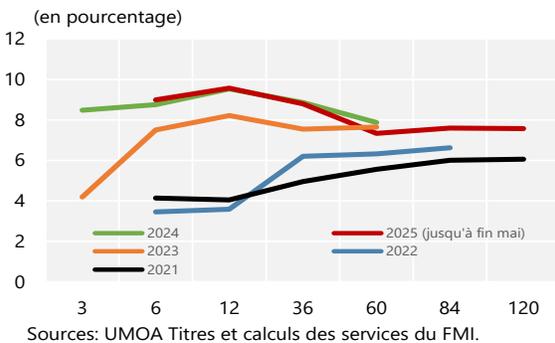
... mais l'appréciation relativement forte du taux de change a entraîné un léger durcissement des conditions financières.

#### Indice des conditions financières



Les coûts d'endettement du Mali restent très importants en raison des rendements élevés sur le marché régional.

#### Courbes de Rendement



Sur le plan réglementaire, la qualité des actifs des banques est restée globalement stable.

#### Crédits en souffrance

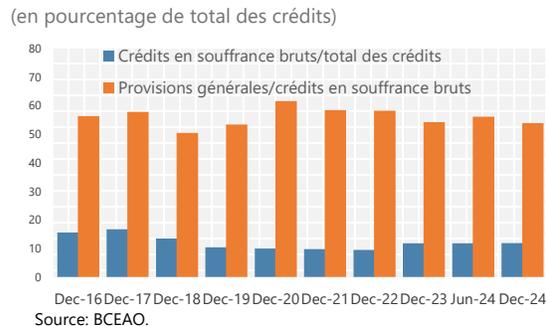


Tableau 1. Mali : principaux indicateurs économiques et financiers, 2021–30

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Est.	Prévisions					
				(Variation annuelle en pourcentage)						
<b>Comptes nationaux et prix</b>										
PIB à prix constants	3.1	3.5	4.7	4.7	5.0	5.4	5.2	5.1	5.1	5.1
Déflateur du PIB	3.4	8.5	2.1	2.7	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
IPC (moyenne annuelle)	3.8	9.7	2.1	3.2	3.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
IPC (fin de période)	8.8	8.1	-0.5	4.7	3.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
<b>Monnaie et crédit</b>										
Crédit à l'État	38.5	77.7	34.8	0.1	2.4	25.1	16.5	11.5	10.8	11.0
Crédit à l'économie	15.9	14.9	0.3	4.3	-5.2	7.5	7.3	7.2	7.2	7.2
Masse monétaire au sens large (M2)	36.3	10.7	-1.1	1.8	-1.8	7.5	7.3	7.2	7.2	7.2
<b>Finances de l'administration centrale et dette publique</b>				(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Recettes	21.3	19.3	20.6	22.0	21.5	21.5	21.5	21.6	21.7	21.8
dont : Recettes fiscales	15.3	13.2	14.8	15.8	15.8	15.6	15.6	15.7	15.8	15.9
Dons	0.7	0.4	0.7	0.1	0.3	0.3	0.6	0.9	1.2	1.3
Total des dépenses et prêts nets	26.9	24.4	24.8	24.7	25.2	25.0	25.1	25.6	25.9	26.1
Solde global (base ordonnancement)	-4.9	-4.7	-3.6	-2.6	-3.4	-3.2	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Solde global (base caisse)	-4.3	-4.6	-2.5	-2.0	-3.4	-3.9	-3.6	-3.4	-3.3	-3.3
Dette publique <sup>1</sup>	51.6	50.3	51.9	51.7	50.5	49.5	48.8	48.1	47.7	47.4
Dette publique extérieure	29.0	26.2	26.4	24.2	22.6	21.2	20.3	19.9	19.7	19.6
Dette publique intérieure <sup>2</sup>	22.5	24.1	25.5	27.5	27.9	28.3	28.5	28.2	27.9	27.8
Service de la dette	5.5	6.4	7.1	6.7	7.1	10.1	12.5	13.6	13.1	12.8
<b>Secteur extérieur</b>										
Solde courant, transferts officiels inclus	-7.6	-7.7	-7.6	-4.6	-4.8	-2.8	-2.8	-3.2	-3.6	-4.6
Solde courant, transferts officiels exclus	-10.7	-10.2	-9.6	-4.8	-5.0	-3.0	-3.1	-3.8	-4.2	-5.2
Exportations de biens et services	27.9	30.3	28.9	26.3	28.5	30.4	29.9	29.2	28.6	27.2
Importations de biens et services	39.3	41.2	38.1	31.8	33.4	33.0	32.4	32.4	32.1	31.6
Balance globale des paiements	-0.5	-3.8	-4.3	2.4	-0.8	1.7	1.9	1.7	1.8	0.9
Termes de l'échange (détérioration -)	-9.3	-21.0	12.1	22.2	12.8	1.5	-1.3	-1.9	-0.7	-2.6
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	1.4	-0.5	2.1	1.4	...	...	...	...	...	...
<b>Pour mémoire:</b>										
PIB nominal (milliards de FCFA)	10,708	12,024	12,848	13,815	14,839	15,954	17,119	18,352	19,673	21,090
PIB nominal (milliards de dollars)	19.3	19.3	21.2	22.8	24.4	26.3	28.2	30.2	32.4	34.8
Valeur ajoutée du secteur minier (milliards de FCFA)	1,251	1,530	1,577	1,422	1,492	1,638	1,806	1,895	1,962	2,039
Dette publique (milliards de FCFA)	5521	6053	6666	7147	7495	7897	8346	8830	9378	9987
Taux de change dollar américain (moyenne)	554.2	622.4	606	606	...	...	...	...	...	...
Taux de change dollar américain (fin de période)	580.3	619.5	602	626	...	...	...	...	...	...
Réserves de change de l'UEMOA (fin de période, milliards de dollars)	24.2	18.4	15.8	21.6	...	...	...	...	...	...
Réserves de change de l'UEMOA (fin de période, milliards de FCFA)	14,027	11,397	9,484	13,517	...	...	...	...	...	...
En mois d'importations de biens et services à t+1	5.0	4.0	3.3	4.5	...	...	...	...	...	...
En pourcentage de la masse monétaire au sens large (M2)	34.1	24.9	20.0	26.2	...	...	...	...	...	...
Cours de l'or (dollar/once fine, Londres)	1800	1802	1943	2387	3018	3174	3100	3148	3229	3260
Prix du coton (FCFA/kg)	1175	1697	1207	1100	992	1025	1026	1027	1027	1026
Cours du pétrole (brut au comptant) (dollars le baril)	69.2	96.4	81	79	67	62	63	64	64	65

Sources : Ministère de l'économie et des finances; et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> La dette publique désigne la dette générale du gouvernement.<sup>2</sup> Y compris avances statutaires de la BCEAO, obligations d'État, bons du Trésor et autres créances. À partir de 2021, cela comprend une allocation de DTS d'un montant de 1,3 % du PIB rétrocédée par la BCEAO.

**Tableau 2a. Mali : transactions budgétaires consolidées de l'État, 2021–30**  
(MSFP86 et milliards de FCFA)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Est.	Prévisions					
<b>Recettes et dons</b>	2355	2360	2733	3056	3238	3480	3785	4139	4512	4878
Recettes totales	2281	2318	2645	3036	3190	3429	3682	3964	4276	4608
Recettes budgétaires	1737	1687	2014	2413	2462	2647	2843	3064	3311	3574
Recettes fiscales <sup>1</sup>	1641	1591	1902	2185	2339	2488	2662	2873	3104	3352
Impôts directs	573	595	723	797	874	901	955	1036	1123	1219
Impôts indirectes	1069	996	1179	1388	1465	1588	1707	1837	1981	2133
TVA	605	572	606	681	724	752	823	891	964	1043
Accises sur produits pétroliers	29	36	132	172	179	216	228	250	268	287
Droits d'importation	230	209	218	304	227	270	295	318	341	363
Autres taxes indirectes	285	295	353	371	441	464	485	512	553	597
Remboursements de taxes	-80	-116	-131	-141	-106	-113	-123	-134	-145	-156
Recettes non fiscales	96	96	112	227	123	158	181	191	207	222
Recettes en capital										
Fonds spéciaux et budgets annexes	545	631	632	623	728	782	840	900	965	1034
Dons	74	43	88	20	47	51	103	174	236	270
Projets	48	43	88	20	47	51	68	101	157	186
Budget	18	0	0	0	0	0	34	73	79	84
dont : aide budgétaire générale	17	0	0	0	0	0	34	73	79	84
dont : aide budgétaire sectorielle	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses totales et prêts nets<sup>2</sup></b>	2881	2932	3192	3410	3743	3991	4299	4697	5102	5511
Dépenses budgétaires	2342	2306	2566	2791	3019	3213	3464	3802	4142	4481
Dépenses courantes	1699	1846	2099	2230	2367	2482	2670	2885	3022	3166
Traitements et salaires	788	878	943	963	1051	1110	1174	1241	1312	1387
Biens et services	436	426	624	697	729	725	745	783	803	827
Transferts et subventions	328	365	331	343	352	380	410	442	477	514
Intérêts	147	177	201	228	235	267	340	419	430	438
Dépenses en capital	642	460	467	560	652	731	794	917	1120	1315
Financement extérieur	147	95	113	53	253	328	377	430	505	538
Financement intérieur	495	365	353	507	399	402	417	486	615	777
Fonds spéciaux et budgets annexes	545	631	632	623	728	782	840	900	965	1034
Prêts nets	-5	-5	-5	-4	-4	-5	-5	-5	-5	-5
Solde budgétaire global (base ordonnancement)	-526	-571	-459	-354	-506	-511	-514	-559	-590	-633
Ajustement base caisse	62	13	135	80	0	-111	-110	-60	-60	-60
Solde global (base caisse)	-464	-558	-324	-282	-506	-621	-624	-619	-650	-693
<b>Financement</b>	464	558	324	282	506	621	624	619	650	693
Financement extérieur (net)	19	-62	25	-78	-12	37	85	118	130	120
Prêts	113	56	79	15	206	277	342	394	426	437
Prêts projets	95	56	79	15	206	277	308	329	347	353
Prêts budgétaires	18	0	0	0	0	0	34	64	79	84
Amortissement	-103	-127	-89	-98	-223	-240	-258	-276	-296	-317
Allègement de la dette	9	9	5	6	5	0	0	0	0	0
Variation des arriérés (principal)	0	0	30	0	0	0	0	0	0	0
Financement intérieur (net)	445	620	299	360	518	584	539	501	520	573
Système bancaire	313	590	254	238	523	467	384	313	326	367
Banque centrale	250	57	-19	-76	29	-60	-59	-49	-38	-22
dont : FMI (net)	19	-12	-21	-30	29	-60	-59	-49	-38	-22
Banques commerciales	-67	532	457	84	494	527	443	362	364	389
Ajustement <sup>3</sup>	123	0	-184	230	0	0	0	0	0	0
Recettes de privatisation	-12	-4	-5	-1	-15	0	0	0	0	0
Autre financement	144	34	50	123	10	117	155	188	195	205
Ecart de financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Pour mémoire:</b>										
PIB nominal	10708	12024	12848	13815	14839	15954	17119	18352	19673	21090
Déficit budgétaire primaire net (base ordonnancement)	-379	-394	-258	-127	-271	-244	-173	-140	-161	-195
Recettes fiscales nettes hors paiements miniers exceptionnels	1641	1591	1902	2001	2114	2488	2662	2873	3104	3352
Recettes fiscales du secteur minier <sup>4</sup>	467	659	544	655	453	723	777	839	908	981

Sources: Ministère de l'économie et des finances; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Les projections de recettes fiscales sont basées sur les projections des services, et les projections de dépenses budgétaires sont basées sur le projet de budget 2024 adopté par les autorités.

<sup>2</sup> Base ordonnancement.

<sup>3</sup> Ajustement pour tenir compte de la différence de définition de l'État dans les tableaux budgétaires et la situation monétaire.

<sup>4</sup> Calculée comme la somme de la contribution fiscale des sociétés minières et de leurs sous-traitants aux recettes de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la contribution fiscale du secteur minier à la Direction Générale des Douanes (DGD).

**Tableau 2b. Mali : transactions budgétaires consolidées de l'État, 2021–30**  
(MSFP86, pourcentage du PIB sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Prév.	Prévisions					
<b>Recettes et dons</b>	22.0	19.6	21.3	22.1	21.8	21.8	22.1	22.6	22.9	23.1
Recettes totales	21.3	19.3	20.6	22.0	21.5	21.5	21.5	21.6	21.7	21.8
Recettes budgétaires	16.2	14.0	15.7	17.5	16.6	16.6	16.6	16.7	16.8	16.9
Recettes fiscales <sup>1</sup>	15.3	13.2	14.8	15.8	15.8	15.6	15.6	15.7	15.8	15.9
Impôts directs	5.3	4.9	5.6	5.8	5.9	5.6	5.6	5.6	5.7	5.8
Impôts indirectes	10.0	8.3	9.2	10.0	9.9	10.0	10.0	10.0	10.1	10.1
TVA	5.7	4.8	4.7	4.9	4.9	4.7	4.8	4.9	4.9	4.9
Accises sur produits pétroliers	0.3	0.3	1.0	1.2	1.2	1.4	1.3	1.4	1.4	1.4
Droits d'importation	2.1	1.7	1.7	2.2	1.5	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Autres taxes indirectes	2.7	2.5	2.7	2.7	3.0	2.9	2.8	2.8	2.8	2.8
Remboursements de taxes	-0.7	-1.0	-1.0	-1.0	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
Recettes non fiscales	0.9	0.8	0.9	1.6	0.8	1.0	1.1	1.0	1.1	1.1
Fonds spéciaux et budgets annexes	5.1	5.2	4.9	4.5	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9
Dons	0.7	0.4	0.7	0.1	0.3	0.3	0.6	0.9	1.2	1.3
Projets	0.5	0.4	0.7	0.1	0.3	0.3	0.4	0.5	0.8	0.9
Budget	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.4	0.4
dont : aide budgétaire générale	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.4	0.4
dont : aide budgétaire sectorielle	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Dépenses totales et prêts nets<sup>2</sup></b>	26.9	24.4	24.8	24.7	25.2	25.0	25.1	25.6	25.9	26.1
Dépenses budgétaires	21.9	19.2	20.0	20.2	20.3	20.1	20.2	20.7	21.1	21.2
Dépenses courantes	15.9	15.4	16.3	16.1	16.0	15.6	15.6	15.7	15.4	15.0
Traitements et salaires	7.4	7.3	7.3	7.0	7.1	7.0	6.9	6.8	6.7	6.6
Biens et services	4.1	3.5	4.9	5.0	4.9	4.5	4.3	4.3	4.1	3.9
Transferts et subventions	3.1	3.0	2.6	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Intérêts	1.4	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7	2.0	2.3	2.2	2.1
Dépenses en capital	6.0	3.8	3.6	4.1	4.4	4.6	4.6	5.0	5.7	6.2
Financement extérieur	1.4	0.8	0.9	0.4	1.7	2.1	2.2	2.3	2.6	2.6
Financement intérieur	4.6	3.0	2.8	3.7	2.7	2.5	2.4	2.6	3.1	3.7
Fonds spéciaux et budgets annexes	5.1	5.2	4.9	4.5	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde budgétaire global (base ordonnancement)	-4.9	-4.7	-3.6	-2.6	-3.4	-3.2	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Ajustement base caisse	0.6	0.1	1.0	0.6	0.0	-0.7	-0.6	-0.3	-0.3	-0.3
Solde global (base caisse)	-4.3	-4.6	-2.5	-2.0	-3.4	-3.9	-3.6	-3.4	-3.3	-3.3
<b>Financement</b>	4.3	4.6	2.5	2.0	3.4	3.9	3.6	3.4	3.3	3.3
Financement extérieur (net)	0.2	-0.5	0.2	-0.6	-0.1	0.2	0.5	0.6	0.7	0.6
Prêts	1.1	0.5	0.6	0.1	1.4	1.7	2.0	2.1	2.2	2.1
Prêts projets	0.9	0.5	0.6	0.1	1.4	1.7	1.8	1.8	1.8	1.7
Prêts budgétaires	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.4	0.4
Amortissement	-1.0	-1.1	-0.7	-0.7	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5
Allègement de la dette	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés (principal)	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur (net)	4.2	5.2	2.3	2.6	3.5	3.7	3.1	2.7	2.6	2.7
Système bancaire	2.9	4.9	2.0	1.7	3.5	2.9	2.2	1.7	1.7	1.7
Banque centrale	2.3	0.5	-0.1	-0.6	0.2	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1
dont : FMI (net)	0.2	-0.1	-0.2	-0.2	0.2	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1
Banques commerciales	-0.6	4.4	3.6	0.6	3.3	3.3	2.6	2.0	1.9	1.8
Ajustement <sup>3</sup>	1.1	0.0	-1.4	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes de privatisation	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement	1.3	0.3	0.4	0.9	0.1	0.7	0.9	1.0	1.0	1.0
Ecart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Pour mémoire:</b>										
PIB nominal (en milliards de FCFA)	10,708	12,024	12,848	13,815	14,839	15,954	17,119	18,352	19,673	21,090
Déficit budgétaire primaire net (base ordonnancement)	-3.5	-3.3	-2.0	-0.9	-1.8	-1.5	-1.0	-0.8	-0.8	-0.9
Recettes fiscales nettes hors paiements miniers exceptionnels	15.3	13.2	14.8	14.5	14.2	15.6	15.6	15.7	15.8	15.9
Recettes fiscales du secteur minier <sup>4</sup>	4.4	5.5	4.2	4.7	3.1	4.5	4.5	4.6	4.6	4.7

Sources: Ministère de l'économie et des finances; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Les projections de recettes fiscales sont basées sur les projections des services, et les projections de dépenses

<sup>2</sup> Base ordonnancement.

<sup>3</sup> Ajustement pour tenir compte de la différence de définition de l'État dans les tableaux budgétaires et la situation monétaire.

<sup>4</sup> Calculée comme la somme de la contribution fiscale des sociétés minières et de leurs sous-traitants aux recettes de la

Tableau 3. Mali : besoins bruts de financement du budget, 2024–26

	2024			2025			2026		
	milliards CFAF	millions USD	pourcentage du PIB	milliards CFAF	millions USD	pourcentage du PIB	milliards CFAF	millions USD	pourcentage du PIB
<b>(1) BFBs= (2) + (3)</b>	<b>1,102</b>	<b>1,817</b>	<b>8.0</b>	<b>1,470</b>	<b>2,413</b>	<b>9.9</b>	<b>1,984</b>	<b>3,275</b>	<b>12.4</b>
(2) Déficit global (base caisse)	354	585	2.6	506	830	3.4	511	843	3.2
Déficit primaire dons exclus	146	241	1.1	319	523	2.1	295	486	1.8
Intérêts dus	228	376	1.6	235	385	1.6	267	441	1.7
Dette intérieure	195	322	1.4	193	317	1.3	232	383	1.5
Dette extérieure, dont:	32	53	0.2	41	68	0.3	35	58	0.2
Banque mondiale	10	17	0.1	10	16	0.1	10	16	0.1
(3) Amortissement	747	1,233	5.4	964	1,583	6.5	1,474	2,433	9.2
Dette intérieure	619	1,021	4.5	695	1,141	4.7	1,174	1,937	7.4
Dette extérieure, dont:	128	211	0.9	269	442	1.8	300	495	1.9
Banque mondiale	29	48	0.2	35	57	0.2	38	62	0.2
FMI	30	49	0.2	46	75	0.3	60	99	0.4
<b>(4) Financement = (5) + (6) + (7)</b>	<b>1,102</b>	<b>1,817</b>	<b>8.0</b>	<b>1,471</b>	<b>2,415</b>	<b>9.9</b>	<b>1,984</b>	<b>3,275</b>	<b>12.4</b>
(5) Intérieure	1,001	1,652	7.2	1,264	2,075	8.5	1,818	3,001	11.4
Obligations et bons du Trésor	1,029	1,697	7.4	1,244	2,043	8.4	1,818	3,001	11.4
Crédit net bancaire	150	248	1.1	71	116	0.5	-60	-99	-0.4
Banque Centrale, dont:	-76	-126	-0.6	29	48	0.2	-60	-99	-0.4
FMI achats	0	0	0.0	75	123	0.5	0	0	0.0
Variation des dépôts (moins = augmentation)	-1	-1	0.0	0	0	0.0	0	0	0.0
DTS	0	0	0.0	0	0	0.0	0	0	0.0
Dépôts (- utilisation des dépôts)	47	77	0.3	0	0	0.0	0	0	0.0
Banques commerciales (net)	226	374	1.6	42	68	0.3	0	0	0.0
Autres	-150	-248	-1.1	-50	-82	-0.3	60	99	0.4
(6) Extérieure	20	34	0.1	206	338	1.4	277	458	1.7
Prêts projets	15	24	0.1	206	338	1.4	277	458	1.7
Prêts budgétaires	0	0	0.0	0	0	0.0	0	0	0.0
Autre	6	9	0.0	0	0	0.0	0	0	0.0
(7) Variation du flottant et des arriérés	80	132	0.6	0	0	0.0	-111	-183	-0.7
Flottant	80	132	0.6	0	0	0.0	-111	-183	-0.7
Arriérés	0	0	0.0	0	0	0.0	0	0	0.0
<b>(8) Besoin de financement = (1) - (4)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>
<b>Pour mémoire:</b>									
PIB nominal (milliards de FCFA)	13,815	22,789	100.0	14,839	24,362	100.0	15,954	26,335	100.0
Solde budgétaire global (base ordonnancement)	354	585	2.6	506	830	3.4	511	843	3.2
Déficit global (base caisse)	282	466	2.0	506	830	3.4	621	1,026	3.9
Financement intérieur (net)	813	1,341	5.9	559	919	3.8	584	964	3.7
Financement externe (net)	-108	-178	-0.8	-63	-104	-0.4	-23	-37	-0.1
Ajustement en caisse	80	132	0.6	0	0	0.0	-111	-183	-0.7
Dette extérieure et intérieure publique	7,147	11,789	51.7	7,495	12,304	50.5	7,897	13,036	49.5
Service de la dette	975	1,608	7.1	1,199	1,968	8.1	1,741	2,873	10.9
Taux de change (FCFA par USD)	606			609			606		

Sources: Ministère de l'économie et des finances; estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 4a. Mali : balance des paiements, 2021–30**  
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Est.	Prévisions					
<b>Solde extérieur courant</b>										
Transferts officiels non compris	-1151	-1225	-1234	-659	-735	-472	-539	-689	-823	-1097
Transferts officiels compris	-814	-920	-977	-642	-715	-450	-481	-589	-715	-981
<b>Balance commerciale</b>	-169	-135	-45	-15	122	479	508	444	402	228
Exportations, f.à.b.	2694	3353	3429	3335	3906	4506	4749	4979	5215	5311
Coton (fibre)	157	295	197	227	252	255	259	259	262	264
Or	2129	2726	2790	2623	2973	3450	3537	3594	3687	3721
Autres	408	331	443	486	680	801	953	1126	1266	1325
Importations, f.à.b.	-2863	-3487	-3475	-3350	-3783	-4027	-4242	-4535	-4813	-5082
Produits pétroliers	-751	-1314	-1182	-1044	-1124	-1344	-1408	-1528	-1623	-1721
Importations de produits alimentaires	-438	-441	-514	-507	-567	-573	-603	-635	-670	-716
Autres	-1675	-1732	-1778	-1799	-2092	-2110	-2231	-2372	-2520	-2646
Services, net	-1059	-1167	-1129	-733	-853	-890	-948	-1016	-1086	-1146
Crédit	290	295	288	304	322	342	364	386	410	435
Débit	-1349	-1462	-1417	-1037	-1175	-1232	-1312	-1402	-1496	-1582
<i>dont fret</i>	-611	-740	-742	-718	-806	-858	-904	-967	-1026	-1083
Revenus, net	-456	-488	-561	-434	-498	-571	-601	-634	-669	-723
<i>Intérêts sur dette publique</i>	-38	-41	-28	-32	-41	-35	-37	-39	-43	-49
Transferts, net	871	869	759	540	513	531	561	617	638	661
Transferts privés, net	534	564	501	522	494	509	502	517	531	545
Transferts officiels, net <sup>1</sup>	336	305	258	18	20	23	58	100	108	116
<i>Aide budgétaire</i>	18	0	0	0	0	0	34	73	79	84
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	734	479	434	968	594	721	812	910	1060	1165
Compte de capital, net	77	77	65	143	115	123	125	140	199	241
<i>Annulation de la dette</i>	9	9	5	6	5	4	4	3	3	9
<i>Dons projets</i>	49	39	41	11	47	51	68	101	157	186
Compte d'opérations financières	658	401	369	825	478	598	687	769	861	925
Secteur privé (net)	108	349	270	879	358	385	414	443	475	510
Investissement direct (net)	324	419	408	492	460	495	531	569	610	654
Investissement en portefeuille (net)	-4	-1	0	0	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Autres flux de capitaux privés	-211	-69	-138	387	-101	-109	-117	-125	-134	-144
Officiel (net)	407	52	99	-54	121	213	273	326	386	415
Investissement en portefeuille (net)	397	123	109	30	138	175	188	209	256	295
Déboursments	113	56	79	15	206	277	342	394	426	437
Aides budgétaires	18	0	0	0	0	0	34	64	79	84
Financement de projets	95	56	79	15	206	277	308	329	347	353
Amortissement de la dette publique	-103	-127	-89	-98	-223	-240	-258	-276	-296	-317
Erreurs et omissions	22	-17	-12	0	0	0	0	0	0	0
<b>Solde global</b>	-58	-459	-555	327	-122	271	331	320	345	185
<b>Financement</b>	58	459	555	-327	122	-271	-331	-320	-345	-185
Avoirs extérieurs (net) <sup>2</sup>	58	459	555	-327	122	-271	-331	-320	-345	-185
Compte opérationnel	181	471	577	-297	92	-211	-272	-272	-307	-163
FMI basé sur tirage existant (net)	19	-12	-21	-30	29	-60	-59	-49	-38	-22
Allocation de DTS	-142									
<b>Commerce extérieur</b>				(Variation annuelle en pourcentage)						
Volume d'exportations	3.1	10.1	-0.5	-8.2	-0.2	6.2	2.8	1.9	2.1	2.0
Volume d'importations	11.0	-14.9	8.6	11.2	14.6	1.2	3.8	4.7	4.4	3.2
Valeur unitaire des exportations	-5.1	13.0	2.8	6.0	11.1	6.7	0.1	0.2	0.9	-0.4
Valeur unitaire des importations	4.6	43.1	-8.3	-13.3	-1.5	5.1	1.5	2.1	1.6	2.3
Termes de l'échange	-9.3	-21.0	12.1	22.2	12.8	1.5	-1.3	-1.9	-0.7	-2.6

Sources: Autorités Maliennes, estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Comprend le financement par la communauté internationale des importations de services de sécurité en rapport avec l'intervention militaire étrangère dans le pays, jusqu'à 2023.

<sup>2</sup> Comprend la position de réserve du Fonds

**Tableau 4b. Mali : balance des paiements, 2021–30**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Est.	Prévisions					
<b>Solde extérieur courant</b>										
Transferts officiels non compris	-10.7	-10.2	-9.6	-4.8	-5.0	-3.0	-3.1	-3.8	-4.2	-5.2
Transferts officiels compris	-7.6	-7.7	-7.6	-4.6	-4.8	-2.8	-2.8	-3.2	-3.6	-4.6
<b>Balance commerciale</b>	-1.6	-1.1	-0.4	-0.1	0.8	3.0	3.0	2.4	2.0	1.1
Exportations, f.à.b.	25.2	27.9	26.7	24.1	26.3	28.2	27.7	27.1	26.5	25.2
Coton (fibre)	1.5	2.5	1.5	1.6	1.7	1.6	1.5	1.4	1.3	1.3
Or	19.9	22.7	21.7	19.0	20.0	21.6	20.7	19.6	18.7	17.6
Autres	3.8	2.8	3.4	3.5	4.6	5.0	5.6	6.1	6.4	6.3
Importations, f.à.b.	-26.7	-29.0	-27.0	-24.3	-25.5	-25.2	-24.8	-24.7	-24.5	-24.1
Produits pétroliers	-7.0	-10.9	-9.2	-7.6	-7.6	-8.4	-8.2	-8.3	-8.3	-8.2
Importations de produits alimentaires	-4.1	-3.7	-4.0	-3.7	-3.8	-3.6	-3.5	-3.5	-3.4	-3.4
Autres	-15.6	-14.4	-13.8	-13.0	-14.1	-13.2	-13.0	-12.9	-12.8	-12.5
Services, net	-9.9	-9.7	-8.8	-5.3	-5.8	-5.6	-5.5	-5.5	-5.5	-5.4
Crédit	2.7	2.5	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
Débit	-12.6	-12.2	-11.0	-7.5	-7.9	-7.7	-7.7	-7.6	-7.6	-7.5
Frêt	-5.7	-6.2	-5.8	-5.2	-5.4	-5.4	-5.3	-5.3	-5.2	-5.1
Revenus, net	-4.3	-4.1	-4.4	-3.1	-3.4	-3.6	-3.5	-3.5	-3.4	-3.4
Intérêts sur dette publique	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Transferts, net	8.1	7.2	5.9	3.9	3.5	3.3	3.3	3.4	3.2	3.1
Transferts privés, net	5.0	4.7	3.9	3.8	3.3	3.2	2.9	2.8	2.7	2.6
Transferts officiels, net <sup>1</sup>	3.1	2.5	2.0	0.1	0.1	0.1	0.3	0.5	0.5	0.5
Aide budgétaire	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.4	0.4
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	6.9	4.0	3.4	7.0	4.0	4.5	4.7	5.0	5.4	5.5
Compte de capital, net	0.7	0.6	0.5	1.0	0.8	0.8	0.7	0.8	1.0	1.1
Annulation de la dette	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons projets	0.5	0.3	0.3	0.1	0.3	0.3	0.4	0.5	0.8	0.9
Compte d'opérations financières	6.1	3.3	2.9	6.0	3.2	3.7	4.0	4.2	4.4	4.4
Secteur privé (net)	1.0	2.9	2.1	6.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Investissement direct (net)	3.0	3.5	3.2	3.6	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Investissement en portefeuille (net)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres flux de capitaux privés	-2.0	-0.6	-1.1	2.8	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7
Officiel (net)	3.8	0.4	0.8	-0.4	0.8	1.3	1.6	1.8	2.0	2.0
Investissement en portefeuille (net)	3.7	1.0	0.8	0.2	0.9	1.1	1.1	1.1	1.3	1.4
Déboursments	1.1	0.5	0.6	0.1	1.4	1.7	2.0	2.1	2.2	2.1
Aides budgétaires	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.4	0.4
Financement de projets	0.9	0.5	0.6	0.1	1.4	1.7	1.8	1.8	1.8	1.7
Amortissement de la dette publique	-1.0	-1.1	-0.7	-0.7	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5
Erreurs et omissions	0.2	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Solde global</b>	-0.5	-3.8	-4.3	2.4	-0.8	1.7	1.9	1.7	1.8	0.9
<b>Financement</b>	0.5	3.8	4.3	-2.4	0.8	-1.7	-1.9	-1.7	-1.8	-0.9
Avoirs extérieurs (net) <sup>2</sup>	0.5	3.8	4.3	-2.4	0.8	-1.7	-1.9	-1.7	-1.8	-0.9
Compte opérationnel	1.7	3.9	4.5	-2.1	0.6	-1.3	-1.6	-1.5	-1.6	-0.8
FMI basé sur tirage existant (net)	0.2	-0.1	-0.2	-0.2	0.2	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1
Allocation de DTS										
<b>Commerce extérieur</b>				(Variation annuelle en pourcentage)						
Volume d'exportations	3.1	10.1	-0.5	-8.2	-0.2	6.2	2.8	1.9	2.1	2.0
Volume d'importations	11.0	-14.9	8.6	11.2	14.6	1.2	3.8	4.7	4.4	3.2
Valeur unitaire des exportations	-5.1	13.0	2.8	6.0	11.1	6.7	0.1	0.2	0.9	-0.4
Valeur unitaire des importations	4.6	43.1	-8.3	-13.3	-1.5	5.1	1.5	2.1	1.6	2.3
Termes de l'échange	-9.3	-21.0	12.1	22.2	12.8	1.5	-1.3	-1.9	-0.7	-2.6

Sources: Autorités Maliennes, estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Comprend le financement par la communauté internationale des importations de services de sécurité en rapport avec l'intervention militaire étrangère dans le pays, jusqu'à 2023.

<sup>2</sup> Comprend la position de réserve du Fonds

**Tableau 5. Mali : situation monétaire, 2021–30**  
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Est.	Prévisions					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	966	512	-44	279	375	645	977	1297	1642	1827
Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	520	12	-308	-194	-163	108	439	759	1104	1289
Banques commerciales	446	500	264	474	538	538	538	538	538	538
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	3211	3704	4223	3964	3826	4444	4485	4558	4634	4902
Crédit net au gouvernement	758	1348	1817	1819	1863	2330	2714	3027	3353	3720
BCEAO, net	386	443	424	349	331	271	212	163	125	103
Banques commerciales, net	-305	447	1041	1018	1097	1507	1795	1969	2138	2322
Autres institutions	677	457	352	452	435	552	707	895	1089	1295
Crédits à l'économie	3028	3480	3491	3641	3453	3712	3983	4270	4578	4907
Autres postes, nets	-212	-735	-663	-933	-916	-1024	-1639	-2166	-2723	-3152
<b>Masse monétaire (M2)</b>	4328	4791	4737	4820	4734	5090	5461	5855	6276	6728
Circulation fiduciaire	1081	1215	1041	1200	1200	1290	1384	1484	1590	1705
Depots en banques	3247	3576	3696	3620	3534	3800	4077	4371	4686	5023
<b>Pour mémoire:</b>										
Monnaie centrale (M0)	1651	1717	1373	1596	1524	1622	1726	1836	1954	2080
<b>Contribution a la croissance de la masse monetaire</b>										
	(Variation annuelle en pourcentage)									
Masse monétaire (M2)	36.3	10.7	-1.1	1.8	-1.8	7.5	7.3	7.2	7.2	7.2
Avoirs extérieurs nets	21.9	-10.5	-11.6	6.8	2.0	5.7	6.5	5.9	5.9	2.9
BCEAO	25.1	-11.7	-6.7	2.4	0.6	5.7	6.5	5.9	5.9	2.9
Banques commerciales	-3.2	1.2	-4.9	4.4	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Actifs domestiques	15.0	11.4	10.8	-5.5	-2.8	13.0	0.8	1.3	1.3	4.3
Crédit au gouvernement	6.6	13.6	9.8	0.0	0.9	9.9	7.5	5.7	5.6	5.9
Crédits à l'économie	13.1	10.4	0.2	3.2	-3.9	5.5	5.3	5.3	5.3	5.3
Autres postes, nets	-3.5	-12.1	1.5	-5.7	0.3	-2.3	-12.1	-9.7	-9.5	-6.8
<b>Pour memoire:</b>										
	(Variation annuelle en pourcentage)									
Masse monétaire (M2)	36.3	10.7	-1.1	1.8	-1.8	7.5	7.3	7.2	7.2	7.2
Base monetaire (M0)	117.8	4.0	-20.1	16.2	-4.5	6.4	6.4	6.4	6.4	6.5
Crédits à l'économie	15.9	14.9	0.3	4.3	-5.2	7.5	7.3	7.2	7.2	7.2
Vitesse de circulation (PIB/M2)	2.5	2.5	2.7	2.9	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Multipliateur monetaire (M2/M0)	2.6	2.8	3.5	3.0	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2
Circulation fiduciaire / M2	25.0	25.4	22.0	24.9	25.3	25.3	25.3	25.3	25.3	25.3

Sources: BCEAO; et estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 6. Mali : indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2020–24**  
(en pourcentage)

	2020		2021		2022		2023		2024	
	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.
<b>Normes de fonds propres</b>										
Fonds propres effectif – FPE/actifs pondérés en fonction des risques	13.6	13.5	14.0	13.6	13.0	14.1	13.4	15.1	15.2	15.2
Fonds propres de base – T1/actifs pondérés en fonction des risques	12.8	12.6	13.0	13.2	12.3	13.4	12.8	14.0	14.3	14.3
Provisions générales/actifs pondérés en fonction des risques	5.1	5.6	5.1	5.0	4.8	5.1	6.0	5.5	5.7	5.2
Fonds propres/total des actifs	8.6	8.0	8.8	8.4	9.8	8.4	8.2	9.5	10.0	10.3
<b>Composition et qualité des actifs</b>										
Total des crédits/total des actifs	52.2	50.4	49.8	50.6	53.8	52.3	51.4	52.0	52.3	51.4
Concentration: crédits aux 5 plus grands emprunteurs/fonds propres <sup>2</sup>	91.0	94.3	101.5	96.7	90.9	82.8	81.7	73.2	79.8	76.7
Répartition sectorielle des crédits <sup>2</sup>										
Agriculture, sylviculture et pêche	4.0	3.0	2.5	5.8	6.9	6.1	5.8	5.5	6.0	6.0
Industries extractives	2.5	2.4	2.1	2.8	3.1	3.7	3.1	3.7	4.7	4.7
Industries manufacturières	13.0	11.3	10.5	11.8	11.3	10.4	10.4	11.5	10.5	10.5
Électricité, eau, gaz	2.2	2.0	1.8	2.1	2.0	2.6	3.8	4.9	6.8	6.8
Bâtiments, travaux publics	8.7	9.6	8.4	9.3	9.1	9.1	8.5	7.2	6.9	6.9
Commerce, restaurants, hôtels	43.5	44.7	45.3	42.7	43.1	42.9	46.0	42.7	42.3	42.3
Transports, entrepôts et communications	11.8	12.2	13.3	10.8	9.8	9.5	7.8	9.7	8.5	8.5
Assurances, immobilier, services aux entreprises	9.7	10.3	11.6	11.4	11.1	8.8	8.6	9.4	9.6	9.6
Services divers	4.5	4.5	4.5	3.5	3.7	7.0	6.0	5.4	4.6	4.6
Crédits en souffrance bruts/total des crédits	10.2	10.0	9.5	9.8	10.3	9.5	13.0	11.8	11.8	11.9
Provisions générales/crédits en souffrance bruts	57.5	61.6	63.2	59.0	55.7	58.2	51.6	54.2	56.2	53.9
Crédits en souffrance nets des provisions/total des crédits	4.6	4.1	3.7	4.3	4.8	4.2	6.7	5.8	5.5	5.8
Crédits en souffrance nets des provisions/fonds propres	27.9	25.8	21.0	25.6	29.5	26.0	41.8	30.4	29.1	29.3
<b>Résultats et rentabilité</b>										
Coût moyen des fonds empruntés	...	0.6	...	1.8	...	1.9	...	2.4	...	2.9
Taux d'intérêt moyen sur crédits	...	7.4	...	6.8	...	7.3	...	8.1	...	8.3
Marge d'intérêt moyenne <sup>3</sup>	...	6.8	...	5.0	...	5.6	...	5.7	...	5.4
Rendement net d'impôt des actifs moyens (ROA)	...	1.1	...	1.3	...	1.5	...	1.2	...	1.3
Rendement net d'impôt des fonds propres moyens (ROE)	...	12.1	...	14.6	...	15.8	...	10.8	...	12.5
Dépenses hors intérêts/revenu bancaire net	...	57.6	...	55.3	...	55.4	...	54.3	...	59.5
Traitements et salaires/revenu bancaire net	...	28.6	...	26.8	...	25.9	...	27.6	...	31.3
<b>Liquidité</b>										
Actifs liquides/total des actifs	30.8	28.1	28.1	27.5	30.3	31.6	30.5	30.0	27.9	24.8
Actifs liquides/total des dépôts	49.8	44.1	41.9	40.3	44.7	51.1	49.8	49.3	48.0	40.4
Total des crédits/total des dépôts	89.9	84.4	79.0	79.0	84.1	89.7	89.9	91.5	96.3	89.6
Total des dépôts/total des passifs	61.8	63.6	67.1	68.1	67.8	61.7	61.2	60.8	58.2	61.3
Total des dépôts à vue/total des passifs <sup>4</sup>	36.5	37.0	38.9	38.8	38.6	37.3	36.9	35.7	33.7	35.1
Total des dépôts et emprunts à terme/total des passifs	25.2	26.7	28.1	29.3	29.2	24.4	24.4	25.1	24.5	26.2

Source: BCEAO.

<sup>1</sup> Année de la première déclaration des données conformément aux

<sup>2</sup> Les indicateurs ne tiennent pas compte des provisions complémentaires de la Commission bancaire de l'UEMOA.

<sup>3</sup> Hors taxe sur les opérations bancaires.

<sup>4</sup> Y compris les comptes d'épargne.

**Tableau 7. Mali : besoins de financement extérieur, 2021–30**  
(En milliards de FCFA)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
				Est.	Prévisions					
<b>Besoin de financement</b>	<b>1105</b>	<b>992</b>	<b>1047</b>	<b>-248</b>	<b>538</b>	<b>260</b>	<b>331</b>	<b>486</b>	<b>605</b>	<b>858</b>
Solde courant (transferts officiels exclus) <sup>1</sup>	1129	1243	1247	659	735	472	539	689	823	1097
Flux de capitaux et financiers privés	-127	-378	-289	-1005	-420	-453	-466	-480	-514	-556
Amortissement des prêts publics (hors FMI)	103	127	89	98	223	240	258	276	296	317
<b>Financement</b>	<b>1105</b>	<b>991</b>	<b>1047</b>	<b>-248</b>	<b>538</b>	<b>260</b>	<b>331</b>	<b>486</b>	<b>605</b>	<b>858</b>
Prêts officiels	113	56	79	15	206	277	342	394	426	437
Prêts projets	95	56	79	15	206	277	308	329	347	353
Prêts budgétaires	18	0	0	0	0	0	34	64	79	84
Transferts officiels	394	353	304	35	72	78	131	204	268	310
Dons projets	49	39	41	11	47	51	68	101	157	186
Dons budgétaires	18	0	0	0	0	0	34	73	79	84
Autres <sup>2</sup>	327	314	263	23	25	27	28	30	32	41
Investissement de portefeuille public, net	397	123	109	30	138	175	188	209	256	295
Banque centrale AEN	58	459	555	-327	122	-271	-331	-320	-345	-185
Opérations du FMI <sup>3</sup>	19	-12	-21	-30	29	-60	-59	-49	-38	-22
Allocation de DTS	142									
<b>Écart résiduel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Sources: Autorités maliennes, estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Le solde du compte courant pour les années de résultats soustrait la ligne des erreurs et omissions

<sup>2</sup> Comprend le financement de la MINUSMA jusqu'en 2023 et l'annulation de la

<sup>3</sup> Comprend le financement proposé par le FCR.

## Annexe I. Calendrier des principaux événements politiques, 2025

La présente annexe retrace brièvement les principaux événements politiques survenus depuis janvier 2025. Pour un aperçu des événements survenus à partir de 2022, voir le rapport des services du FMI sur les consultations de 2023 au titre de l'article IV et le rapport d'avril 2025 sur un accord au titre de la FCR couplé à un programme de référence.

2025	
21 janvier	Le Burkina Faso, le Mali et le Niger créent une force unifiée pour combattre les terroristes.
29 janvier	Retrait officiel du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO, mais la libre circulation des marchandises, des services et des personnes est maintenue jusqu'à nouvel ordre.
11 février	Le ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale lance un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion sociale des anciens combattants.
30 avril	Le Conseil des ministres approuve un projet de loi abrogeant la loi du 18 août 2005, qui porte sur la charte des partis politiques, et la loi du 4 mars 2015, relative au statut de l'opposition politique. Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de l'application des recommandations des Assises nationales pour la refondation (ANR), qui comprenaient une réduction du nombre de partis politiques en imposant des conditions plus strictes pour leur création et leur financement ; un réexamen de la charte afin de réaffirmer le statut du chef de file de l'opposition ; et une interdiction des défections politiques pendant un mandat. Le Conseil prend aussi acte de la recommandation des ANR d'installer le Général d'armée Assimi Goïta en tant que Président de la République pour un mandat de cinq ans renouvelable à partir de 2025, comme pour ses homologues de l'Alliance des États du Sahel (AES), de dissoudre l'ensemble des partis politiques et de durcir les règles qui président à leur création.
7 mai	Le gouvernement publie un décret qui suspend les activités de l'ensemble des partis politiques et des associations afin de maintenir l'ordre public.
12 mai	Le Conseil national de transition (CNT) a voté l'abrogation de la charte des partis politiques, qui définissait le cadre moral et juridique de leur fonctionnement, de leur création et de leur financement. Pour entrer en vigueur, cette abrogation devait encore être promulguée par le Président.
13 mai	Le président Goïta a promulgué la loi abrogeant la charte des partis politiques.
22 mai	D'anciens dirigeants de l'opposition ont déposé un recours contre la suspension des partis politiques devant six tribunaux de première instance à Bamako et devant la section administrative de la Cour suprême, estimant que la décision du gouvernement est inconstitutionnelle et constitue une atteinte à la liberté d'association et au droit de participation à la vie publique.
22 mai	La CEDEAO et les ministres des Affaires étrangères de l'AES (Mali, Niger, Burkina Faso) ont entamé des consultations sur des sujets d'intérêt commun, incluant les relations politiques et diplomatiques, les défis sécuritaires, ainsi que le développement économique et social.
11 juin	Le Conseil des ministres a émis un avis favorable sur un projet de loi visant à accorder au président de la transition un mandat de cinq ans renouvelable, à compter de 2025.
2 juillet	L'Assemblée nationale de transition a approuvé un mandat de cinq ans, renouvelable, pour le Président de la transition.

## Annexe II. Principales recommandations de 2023 et suivi

La présente annexe fait l'inventaire des principales recommandations des services du FMI issues de la mission de 2023 au titre de l'article IV et des progrès accomplis par les autorités maliennes à ce jour.

Principales recommandations issues des consultations de 2023 au titre de l'article IV : état d'avancement		
Recommandation issue de la mission de 2023 au titre de l'article IV	État d'avancement à ce jour	Précisions complémentaires
<b>Politique budgétaire</b>		
Augmenter les droits d'accise (prévu initialement pour 2022)	Appliquée	Un décret précisant les taux d'imposition applicables a été approuvé en septembre 2022 puis est entré en vigueur en 2023 et en 2024.
Supprimer les exonérations de TVA et de droits de douane sur les produits de première nécessité, et notamment mettre fin aux exonérations liées à la pandémie	Non appliquée	L'assiette fiscale a été réduite (de 50 %) et le taux d'imposition est resté inchangé.
Retour progressif à un mécanisme de tarification automatique des carburants, ou basculement vers des transferts ciblés	Non appliquée	
Rentrées fiscales tirées des instruments de la dette publique	Non appliquée	
Achever les réformes de la fiscalité du patrimoine	En cours	Un décret de janvier 2025 a représenté un progrès en matière d'établissement des prix des terres domaniales mais le projet de loi relatif à la fiscalité du patrimoine n'a pas encore été adopté.
Accélérer la dématérialisation pour améliorer les recettes	Avancées notables	La télédéclaration et le télépaiement sont à présent en vigueur pour les grandes entreprises comme pour celles de taille moyenne. Les petites entreprises dotées de la capacité nécessaire peuvent télédéclarer et télépayer à compter de la fin mars. Un certificat de paiement d'impôt (quitus électronique) peut à présent être délivré automatiquement. L'inscription en ligne des nouvelles entreprises contribuables devrait être mise en place d'ici à la fin de 2025.
Modérer les hausses des salaires de la fonction publique, notamment en limitant les augmentations ponctuelles des salaires.	Avancées notables	Signature d'un accord avec les syndicats en 2023. La masse salariale en pourcentage des recettes s'est stabilisée et a diminué depuis les consultations de 2023 au titre de l'article IV.
Renforcer le contrôle des engagements et réformer le compte unique du Trésor (CUT)	En cours	Un recensement des comptes du secteur public est en cours par le ministère des Finances. Des mesures de suivi, dont un plan d'action et un meilleur partage de données entre le Trésor, l'administration fiscale et l'administration des douanes, devraient renforcer la gouvernance budgétaire et accélérer la réforme du CUT.

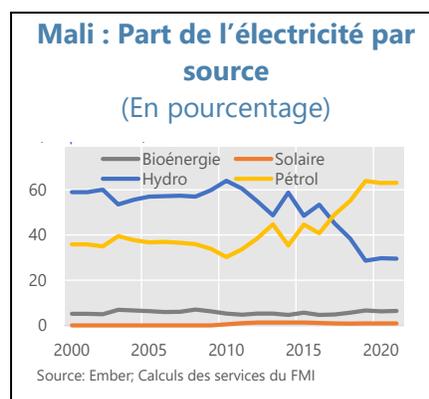
<b>Principales recommandations issues des consultations de 2023 au titre de l'article IV : état d'avancement (conclusion)</b>		
<b>Recommandation issue de la mission de 2023 au titre de l'article IV</b>	<b>État d'avancement à ce jour</b>	<b>Précisions complémentaires</b>
Mettre en place des contrôles de l'exécution et des paiements afin d'améliorer l'efficacité des dépenses d'investissement public	Avancées notables	Les actions en faveur de l'efficacité des investissements publics progressent grâce à une amélioration des procédures de passation des marchés et d'engagement.
Améliorer la surveillance des entreprises publiques et leur communication d'information	En cours	Un service spécialisé dans la surveillance des entreprises publiques a été créé au sein du ministère des Finances mais il n'est pas encore totalement opérationnel. Les réformes engagées au titre du programme de référence, dont les améliorations de la gestion des finances publiques, de la transparence budgétaire et de la passation des marchés, devraient renforcer le contrôle et la responsabilité des entreprises publiques.
<b>Protéger les catégories les plus vulnérables</b>		
Renforcer les programmes de transferts monétaires ciblés (notamment en accélérant les processus d'identification et d'enregistrement et en repensant les outils pour les prestations), avec le concours de la Banque mondiale	En cours	Les mécanismes de transferts monétaires ciblés et les instruments d'aide sociale sont en train d'être développés.
<b>Libérer le potentiel de croissance du Mali</b>		
Consolider le régime de déclaration de patrimoine	En cours	Voir la mesure liée à la dématérialisation ci-dessus.
Renforcer les missions des organes judiciaires et de poursuite en matière d'enquêtes sur des faits de corruption	En cours	Le parquet national est en place et opérationnel. Les projets de loi liés au code pénal sont en cours d'examen au Parlement.
Améliorer la transparence des marchés publics et de l'industrie minière	En cours	Adoption d'un décret sur la publication du nom des bénéficiaires effectifs dans le secteur minier.
Note : Pour une présentation détaillée des réformes récentes et en cours, voir le memorandum de politique économique et financière (MPEF) figurant dans le rapport des services du FMI d'avril 2025 sur un accord au titre de la FCR couplé à un programme de référence.		

## Annexe III. Coupures d'électricité, Énergie du Mali et l'avenir de l'électricité au Mali

La présente annexe met en lumière les problèmes liés aux coupures d'électricité au Mali et les difficultés rencontrées par la compagnie nationale d'électricité, Énergie du Mali (EDM), pour maintenir une offre d'électricité fiable depuis la mi-2023. Elle examine aussi certaines des mesures prises par les pouvoirs publics pour y remédier.

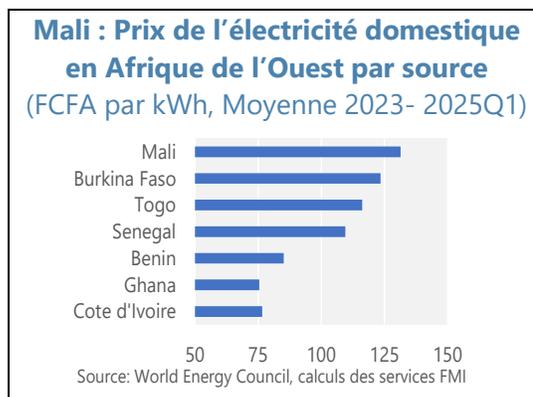
### 1. Le bouquet énergétique du Mali a été profondément transformé en 15 ans, avec une plus grande dépendance à l'égard des combustibles

**fossiles.** Entre 2000 et 2010, l'hydroélectricité couvrait environ 60 % des besoins énergétiques du Mali. Mais en 2017, le pétrole était devenu la principale source de production d'électricité, la part de l'hydroélectricité chutant en dessous de 30 % car EDM peinait à réaliser les investissements nécessaires pour que ses capacités hydroélectriques répondent à la demande d'électricité croissante du pays (estimée à 12 % par an). En conséquence, le Mali est devenu de plus en plus vulnérable aux perturbations de l'offre et aux fluctuations des cours sur les marchés pétroliers mondiaux.



### 2. Ces modifications du bouquet énergétique ont pesé sur les performances d'EDM. La

compagnie a enregistré des pertes au cours des cinq dernières années du fait de l'augmentation des cours pétroliers mondiaux, qui a accru les coûts d'approvisionnement. Il en a résulté une accumulation d'arriérés envers ses fournisseurs, une aggravation de sa dette, qui a atteint quelque 415 milliards de francs CFA (3 % du PIB), et des capitaux propres négatifs d'environ 482 milliards de francs CFA fin 2024 (contre 423 milliards de francs CFA en 2023). En dehors de la mauvaise gestion (mise en lumière dans un rapport d'audit de BVG en 2019 et dans des rapports de suivi plus récents), la compagnie est en outre limitée par le plafonnement des tarifs de l'électricité imposé par l'État à des niveaux nettement inférieurs aux coûts de production et de distribution. Dans la région, le Mali est l'un des pays dont le coût de l'électricité est le plus élevé.



### 3. Les difficultés financières d'EDM ont conduit la compagnie à opérer de fréquents délestages, qui nuisent à l'activité économique du pays.

Les coupures d'électricité tournantes sont généralisées depuis la mi-2023, ce qui contraint bon nombre d'entreprises et de ménages à recourir à des générateurs sur site, solution qui est à la fois coûteuse et difficile à mettre en œuvre à grande échelle. Selon les estimations des services du FMI, ces coupures d'électricité, si elles persistent entre 10 et 16 heures chaque jour, comme en 2024, réduiraient la croissance du PIB du

Mali de 0,5 à 0,8 point de pourcentage par an<sup>1</sup>. Toutefois, une grande incertitude entoure ces estimations. Celle-ci découle des hypothèses sous-jacentes et de l'absence potentielle de linéarité des effets des coupures d'électricité par rapport à leur intensité. Sous l'effet de la chute des cours mondiaux du pétrole depuis début 2025 et d'autres mesures correctives (voir ci-dessous), les coupures ont diminué en fréquence et en durée.

**4.** Le **gouvernement** s'emploie activement à accroître l'offre d'électricité et à améliorer les performances d'EDM. La capacité de production actuelle d'EDM est inférieure à 700 MW, ce qui est insuffisant pour une population de 22,5 millions d'habitants qui s'accroît<sup>2</sup>. La stratégie d'expansion des pouvoirs publics comprend une montée en puissance des énergies renouvelables, notamment de l'hydroélectricité et de l'énergie solaire, et des investissements dans des solutions hors réseau en zone rurale dans le cadre de PPP et de partenariats étrangers. Pour alléger les pressions financières qui pèsent sur EDM, le gouvernement a facilité la restructuration de la dette bancaire à court terme de la compagnie en mars 2024, estimée à 261 milliards de francs CFA (2 % du PIB), en étalant le remboursement de la dette sur 10 ans, avec un différé d'amortissement d'un an. Les projets d'avenir pourraient comprendre une recapitalisation d'EDM, l'apurement des impayés et le paiement anticipé de la future électricité utilisée par l'administration. L'État a aussi bénéficié de projets de la Banque mondiale pour le secteur de l'électricité en 2019 (engagement de 150 millions de dollars) et pour le financement d'infrastructures de réseau essentielles et de nouveaux raccordements en 2023 (engagement de 200 millions de dollars) et continue de recevoir une assistance technique pour EDM. En outre, le gouvernement du Mali aurait signé un accord avec le Niger pour couvrir un tiers des besoins d'EDM en combustibles fossiles en 2024. Les milieux d'affaires locaux ont proposé d'ouvrir le capital d'EDM aux investisseurs privés et de restructurer ses activités en trois branches (production, distribution et services de réseau) afin de créer davantage de concurrence dans la production et la distribution. Les autorités restent toutefois sceptiques quant à la capacité du secteur privé à produire à moindre coût, ou à son intérêt pour les activités de transport ou de distribution, compte tenu de la faible densité du réseau et de l'étendue du territoire à couvrir.

---

<sup>1</sup> La méthodologie est similaire à celle qui est appliquée pour l'[Afrique du Sud](#), recalibrée en fonction de la structure de l'économie malienne.

<sup>2</sup> Notons que le secteur minier et celui du coton disposent de leurs propres sources d'électricité.

## Annexe IV. Évaluation du secteur extérieur

**Évaluation globale :** La position extérieure du Mali en 2024 a été plus faible que le niveau correspondant aux fondamentaux à moyen terme et aux politiques souhaitables.<sup>1</sup> Le déficit courant s'est contracté, passant de 7,6 % du PIB en 2023 à 6,1 % du PIB en 2024, sous l'effet d'une baisse des prix à l'importation du pétrole et d'autres produits de base et d'un repli des importations de services. Le maintien des cours de l'or a compensé le recul de la production au cours de l'année, et la valeur des exportations aurifères n'a que légèrement diminué en valeur nominale. S'agissant du compte d'opérations financières, les autres flux de capitaux privés se sont hissés à 3,4 % du PIB en 2024 (contre -1,1 % en 2023), l'IDE a atteint 3,6 % du PIB en 2024 et l'investissement de portefeuille public s'est établi à 0,2 % du PIB. Le solde global a enregistré un excédent de 1,1 % du PIB en 2024. Les réserves de change au niveau de l'UEMOA se sont rapidement améliorées en novembre et décembre 2024 pour atteindre un niveau satisfaisant de 4,5 mois d'importations.

**Ripostes éventuelles des pouvoirs publics :** Il convient de saluer l'amélioration récente et rapide des réserves de change au niveau de l'UEMOA. Les autorités chargées de la politique monétaire devraient rester prudentes et évaluer en permanence la pérennité des progrès accomplis récemment. La vigueur des exportations minières est positive pour la position extérieure de l'économie malienne. Toutefois, l'exposition aux fluctuations des cours internationaux de l'or représente une source considérable de risques, au même titre que les perturbations potentielles des activités d'extraction. Les autorités maliennes devraient donc revenir progressivement au plafond de déficit de 3 % fixé par l'UEMOA, conformément aux projections de base. La situation sécuritaire devrait se stabiliser à moyen terme, avec une diminution des incertitudes intérieures et géopolitiques. Le financement sur les marchés obligataires régionaux devrait s'améliorer. Comme l'indique la note C dans l'évaluation de la qualité des données (Annexe VIII), les statistiques du secteur extérieur gagneraient à être plus détaillées et cohérentes pour améliorer les évaluations futures.

### Actifs et passifs extérieurs : Position et trajectoire

**Contexte.** La position extérieure nette du Mali (NIIP) s'élevait à -72,3 % du PIB en 2023, se détériorant par rapport à -66,3 % en 2021 et -68,7 % en 2022. Cette évolution reflète des déficits courants persistants et un recul des réserves, entraînant une baisse plus marquée des actifs que des passifs extérieurs. Les actifs bruts sont passés de 25,9 % du PIB en 2021 à 15,7 % en 2023, tandis que les passifs bruts sont restés élevés à 88 % du PIB en 2023. Cette baisse des actifs est principalement liée à la réduction des avoirs de réserve et des actifs d'investissement. Les actifs de dette ont diminué de 8,2 à 6,5 % du PIB, alors que les passifs de dette ont légèrement augmenté pour atteindre 24,8 % du PIB.

**Évaluation.** La position extérieure nette du Mali est considérée comme soutenable dans le scénario de référence, bien que les déficits persistants soulignent l'importance de reconstituer les réserves et de maintenir une politique d'endettement prudente. Cette dégradation a été largement financée par l'emprunt public extérieur et des entrées de capitaux privés. À moyen terme, les améliorations prévues du compte courant, soutenues par les exportations d'or et de lithium, devraient stabiliser la NIIP. Les principaux risques proviennent des fluctuations des prix des matières premières, du retard dans l'assainissement budgétaire, et du durcissement des conditions de financement extérieur. Le maintien de la discipline budgétaire et une stratégie prudente de gestion de la dette extérieure seront essentiels pour renforcer la viabilité extérieure.

Données pour 2023 (% PIB)	PPI nette : -72,3	Actifs bruts : 15,7	Actifs de dette : 6,5	Passifs bruts : 88,0	Passifs de dette : 24,8
---------------------------	-------------------	---------------------	-----------------------	----------------------	-------------------------

### Compte des transactions courantes

**Contexte.** Le graphique 1 montre l'évolution du déficit courant et de ses principales composantes depuis 2016. Le déficit courant du Mali s'est considérablement creusé pour atteindre respectivement 7,7 % et 7,6 % du PIB en 2022 et en 2023. Ceci s'explique principalement par le choc sur les cours des produits de base suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, qui s'est maintenu en 2023 avec l'intensification des conflits au Moyen-Orient. La réduction du déficit à 6,1 % du PIB en 2024 tient à la baisse des prix du pétrole, au maintien des cours de l'or et à la réduction des importations de services après le départ de la MINUSMA à la fin de 2023.

**Évaluation.** Le modèle EBA-lite du FMI pour évaluer le compte courant (CC) semble indiquer que le déficit courant du Mali est supérieur au niveau correspondant aux fondamentaux. Les estimations EBA-lite font état d'un déficit du

CC de 1,7 % du PIB (tableau 1) et indiquent qu'une dépréciation de 7,6 % serait nécessaire pour le combler. Ce résultat est conforme à l'évaluation menée au niveau de l'union monétaire de l'UEMOA, qui conclut à une surévaluation du taux de change de 6,7 %<sup>1</sup>. Le résultat spécifique au Mali devrait toutefois être traité avec prudence, sachant que l'or représente 80 % du total des exportations du pays et qu'il n'est pas sensible aux fluctuations du taux de change. Les services du FMI estiment que le déficit courant s'améliorera légèrement, à 5,1 % du PIB en 2025, puis plus nettement en 2026, à 0,6 %, avant de se stabiliser à 4,3 % en 2030. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Les cours élevés de l'or prévus à moyen terme dopent les exportations, même si l'on prévoit que la production aurifère se maintiendra durablement à des niveaux inférieurs aux pics observés récemment en 2022 et en 2023.
- La réduction des prix des carburants prévue à moyen terme maintiendra la facture globale des importations en deçà des pics de 29 % et 27 % du PIB observés récemment en 2022–23, pour s'établir à 24,2 % du PIB d'ici à 2030.
- Les exportations de lithium devraient augmenter progressivement à moyen terme et compenser la baisse prévue de la production d'or.
- Le départ de la MINUSMA a entraîné une baisse considérable de la balance des services, toutefois aussi compensée par une réduction des flux de revenus secondaires, ce qui a globalement eu un effet légèrement positif sur le solde des transactions courantes. Les réductions des décaissements de l'USAID devraient avoir un impact négatif moindre.

#### Taux de change réel

**Contexte** : Le franc CFA s'est déprécié de 4,6 % entre 2015 et 2019, puis s'est redressé de 4,5 % entre 2019 et 2024 en termes effectifs réels. Sur la base de cet indicateur, la compétitivité des exportations du Mali est dans l'ensemble restée stable au cours de cette période. En revanche, le taux de change effectif nominal du Mali s'est apprécié constamment tout au long de cette période, ce qui signifie que les importations sont moins onéreuses et que les exportations d'or et de coton bénéficient moins des hausses des cours mondiaux en dollar de ces produits de base.

**Évaluation** : Le modèle du taux de change effectif réel (TCER) d'équilibre du FMI suggère une légère sous-évaluation d'environ 21,3 % (tableau 1), tandis que le modèle EBA-Lite basé sur le compte courant indique une sous-évaluation plus modérée d'environ 2,0 %, sur la base d'un écart de compte courant de 0,4 % du PIB et d'une élasticité de  $-0,2$ . Bien que les deux modèles indiquent une sous-évaluation, l'ampleur de celle-ci varie considérablement. Au niveau de l'ensemble de l'UEMOA, le modèle TCER indique une sous-évaluation plus modeste de 0,7 %, tandis que le modèle CC suggère une surévaluation. Dans le cas du Mali, il convient de privilégier le modèle EBA-Lite fondé sur le compte courant, étant donné que le pays enregistre systématiquement des déficits courants.

#### Comptes de capital et d'opérations financières : flux et mesures de politique générale

**Contexte** : Le compte de capital et d'opérations financières se détériore depuis 2022, en raison de l'instabilité politique et, partant, de la diminution de l'aide extérieure et des investissements étrangers, après le coup d'État de 2021. Le solde du compte de capital a chuté à 0,6 % du PIB en 2022, puis est légèrement descendu à 0,5 % en 2023 pour se maintenir à 0,6 % en 2024, du fait de la persistance d'un faible niveau de dons-projets. De même, le solde du compte d'opérations financières est tombé à 2,9 % du PIB en 2023, contre une moyenne de 5,5 % en 2020–21. Dans l'ensemble, le creusement du déficit courant et la diminution de l'excédent du compte de capital et du compte d'opérations financières ont conduit à un creusement du déficit de la balance globale des paiements, ce qui a entraîné des tirages sur les réserves communes au niveau de l'UEMOA. En 2024, le compte d'opérations financières s'est nettement redressé en raison de l'augmentation des entrées de capitaux privés issues des paiements exceptionnels effectués par les sociétés minières au titre du règlement des différends fiscaux. Malgré cette amélioration, l'investissement de portefeuille public a été particulièrement faible, à seulement 0,2 % du PIB.

**Évaluation** : Le solde du compte de capital devrait se stabiliser à 1 % du PIB en 2025 et poursuivre une trajectoire progressivement ascendante pour atteindre 1,7 % du PIB en 2030, tandis que le solde du compte d'opérations financières devrait se normaliser à 3,6 % du PIB en 2025 et atteindre 3,4 % du PIB d'ici à 2030. Ces tendances s'expliquent surtout par la faiblesse des entrées d'investissements directs et d'investissements de portefeuille publics ainsi que par la réduction des décaissements liés aux dons-projets et à l'aide budgétaire, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2027. Il est nécessaire de maintenir la discipline budgétaire et le dialogue avec les bailleurs de fonds pour améliorer la confiance des investisseurs et renforcer la stabilité extérieure. Parallèlement, il faudra

donner plus de certitude à l'action publique et intensifier les réformes budgétaires afin de pérenniser le redressement du compte d'opérations financières.

#### Intervention sur le marché des changes et niveau des réserves

**Contexte** : À la fin 2023, les réserves de change avaient chuté en deçà de 10 000 milliards de francs CFA, soit environ l'équivalent de 3,2 mois d'importations prévues au niveau de l'UEMOA. Au début de 2024, après un sursaut relativement faible en raison des émissions d'euro-obligations du Bénin et de la Côte d'Ivoire, les réserves se sont globalement stabilisées. La diminution de la couverture des réserves de change s'explique par plusieurs facteurs, dont : 1) une orientation relativement accommodante de la politique monétaire ; 2) l'augmentation et la persistance des prix élevés à l'importation des denrées alimentaires et des carburants, poussant les importations à la hausse ; 3) la persistance de lourds déficits budgétaires ; et 4) le durcissement des conditions financières mondiales. Toutefois, en novembre et décembre 2024, les réserves ont augmenté pour atteindre 4,5 mois d'importations, sous l'effet d'un rebond impressionnant provoqué par des exportations favorables d'hydrocarbures et de produits de base du Sénégal et du Niger, les recettes exceptionnelles de la récolte annuelle de cacao, et les flux massifs de décaissements du FMI.

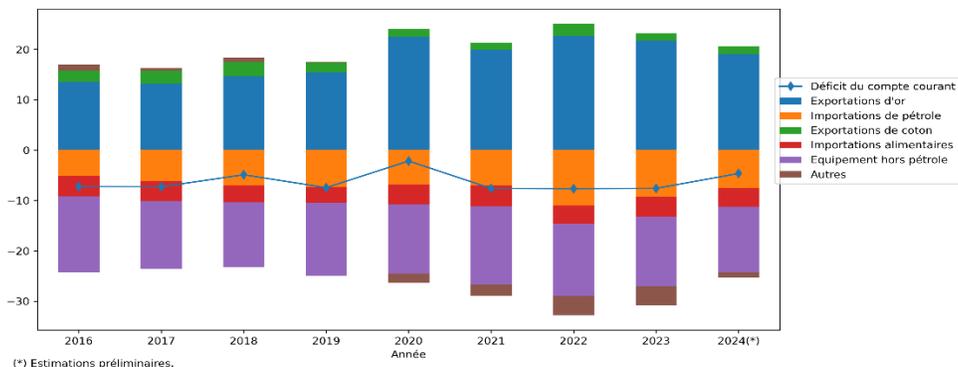
**Évaluation** : Les perspectives se sont nettement améliorées à fin 2024. Ce redressement marque un net revirement par rapport aux niveaux très bas enregistrés précédemment, et les projections indiquent que les réserves s'amélioreront encore pour représenter 5 mois d'importations d'ici à 2025, à condition que la discipline budgétaire soit maintenue et que la BCEAO continue à mener une politique monétaire prudente. Fait notable, les réserves ont atteint 4,9 mois d'importations au cours des deux premiers mois de 2025, ce qui est le signe d'une reprise plus rapide que prévu. Malgré ces évolutions positives, les autorités nationales devraient s'assurer du respect à moyen terme du rétablissement de la règle budgétaire dans le cadre du pacte de convergence.

<sup>1</sup> L'évaluation de la situation extérieure de l'union dans son ensemble est présentée dans le rapport de 2025 des services du FMI sur les politiques communes des pays membres de l'UEMOA.

### Annexe IV. Graphique 1. Mali : évolution du secteur extérieur

Le déficit courant du Mali a été volatil ces trois dernières années et s'est établi à 4,6 % du PIB en 2024.

#### Compte des transactions courantes et flux commerciaux des principales marchandises (en pourcentage du PIB)

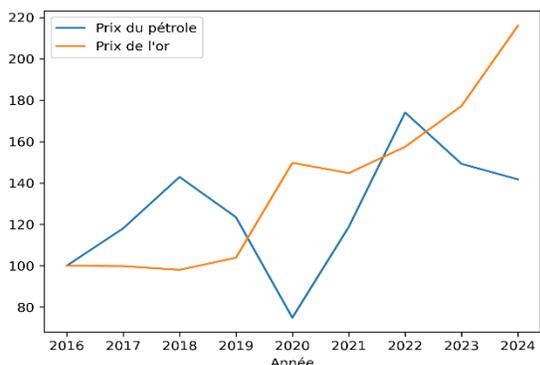


(\*) Estimations préliminaires.

Les trois dernières années reflètent en partie les cours élevés de l'or et du pétrole...

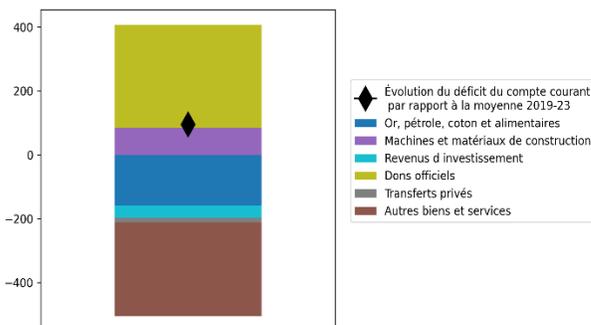
...le déficit commercial et la baisse des dons marquant la tendance.

#### Cours de l'or et du pétrole (Indice, 2016 = 100)



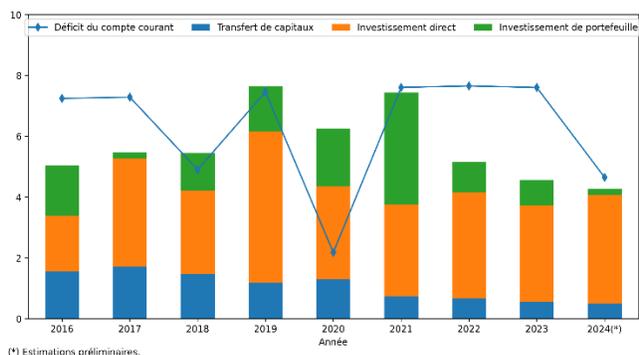
Les investissements publics de portefeuille ont baissé en 2022 et en 2023.

#### Déficit courant et composantes (2024, par rapport à la moyenne de 2018–23, en milliard de francs CFA)



Les modèles révèlent un écart considérable par rapport aux fondamentaux.

#### Déficit courant et flux du compte de capital (en pourcentage du PIB)



(\*) Estimations préliminaires.

#### Estimations des modèles pour 2024 (en pourcentage du PIB)

	Modèle de CC 1/	Modèle du TCER 1/
	(en pourcentage du PIB)	
<b>Déficit effectif du compte courant (CC)</b>	<b>-4.6</b>	
Contributions cycliques (du modèle) (-)	0.4	
Facteurs temporaires/statistiques supplémentaires (-) 2/		
Catastrophes naturelles et conflits (-)	0.0	
<b>CC ajusté</b>	<b>-5.0</b>	
<b>Norme de CC</b> (d'après le modèle)	<b>-5.5</b>	
Adjustments to the norm (+)	0.0	
<b>Adjusted CA Norm</b>	<b>-5.5</b>	
<b>Écart de CC</b>	<b>0.4</b>	<b>4.6</b>
Dont écart relatif de politique	2.0	
Elasticité	-0.2	
<b>Écart de taux de change d'équilibre réel (TCER)</b> (en pourcentage)	<b>-2.0</b>	<b>-21.3</b>

1/ Basé sur la méthodologie EBA-lite 3.0.

2/ Ajusté cycliquement, y compris les ajustements de cohérence multilatéraux.

## Annexe V. Vision 2063 : croissance et stratégie de développement du Mali

*Cette annexe résume la Vision 2063 du Mali, qui vise à relever les défis socioéconomiques et sécuritaires tout en promouvant le développement durable jusqu'en 2063. La Vision est axée sur une gouvernance inclusive et la transformation économique, en fixant des objectifs de croissance ambitieux avec une mise en œuvre progressive.*

1. **La Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024–33) présente une approche globale pour faire face à la crise pluridimensionnelle du pays, qui touche profondément son tissu socioéconomique depuis 2012.** La stratégie souligne l'importance du rétablissement de la cohésion nationale et de la paix grâce à une gouvernance inclusive et à un processus participatif impliquant diverses parties prenantes, dont l'administration, la société civile et le secteur privé. Cet effort de collaboration vise à établir un ensemble clair de priorités qui guideront le développement du Mali à moyen terme, conformément à sa vision à long terme pour 2063.
2. **Un aspect important de la stratégie est qu'elle met l'accent sur la création d'une vision pour le développement du Mali, qui cerne les principales ressources et infrastructures nécessaires pour stimuler la croissance économique.** Le plan comprend quatre stratégies décennales (2024–33, 2034–43, 2044–53, 2054–63) qui assurent une mise en œuvre progressive qui permet l'adaptabilité et la réactivité selon l'évolution de la situation. Le gouvernement vise un taux de croissance moyen allant jusqu'à 10 % par an au cours des quarante prochaines années, en tirant parti du potentiel du pays.
3. **Les priorités de la SNEDD 2024–33 s'articulent autour de cinq grands axes.** Le premier axe, « Souveraineté et sécurité », privilégie le rétablissement de la paix et de la stabilité, jugées essentielles pour un environnement propice à une croissance forte et durable. Le deuxième axe, « Refondation de la gouvernance », souligne l'importance du renforcement des institutions, de la promotion de la transparence et de la lutte contre la corruption afin d'accroître la confiance et la participation du public. Le troisième axe, « Transformation structurelle de l'économie et croissance », vise à diversifier l'économie, à stimuler la productivité et à créer des emplois en exploitant les ressources naturelles et le potentiel agricole du Mali. Le quatrième axe, « Renforcement du capital humain et développement de territoires résilients », donne la priorité à l'éducation, à la santé et aux services sociaux afin d'améliorer la qualité de vie et de bâtir des communautés résilientes. Enfin, le cinquième axe, « Gestion durable de l'environnement », souligne la nécessité d'intégrer les considérations environnementales dans la planification du développement afin de garantir l'utilisation durable des ressources et de relever les défis du changement climatique, favorisant ainsi une trajectoire de croissance équilibrée et durable. Une direction générale de l'économie et de la planification (DGEP) est en cours de création au sein du ministère des Finances pour superviser la planification du développement et gérer efficacement la politique publique de développement.

**4. Le financement est essentiel à la réalisation de ses buts et objectifs.** La stratégie prévoit une démarche multidimensionnelle pour mobiliser des ressources financières, notamment des investissements publics, la participation du secteur privé et des partenariats internationaux. Le gouvernement entend améliorer la gestion budgétaire et attirer l'investissement étranger direct pour stimuler la croissance, tout en sollicitant le soutien des institutions et des partenaires de développement pour obtenir des financements en faveur de projets essentiels. La SNEDD 2024–33 présente plusieurs scénarios de croissance qui explorent différentes trajectoires de développement économique sur la base de diverses hypothèses concernant la mobilisation des ressources, les niveaux d'investissement et les conditions extérieures. Chaque scénario de croissance vise à faire des projections des taux de croissance potentiels du PIB, qui, à leur tour, influent sur le niveau des besoins de financement. Dans le scénario optimiste, le déficit budgétaire devrait être progressivement ramené à environ 1 % du PIB d'ici à 2033, grâce à la forte mobilisation des recettes et aux efforts déployés pour contenir les dépenses courantes.

**Mali : total des besoins de financement au titre de la SNEDD, 2024–33**  
(en milliards de FCFA, en pourcentage du PIB)

	Tendance de croissance optimiste		Tendance de croissance actuelle	
	Milliards FCFA	% du PIB 2024	Milliards FCFA	% du PIB 2024
Axe 1 Souveraineté et Sécurité	14353	104	10938	79
Axes 2 Refondation de la Gouvernance	9762	71	8642	63
Axe 3 Transformation Economique et Croissance	17947	130	8826	64
Axe 4 Capital Humain et Territoires Résilients	18509	134	13159	96
Axe 5 Gestion Environnementale Durable	662	5	526	4
<b>Total</b>	<b>64414</b>	<b>468</b>	<b>45886</b>	<b>333</b>

Source: Autorités maliennes et calculs des services du FMI.

Note: a tendance de croissance optimiste suppose une croissance moyenne du PIB réel d'environ 9,5 % entre 2024 et 2033, tandis que la tendance actuelle suppose une croissance moyenne de 6 %.

## Annexe VI. Matrice d'évaluation des risques<sup>1</sup>

Source de risque	Probabilité relative	Conséquence attendue si le risque se matérialise/horizon temporel	Mesures visant à atténuer les risques
<b>Risques mondiaux / chocs conjoncturels</b>			
<b>Chocs liés à la politique commerciale et aux investissements</b> Le relèvement des obstacles aux échanges ou les sanctions réduisent le commerce extérieur, perturbent l'IDE et les chaînes d'approvisionnement, et entraînent une plus forte appréciation du dollar, un durcissement des conditions financières et une poussée de l'inflation.	<b>Élevée</b>	<b>Élevée</b> La réduction des flux d'échanges et d'investissements risque d'affaiblir la position extérieure du Mali, de ralentir l'activité économique et de peser sur l'inflation et sur les comptes budgétaires. Le durcissement des conditions financières pourrait limiter davantage l'accès aux financements extérieurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversifier les partenaires sur le plan du commerce et de l'investissement.</li> <li>• Renforcer les chaînes de valeur nationales.</li> <li>• Constituer une marge de manœuvre budgétaire pour absorber les chocs.</li> </ul>
<b>Surendettement souverain.</b> La hausse des taux d'intérêt, l'appréciation du dollar et la raréfaction de l'aide au développement amplifiées par les boucles de rétroaction entre banques et États provoquent des sorties de capitaux, une augmentation des primes de risque, une perte d'accès aux marchés, des coupes de dépenses brutales et un recul de la croissance dans les pays fortement endettés.	<b>Élevée</b>	<b>Élevée</b> Une montée des primes de risque pourrait aboutir à un surendettement souverain puisque l'AVD signale déjà une marge limitée d'absorption des chocs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer une marge de manœuvre budgétaire pour absorber les chocs sur les primes de risque.</li> </ul>

<sup>1</sup> La matrice d'évaluation des risques (MER) répertorie des événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence à compter de juin 2025. La probabilité relative des risques correspond à une évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité comprise entre 10 % et 30 %, et « élevée » une probabilité comprise entre 30 % et 50 %). La matrice d'évaluation des risques illustre le point de vue des services du FMI sur l'origine des risques et le degré général de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent être interdépendants et se matérialiser ensemble. Le scénario relatif aux chocs conjoncturels et aux risques mondiaux/nationaux met en évidence les risques qui pourraient se concrétiser à un horizon plus rapproché (entre 12 et 18 mois) compte tenu du scénario de référence actuel. Les risques structurels sont ceux qui sont susceptibles de rester importants à un horizon plus lointain. Les risques identifiés dans le GRAM reflètent l'évaluation du personnel réalisée en février 2025 et ont été utilisés pour les Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2025.

Source de risque	Probabilité relative	Conséquence attendue si le risque se matérialise/horizon temporel	Mesures visant à atténuer les risques
<p><b>Durcissement des conditions financières et instabilité systémique.</b> La persistance de taux d'intérêt et de primes d'échéance élevés sur fond d'assouplissement de la réglementation financière, la montée des investissements en cryptomonnaies, et le relèvement des obstacles aux échanges entraînent une réévaluation des actifs, des dysfonctionnements du marché, des difficultés pour les banques et IFNB fragiles et une plus grande appréciation du dollar, d'où un creusement des déséquilibres mondiaux, un moindre accès à la dette et une augmentation des sorties de capitaux des pays émergents et pays en développement.</p>	Moyenne	<p><b>Élevée</b></p> <p>La persistance de taux d'intérêts élevés pour parer à l'inflation pourrait aggraver une spirale prix-salaires, notamment dans le secteur public. Cette persistance pourrait aussi exercer des pressions à la baisse sur les cours de l'or et les recettes d'exportation. Les cours du coton risquent aussi de chuter face à la récession mondiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégager un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires grâce à la mobilisation de recettes et à des réductions progressives des subventions non ciblées, tout en protégeant les dépenses d'équipement génératrices de croissance dans la mesure du possible.</li> <li>• Éviter les augmentations réelles de la masse salariale du secteur public.</li> <li>• À plus long terme, diversifier l'économie pour qu'elle ne dépende plus du secteur minier ni d'une base agricole restreinte.</li> </ul>
<p><b>Conflits régionaux.</b> L'intensification des conflits (Moyen-Orient, Ukraine, Sahel et Afrique de l'Est par exemple) ou du terrorisme perturbe le commerce de l'énergie et des aliments, le tourisme, les chaînes d'approvisionnement, les envois de fonds, l'IDE et les flux financiers, et les systèmes de paiement, et nourrit les flux de réfugiés.</p>	Moyenne	<p><b>Moyenne</b></p> <p>Des sanctions supplémentaires sur la Russie/Biélorussie pourraient provoquer des pénuries d'approvisionnement en engrais mais l'impact se ferait moins sentir sur les importations de produits agricoles. Une montée des cours des produits de base pourrait pousser l'inflation mesurée par les prix à la consommation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégager un espace budgétaire pour augmenter les dépenses sociales, notamment en faveur des groupes les plus vulnérables.</li> <li>• Renforcer les relations commerciales avec d'autres fournisseurs.</li> <li>• Accroître l'approvisionnement alimentaire national et solliciter l'aide des partenaires internationaux pour répondre aux besoins en aliments/énergie.</li> </ul>
<p><b>Volatilité des prix des produits de base</b> La volatilité de l'offre et de la demande (due aux conflits, aux restrictions commerciales, aux décisions de l'OPEP+, aux politiques énergétiques des pays avancés ou à la transition écologique) accroît la volatilité des cours des produits de base, les tensions budgétaires et extérieures, le mécontentement social et l'instabilité économique.</p>	Moyenne	<p><b>Élevée</b></p> <p>Les conséquences dépendront de l'ampleur et du sens des variations des cours des produits de base. Une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pourrait provoquer des tensions sociales et économiques en augmentant la facture des importations d'aliments et d'énergie du Mali. Une baisse des cours de l'or pourrait nuire aux exportations et aux recettes budgétaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégager un espace budgétaire pour accroître les dépenses sociales.</li> <li>• Accroître l'approvisionnement alimentaire national et solliciter l'aide des partenaires internationaux pour répondre aux besoins en aliments/énergie.</li> <li>• Renforcer la résilience face aux chocs sur les cours des produits de base en actualisant les projections de recettes dans un cadre budgétaire pluriannuel.</li> </ul>

Source de risque	Probabilité relative	Conséquence attendue si le risque se matérialise/horizon temporel	Mesures visant à atténuer les risques
<b>Accélération de la croissance mondiale.</b> L'atténuation des conflits, les bonnes surprises en termes d'offre (par exemple des chocs de production pétrolière), les gains de productivité liés à l'IA ou les réformes structurelles renforcent le commerce et la demande à l'échelle mondiale.	Faible	<b>Moyenne</b> Une demande mondiale plus forte pourrait doper les exportations d'or et de coton, améliorer les recettes budgétaires et accroître les envois de fonds. Un plus grand optimisme de la part des investisseurs pourrait favoriser les entrées de capitaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à appliquer des politiques macroéconomiques solides.</li> <li>Rendre les exportations plus compétitives.</li> <li>Orienter les entrées de capitaux vers les secteurs productifs.</li> </ul>
<b>Risques structurels au niveau mondial</b>			
<b>Fragmentation géoéconomique accrue.</b> Les conflits persistants, les politiques de repli sur soi, le protectionnisme, l'affaiblissement de la coopération internationale, les freins à la mobilité de la main-d'œuvre et la fracture des structures technologiques et des systèmes de paiement aboutissent à une augmentation des coûts des facteurs de production, nuisent à la transition écologique et réduisent les échanges commerciaux et la croissance potentielle.	Élevée	<b>Moyenne</b> Un affaiblissement de la coopération internationale et une montée du protectionnisme pourraient limiter l'accès au marché, perturber les chaînes d'approvisionnement et réduire l'aide au développement, aggravant l'incertitude économique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir les industries nationales pour réduire la dépendance aux exportations.</li> <li>Maintenir la collaboration avec les partenaires au développement.</li> </ul>
<b>Cybermenaces.</b> Les cyberattaques contre les infrastructures physiques ou numériques (y compris monnaie numérique et cryptoactifs), les défaillances techniques ou l'utilisation abusive des technologies d'IA déclenchent une instabilité financière et économique.	Élevée	<b>Élevée</b> Les cyberattaques pourraient perturber les transactions financières, affaiblir les institutions publiques et réduire la confiance dans l'infrastructure numérique, au détriment de la stabilité de l'économie et des investissements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les dispositifs de cybersécurité.</li> <li>Améliorer la résilience numérique et le contrôle des risques.</li> <li>Renforcer la coopération entre les secteurs public et privé dans la cyberdéfense.</li> </ul>
<b>Changement climatique.</b> Les phénomènes climatiques extrêmes provoqués par la hausse des températures sont à l'origine de pertes de vies humaines, de dommages aux infrastructures, de l'insécurité alimentaire, de perturbations de l'offre, d'un ralentissement de la croissance et d'une instabilité financière.	Moyenne	<b>Moyenne</b> Des sécheresses ou précipitations extrêmes pourraient porter atteinte à la production d'aliments et aux moyens de subsistance, d'autant qu'une grande partie de l'agriculture du Mali est vivrière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la résilience de l'agriculture au changement climatique.</li> <li>À plus long terme, diversifier le tissu économique et développer les activités non agricoles.</li> <li>Renforcer la capacité de riposte aux catastrophes.</li> </ul>

Source de risque	Probabilité relative	Conséquence attendue si le risque se matérialise/horizon temporel	Mesures visant à atténuer les risques
<p><b>Mécontentement social.</b> La perte de revenu réel, les retombées des conflits, le mécontentement lié aux migrations et l'aggravation des inégalités attisent les troubles sociaux et alimentent le populisme, la polarisation et la résistance aux réformes ou donnent lieu à des politiques inadéquates. Ceci freine la croissance et provoque une incertitude quant aux politiques à mener et une révision du risque par le marché.</p>	Moyenne	<p><b>Élevée</b></p> <p>Le mécontentement social pourrait s'accroître face à une augmentation continue du coût de la vie, dans un contexte d'insécurité alimentaire aiguë et de violence accrue. Le report de l'élection présidentielle, couplé à des événements politiques plus vastes, pourrait contribuer à accentuer l'incertitude, peser sur la confiance et retarder la reprise de l'aide budgétaire des institutions financières internationales et une participation plus large.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre l'insécurité alimentaire et la crise du coût de la vie.</li> <li>• Rétablir l'unité nationale pour endiguer le conflit régional.</li> <li>• Collaborer avec les partenaires internationaux et régionaux en matière de sécurité.</li> <li>• Convenir d'un calendrier électoral pour permettre la reprise de l'aide budgétaire des institutions financières internationales.</li> <li>• Poursuivre un dialogue constructif autour du processus de transition et continuer à faire connaître les priorités de réforme.</li> </ul>
<b>Risques intérieurs/régionaux</b>			
<p><b>Grave détérioration de la situation sécuritaire.</b> Multiplication des attentats terroristes dans tout le pays et augmentation des populations déplacées internes.</p>	Élevée	<p><b>Élevée</b></p> <p>Une détérioration de la situation sécuritaire pourrait se traduire par une augmentation des dépenses militaires, au détriment des autres priorités de développement. Les flux de réfugiés internes mettraient à rude épreuve les procédures d'aide d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétablir la collaboration avec les forces de sécurité régionales et internationales et les organisations d'aide</li> </ul>
<p><b>Crise énergétique et coupures de courant.</b> L'insuffisance des infrastructures énergétiques, conjuguée à l'augmentation de la demande et aux problèmes d'approvisionnement extérieur, aboutit à des coupures de courant fréquentes et prolongées. Ces perturbations entravent la productivité économique, limitent les services publics, attisent les troubles sociaux et sapent la confiance des investisseurs, ce qui accentue encore l'instabilité économique.</p>	Moyenne	<p><b>Élevée</b></p> <p>La persistance de pannes d'électricité perturbe les activités économiques, entrave les services publics et aggrave le mécontentement social. Les entreprises se heurtent à des difficultés opérationnelles entraînant des pertes économiques, et les ménages voient leur qualité de vie diminuer. La crise énergétique entame aussi la confiance des investisseurs, ce qui risque de porter atteinte aux investissements futurs dans le pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les infrastructures énergétiques : investir dans la modernisation et l'extension du réseau électrique afin d'en améliorer la fiabilité et de répondre à la demande croissante.</li> <li>• Diversifier les sources d'énergie : élaborer des projets d'énergies renouvelables, tels que l'énergie solaire et hydroélectrique, afin de réduire la dépendance à l'égard des combustibles importés et de renforcer la sécurité énergétique.</li> <li>• Améliorer la gestion d'EDM : mener des réformes pour améliorer l'efficacité et la stabilité financière d'EDM, notamment en remédiant aux écarts de tarification et en réduisant les pertes d'exploitation.</li> <li>• Coopération régionale : envisager des accords d'importation d'énergie avec les pays voisins afin d'atténuer les pénuries.</li> </ul>

## Annexe VII. Stratégie de développement des capacités

La présente annexe fait le point sur la stratégie de développement des capacités pour le Mali, à partir de l'analyse approfondie du rapport sur les consultations de 2023 au titre de l'article IV.

**1. Le développement des capacités doit viser en priorité le maintien de la stabilité macroéconomique** dans une conjoncture difficile et avec un financement extérieur limité. Les trois domaines prioritaires sont les suivants : i) améliorer la mobilisation des recettes intérieures, ii) accroître l'efficacité de la dépense publique et de la gestion des finances publiques, iii) renforcer la transparence et la gouvernance et iv) améliorer la qualité des statistiques. Suite aux échanges avec les autorités, l'assistance en matière de DC portant sur la modélisation macroéconomique pour aider à moderniser le programme de prévision de l'INSTAT a été définie comme un nouvel axe prioritaire. Cela pourrait contribuer à accroître la part du Mali dans les dépenses de DC, laquelle a diminué durant ces dernières années par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (voir graphiques).

**2. Il est essentiel d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures pour assurer la viabilité budgétaire à long terme**, compte tenu de l'augmentation des besoins de financement et des fortes contraintes en la matière :

- **Le développement des capacités en matière d'administration des recettes demeure une priorité susceptible de procurer des avantages considérables.** L'évaluation réalisée en mai 2023 au moyen de l'outil TADAT (outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale) a fait apparaître de nets progrès par rapport à la première évaluation TADAT de 2019 puisque dix indicateurs ont obtenu la note A, contre deux seulement en 2019. Les autorités ont élaboré un plan d'action pour appliquer les recommandations du TADAT 2023, qui est en train d'être mis en œuvre. Les priorités consistent à accélérer la dématérialisation des procédures fiscales et douanières, en particulier en renforçant les services des grandes et moyennes entreprises et en favorisant les échanges d'informations entre le fisc, les douanes et le Trésor. Pour améliorer le recouvrement des recettes, il convient aussi de : i) rationaliser les dépenses fiscales car les exonérations continuent à peser lourdement sur les recettes, ii) renforcer la fiscalité minière, iii) améliorer l'impôt foncier, iv) renforcer la fonction de renseignement fiscal, v) approfondir l'analyse des risques et créer un entrepôt de données, vi) enregistrer les flux de commerce électronique au niveau des douanes et vii) acquérir des compétences en matière d'IA et de science des données à des fins douanières.

**3. D'autres réformes sont envisageables pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de la gestion des finances publiques.** Des progrès ont été réalisés ces dernières années en matière de réforme des dépenses et de la gestion des finances publiques malgré le manque de continuité des programmes appuyés par le FMI.

- **Réformes de la dépense.** Compte tenu de la part croissante de la masse salariale dans le budget, la réforme des politiques salariales de la fonction publique pourrait accroître considérablement l'efficacité de la dépense publique. Un système de subventions plus efficace et la réforme des entreprises publiques rendraient par ailleurs moins nécessaires les subventions et les transferts coûteux et réduiraient les risques budgétaires.

- **Renforcement de la capacité à remédier aux carences en matière de gestion des finances publiques.** Il est impératif d'améliorer la transparence de la chaîne de la dépense et de renforcer la préparation, l'exécution et le suivi du budget pour maîtriser les dépenses et prévenir l'accumulation d'arriérés. L'une des priorités de ces dernières années a consisté à améliorer la gestion de trésorerie, en insistant notamment sur le compte unique du Trésor (CUT). Les sanctions imposées au Mali ont fait reculer les réformes liées au CUT, et il convient de redoubler d'efforts pour mettre en place cette importante réforme. Partant de l'évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP) réalisée en 2021, la gestion des investissements publics pourrait être améliorée, notamment l'évaluation, la hiérarchisation et l'exécution des projets. Une autre priorité devrait consister à renforcer davantage la capacité de gestion des PPP et des risques budgétaires. Enfin, un meilleur partage automatique des données entre le Trésor et les organismes de recouvrement des recettes rendrait plus efficient le système de gestion des finances publiques, notamment la budgétisation.

**4. L'amélioration de la qualité des données de comptabilité nationale et des statistiques du budget et de la dette doit rester prioritaire.** Compte tenu de la fragilité du pays, d'assez gros problèmes subsistent en matière de disponibilité et de qualité des données de comptabilité nationale et de statistiques du budget et de la dette, ce qui complique les activités de surveillance et d'élaboration de programmes.

- **Améliorer les statistiques des secteurs réel et extérieur.** La poursuite de l'assistance technique suite à l'application de la nouvelle année de base aux comptes nationaux sera déterminante pour produire des statistiques de comptes nationaux trimestriels cohérentes, et pour améliorer la méthodologie d'établissement des statistiques d'IPC et de secteur extérieur.
- **Améliorer les statistiques du budget et de la dette.** Certaines lacunes dans les statistiques budgétaires et de la dette entravent le suivi en temps opportun et la qualité des rapports. Celles-ci concernent principalement les écarts entre les flux et les stocks de dette, ainsi que les données sur les passifs éventuels. Quelques préoccupations subsistent également quant à la fiabilité et à la transmission ponctuelle des données sur la dette extérieure et intérieure, à la position du gouvernement dans le secteur bancaire selon les niveaux de l'administration, ainsi qu'à la classification et à l'enregistrement des arriérés publics. Des travaux sont également en cours pour améliorer la consolidation des données et élargir la couverture institutionnelle des données du TOFE, en y intégrant d'autres entités publiques et les collectivités locales.

**5. Compte tenu de la forte exposition du Mali au changement climatique, une des grandes priorités à moyen terme consisterait à renforcer progressivement la capacité à gérer les retombées économiques et budgétaires des chocs climatiques et à élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation.** Cela pourrait notamment couvrir des outils de diagnostic comme l'évaluation de la gestion des investissements publics pour le climat ou un soutien pour renforcer les capacités de gestion de la dette dans le traitement des obligations vertes, dès lors que le Mali remplit les conditions requises pour une telle évaluation.

**6. Une coopération étroite avec les partenaires au développement et une coordination des prestations d'assistance technique entre les institutions concernées** (Banque mondiale,

Nations Unies, Banque africaine de développement, UE, etc.) seront primordiales pour éviter les chevauchements et pour prodiguer des conseils cohérents sans surcharger les autorités.

## Annexe VIII. Questions Relatives aux données

**Annexe VIII. Tableau 1. Mali : évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance**

Évaluation de l'adéquation des données 1/							
C							
Résultats du questionnaire 2/							
Assessment	Comptes nationaux	Prix	Finances publiques	Secteur extérieur	Statistiques monétaires et financières	Cohérence intersectorielle	Note médiane
	B	A	C	C	B	C	C
Résultats détaillés du questionnaire							
Caractéristiques de la qualité des données							
Couverture	B	A	C	C	B		
Granularité 3/	B		C	C	B		
			C		B		
Cohérence			C	C		C	
Fréquence et actualité	B	A	C	C	B		
<p>Remarque : Lorsque le questionnaire ne comporte pas de question sur une dimension spécifique de la qualité des données pour un secteur, la cellule correspondante est vide.</p> <p>1/ L'évaluation globale de l'adéquation des données repose sur l'évaluation par les services du FMI de l'adéquation des données du pays pour la réalisation d'analyses et la formulation de conseils stratégiques, et prend en compte les caractéristiques spécifiques de chaque pays.</p> <p>2/ L'évaluation globale du questionnaire et les évaluations sectorielles présentées dans la carte thermique reposent sur un questionnaire et un système de notation standardisés (voir Revue par le FMI du Cadre d'évaluation de l'adéquation des données pour la surveillance, janvier 2024, annexe I).</p> <p>3/ La cellule supérieure, « Granularité », des statistiques de finances publiques indique l'évaluation par les services du FMI de la granularité des données déclarées sur les opérations publiques, tandis que la cellule inférieure, celle des statistiques sur la dette publique. La cellule supérieure, « Granularité », des statistiques monétaires et financières indique l'évaluation par les services du FMI de la granularité des données déclarées sur les statistiques monétaires et financières, tandis que la cellule inférieure, celle des indicateurs de solidité financière.</p>							
A	Les données fournies au Fonds sont adéquates pour la surveillance.						
B	Les données fournies au Fonds présentent certaines lacunes, mais sont globalement adéquates pour la surveillance.						
C	Les données fournies au Fonds présentent certaines lacunes qui entravent quelque peu la surveillance.						
D	Les données fournies au Fonds présentent de graves lacunes qui entravent considérablement la surveillance.						
<p><b>Justification de l'évaluation des services du FMI.</b> Globalement, les données fournies au FMI présentent certaines lacunes qui entravent quelque peu la surveillance, principalement liées à la granularité, à la ponctualité et à la cohérence. Dans le secteur des finances publiques, le rapprochement entre les stocks et les flux pourrait être amélioré, et une plus grande granularité des stocks de dette et des dépenses publiques serait bienvenue. Dans le secteur extérieur, la granularité, la fréquence des rapports et la ponctualité pourraient être améliorées. Les services du FMI apprécieraient des statistiques sur la dette des entreprises publiques, y compris une liste détaillée des garanties gouvernementales. La cohérence intersectorielle pourrait être améliorée.</p>							
<p><b>Changements depuis la dernière consultation au titre de l'article IV.</b> Les statistiques du PIB ont été recalculées historiquement et de nouvelles statistiques sont désormais disponibles, couvrant les années les plus récentes. L'INSTAT produit également des statistiques trimestrielles du PIB et s'efforce d'améliorer la rapidité de leur publication.</p>							
<p><b>Mesures correctives et priorités de renforcement des capacités.</b> Des travaux sont en cours avec l'aide de STA, d'AFRITAC Ouest et d'AFRISTAT pour étendre la couverture du TOFE aux organismes publics et aux collectivités locales.</p>							
<p><b>Utilisation de données et/ou d'estimations différentes des statistiques officielles dans le cadre des consultations au titre de l'article IV.</b> Le rapport des services inclut des données provenant du Cadre harmonisé (CH), qui fournit une analyse pertinente, consensuelle, rigoureuse et transparente de la situation alimentaire et nutritionnelle actuelle et projetée ; et de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), principale source mondiale de données et d'analyses sur les déplacements internes. Les données sur le changement climatique sont tirées du tableau de bord climatique du FMI.</p>							
<p><b>Autres lacunes dans les données.</b> N/A</p>							

### Annexe VIII. Tableau 2. Mali : initiatives de normalisation des données

Le Mali participe au Système général de diffusion des données amélioré (e-GDDS) et a publié ses métadonnées pour la première fois en septembre 2001, mais n'a pas encore diffusé les données recommandées dans le cadre de l'e-GDDS.

**Annexe VIII. Tableau 3. Mali : Tableau des indicateurs communs requis aux fins de la surveillance**  
Au 28 juin, 2025

	Fourniture de données au Fonds				Publication dans le cadre des initiatives de normalisation des données via la page nationale de données récapitulatives			
	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données <sup>6</sup>	Fréquence des rapports <sup>6</sup>	Fréquence attendue <sup>6,7</sup>	Mali <sup>8</sup>	Délais attendus <sup>6,7</sup>	Mali <sup>8</sup>
Taux de change	Actuel	Actuel	D	M	D	D	...	D
Actifs et passifs de réserve internationaux des autorités monétaires <sup>1</sup>	Mar-2025	May-2025	M	M	M	M	1M	3M
Monnaie de réserve/base monétaire	Mar-2025	May-2025	M	M	M	M	2M	3M
Monnaie au sens large	Mar-2025	May-2025	M	M	M	M	1Q	3M
Bilan de la banque centrale	Mar-2025	May-2025	M	M	M	M	2M	3M
Bilan consolidé du système bancaire	Feb-2025	May-2025	M	M	M	M	1Q	3M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Apr-2025	Apr-2025	W	M	M	W/M	...	1W
Indice des prix à la consommation	May-2025	Jun-2025	M	M	M	M	2M	10D
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> –Administrations publiques <sup>4</sup>	NA	NA	NA	NA	A	...	3Q	...
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> –Administration centrale	2024Q4	Feb-2025	A,Q,M	A,Q,M	Q	A	1Q	3M
Encours de la dette de l'administration centrale et de la dette garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	Dec-2024	Feb-2025	I	A	Q	M	2Q	6M
Solde du compte courant extérieur	2023	Feb-2025	A	A	Q	A	1Q	12M
Exportations et importations de biens et services	2023	Jan-2025	A	A	M	M	12W	1Q
PIB/PNB	2024Q3	Jan-2025	A,Q	A,Q	Q	A	1Q	6M
Dette extérieure brute	2024	Jan-2025	A	A	Q	A	2Q	7M
Position extérieure globale	2023	Jan-25	A	A	A	A	3Q	12M

<sup>1</sup> Comprend les actifs de réserve gagés ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur produits dérivés.

<sup>2</sup> Basés sur le marché et déterminés officiellement, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

<sup>3</sup> Financement bancaire étranger, national et non bancaire national.

<sup>4</sup> Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et fonds de sécurité sociale) et des administrations des États et locales.

<sup>5</sup> Y compris la composition des devises et des échéances.

<sup>6</sup> Fréquence et ponctualité: (« D ») quotidienne; (« W ») hebdomadaire ou avec un décalage d'au plus une semaine après la date de référence; (« M ») mensuelle ou avec un décalage d'au plus un mois après la date de référence; (« Q ») trimestrielle ou avec un décalage d'au plus un trimestre après la date de référence; (« A ») annuelle; (« SA ») semestrielle; (« I ») irrégulière; (« NA ») non disponible ou sans objet; et (« NLT ») au plus tard le;

<sup>7</sup> Fréquence et ponctualité des données encouragées dans le cadre du SGDD électronique, et fréquence et ponctualité requises dans le cadre des NSDD et NSDD Plus. Les options de flexibilité et les plans de transition utilisés dans le cadre des NSDD ou NSDD Plus ne sont pas pris en compte. Pour les pays qui ne participent pas aux initiatives du FMI sur les normes de données, la fréquence et la ponctualité requises dans le cadre de la NSDD sont indiquées pour la Nouvelle Zélande, et la fréquence et la ponctualité encouragées dans le cadre du SGDD électronique sont indiquées pour l'Érythrée, Nauru, le Soudan du Sud et le Turkménistan.

<sup>8</sup> D'après les informations du Résumé des pratiques de diffusion pour les participants aux NSDD et NSDD Plus, et du Résumé des pratiques de diffusion pour les participants au SGDD électronique, disponibles sur le Tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI (<https://dsbb.imf.org/>). Pour les pays qui ne participent pas aux initiatives sur les normes de données, ainsi que pour ceux qui disposent d'une page de synthèse nationale des données, les entrées sont indiquées par « ... ».



# MALI

Le 14 Juillet 2025

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2025 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Établi par

Le département Afrique (en consultation avec d'autres départements)

### TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	6
ASSISTANCE TECHNIQUE	7

## RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 mai 2025)

**Statut** – Date d'admission : 27 septembre 1963 ; Article VIII

### Compte des ressources générales:

	Millions de DTS	% de la quote-part
<a href="#">Quote-part</a>	186,60	100,00
<a href="#">Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux des avoirs)</a>	153,28	82,14
<a href="#">Position dans la tranche de réserve</a>	33,33	17,86

### Département des DTS :

	Millions de DTS	% Allocation
<a href="#">Allocation cumulative nette</a>	268,21	100,00
<a href="#">Avoirs</a>	295,77	110,27

### [Encours des achats et des prêts :](#)

	Millions de DTS	% de la quote-part
Prêts au titre de la FCR	239,97	128,60
Accords au titre de la FEC	171,63	91,97

### [Derniers engagements financiers :](#)

#### Accords:

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC	28 août 2019	21 août 2022	139,95	80,00
FEC	18 déc. 2013	17 déc. 2018	186,60	186,60
FEC	27 déc. 2011	10 janv. 2013	30,00	6,00

#### Prêts directs<sup>1</sup>:

Type	Date d'engagement	Date de tirage/d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FCR	16 avr. 2025	18 avr. 2025	93,30	93,30
FCR	30 avr. 2020	04 mai 2020	146,67	146,67
FCR	10 juin 2013	18 juin 2013	10,00	10,00
FCR	28 janv. 2013	04 févr. 2013	12,00	12,00

<sup>1</sup> Les décaissements directs non tirés (IFR et FCR) arrivent automatiquement à expiration 60 jours après la date d'engagement, à savoir la date d'approbation par le conseil d'administration.

**Obligations en retard et projections des paiements au FMI<sup>2</sup>****(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation des ressources et des avoirs actuels en DTS) :**

	À échoir				
	2025	2026	2027	2028	2029
Principal	43,29	72,35	70,65	57,99	45,33
Commissions/intérêts		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>43,29</b>	<b>72,35</b>	<b>70,65</b>	<b>57,99</b>	<b>45,33</b>

**Mise en œuvre de l'initiative PPTE:**

<b>I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE</b>	<b>Cadre initial</b>	<b>Cadre amélioré</b>	<b>Total</b>
Date d'arrivée au point de décision	Sept. 1998	Sept. 2000	
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars)	121,00	417,00	
Dont : aide du FMI (en millions de dollars)	14,00	45,21	
(équivalent en millions de DTS)	10,80	34,74	
Date d'arrivée au point d'achèvement	Sept. 2000	Mars 2003	
<b>II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)</b>			
Montants décaissés en faveur du pays membre	10,80	34,74	45,54
Aide intérimaire	--	9,08	9,08
Solde au point d'achèvement	10,80	25,66	36,46
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts <sup>3</sup>	--	3,73	3,73
<b>Total des décaissements</b>	<b>10,80</b>	<b>38,47</b>	<b>49,27</b>

**Point de décision-** point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

**Aide intérimaire-** montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

**Point d'achèvement** - point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

**Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :**

<sup>2</sup> Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

<sup>3</sup> Dans le cadre renforcé, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période transitoire.

I.	Dettes admissibles à l'IADM (en millions de DTS) <sup>4</sup>	75,07
	Financement par : le compte de fiducie de l'IADM	62,44
	Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	12,63

II. Allègement de dette par mécanisme (en millions de DTS)

Date de décaissement	CRG	Dettes admissibles	
		Fonds fiduciaire RPC	Total
Janvier 2006	Sans objet	75,07	75,07

#### Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) :

Date de la catastrophe	Date de la décision du conseil d'administration	Montant engagé (en millions de DTS)	Montant décaissé (en millions de DTS)
Sans objet	13 avr. 2020	7,30	7,30
S.O.	30 oct. 2020	7,50	7,50
S.O.	01 avr. 2021	7,70	7,70
S.O.	06 oct. 2021	5,70	5,70
S.O.	15 déc. 2021	1,80	1,80

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

#### Évaluation des sauvegardes :

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est une banque centrale commune aux États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La dernière évaluation des sauvegardes réalisée en août 2023 a confirmé que la BCEAO continue de maintenir un cadre d'audit robuste et un environnement de contrôle solide. Des progrès ont été accomplis dans l'alignement de ses pratiques opérationnelles sur l'évolution des cadres institutionnels, notamment l'accord de coopération de 2019 avec la France. Toutes les recommandations formulées dans l'évaluation des sauvegardes de 2018 ont été mises en œuvre.

#### Régime de change :

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le franc CFA est rattaché à l'euro au taux de 655,96 francs CFA pour un euro. Le régime de change, tant de jure que de facto, est classé comme un arrimage conventionnel.

Le 1<sup>er</sup> juin 1996, le Mali et les autres membres de l'UEMOA ont accepté les obligations énoncées aux sections 2, 3 et 4 de l'article VIII des Statuts du FMI. Le régime de change du Mali n'impose pas de

<sup>4</sup> L'IADM accorde aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons en provenance du compte de fiducie de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. Le Mali n'applique aucune pratique de taux de change multiples.

Du fait qu'il partage avec les autres membres de l'UEMOA une politique commerciale commune, le Mali a transféré les décisions essentielles en la matière au niveau sous-régional. Le tarif extérieur commun (TEC) a été adopté en janvier 2000. Le Mali applique le barème tarifaire de l'Union et a effectivement procédé au démantèlement des droits internes. Dans le cadre de la réforme tarifaire de l'UEMOA, le taux du droit de douane simple moyen a été ramené de 22 % à 15 % entre 1997 et 2003 ; le taux maximum est actuellement de 20 % pour la plupart des marchandises. Les importations au Mali ne sont soumises à aucune restriction quantitative.

Les exportations maliennes vers l'Union européenne jouissent en général d'un traitement préférentiel non réciproque sous forme d'exemption de droits d'entrée en vertu de l'initiative « Tout sauf les armes ». Les produits maliens bénéficient d'un régime d'accès préférentiel non réciproque aux marchés des pays développés autres que l'Union européenne en vertu du Système généralisé de préférences. Le Mali est aussi admissible aux avantages de l'African Growth and Opportunity Act des États-Unis. Le Mali n'impose aucune restriction légale aux exportations.

#### **Consultations au titre de l'article IV :**

Les consultations avec le Mali au titre de l'article IV se tiennent conformément aux dispositions de la décision sur les cycles de consultation, décision n° 14747-(10/96) (28/09/2010), ultérieurement amendée. Les consultations de 2015 au titre de l'article IV ont été conclues par le conseil d'administration le 26 mai 2023 (rapport du FMI n° 2023/209).

#### **Le représentant résident Ben Hassine, Moez**

M. Moez Ben Hassine est le représentant résident du FMI à Bamako depuis novembre 2024.

## RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

- Banque mondiale : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali>
- Banque africaine de développement : <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/mali>
- Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest : <https://www.afritaouest.org>

## ASSISTANCE TECHNIQUE<sup>1</sup>

Objectif	Dates	Département
Amélioration de la qualité et de la fréquence des comptes nationaux, des statistiques de la balance des paiements et des statistiques de finances publiques	4 missions d'assistance technique en FY24, 5 missions d'assistance technique en FY25	Statistiques
Gestion des finances publiques, dont : - Préparation du budget, gestion macro budgétaire et GIP - CUT, comptabilité, gestion des actifs et passifs	2 missions d'assistance technique en FY24, 1 mission d'assistance technique en FY25 4 missions d'assistance technique en FY24, 2 missions d'assistance technique en FY25	Département des finances publiques
Administration des recettes et des impôts	8 missions d'assistance technique en FY24, 5 missions d'assistance technique en FY25	Département des finances publiques
Gestion de la dette : formation sur la préparation et la mise en œuvre du calendrier des émissions, formation sur l'analyse de la viabilité de la dette	1 mission d'assistance technique en FY24, 1 mission d'assistance technique en FY25	Département des marchés monétaires et de capitaux
Source : Calculs des services du FMI basés sur le programme de développement des capacités en gestion et administration. Remarque : FY24 = mai 2023-avril 2024, FY25 = mai 2024-avril 2025. Instantané au 5 mars 2025.		

<sup>1</sup> Depuis les consultations de 2023 au titre de l'article IV.



## MALI

### RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2025 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Le 14 juillet 2025

Approuvé par  
**Montfort Mlachila et  
Tokhir Mirzoev (FMI), et  
Abebe Adugna et  
Manuela Francisco (IDA)**

Établi par les services du Fonds monétaire international et de l'Association internationale de développement.

<b>Mali : analyse de viabilité de la dette établie conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI</b>	
<b>Risque de surendettement extérieur</b>	<i>Modéré</i>
<b>Risque de surendettement global</b>	<i>Modéré</i>
<b>Décomposition de la notation du risque</b>	<i>Grande marge d'absorption des chocs</i>
<b>Exercice du jugement</b>	<i>Non</i>

*Le risque de surendettement extérieur et de surendettement global du Mali est jugé modéré, bien que les risques de dégradation aient augmenté depuis l'analyse de viabilité de la dette (AVD) de 2023<sup>1</sup>. En ce qui concerne la dette extérieure, aucun dépassement des seuils ne survient dans le scénario de référence ni dans aucun des tests de résistance lorsqu'on utilise la définition de la dette extérieure classique fondée sur la monnaie de libellé. Cependant, les indicateurs du service de la dette aux exportations et du service de la dette aux recettes dépassent de manière persistante leur seuil respectif dans le scénario personnalisé où le classement de la dette extérieure est fondé sur le critère de quasi-résidence afin de mieux rendre compte de qui possède la dette régionale. En ce qui concerne la dette globale, la valeur actuelle de l'indicateur de la dette publique au PIB demeure inférieure au seuil applicable du scénario de référence. Toutefois, elle affiche un dépassement prolongé et substantiel de son seuil de référence dans plusieurs tests de résistance, y compris le test de résistance au choc des prix des produits de base et le test de résistance aux passifs conditionnels conçus pour rendre compte de la possibilité que les plus grandes entreprises publiques alourdissent le fardeau de la dette publique. Selon l'évaluation, la marge à la disposition du Mali pour absorber les chocs est considérable. Néanmoins, on note la présence de plusieurs risques d'alourdissement de la dette malienne découlant de difficultés intérieures et géopolitiques, y compris le resserrement des conditions de financement régionales et mondiales. Aux fins de la viabilité de la dette, avancer dans le règlement des enjeux de sécurité et de politique intérieure, augmenter la*

<sup>1</sup> L'analyse de viabilité de la dette (AVD) reflète une capacité d'endettement moyenne compte tenu du score de 2,87 du Mali à l'indicateur composite, sur la base des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'avril 2025 et de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de 2023 de la Banque mondiale.

*rentabilité des entreprises publiques et assainir leurs finances, maintenir un environnement réglementaire fiable et stable, ainsi que de poursuivre une discipline budgétaire rigoureuse seront importants, notamment pour rétablir la confiance des investisseurs et créer un climat des affaires plus favorable. Finalement, il est crucial d'amorcer des discussions avec les créanciers dans un effort pour apurer, dans les délais voulus, les arriérés extérieurs et intérieurs.*

## COUVERTURE DE LA DETTE PUBLIQUE

**1. La dette publique du Mali englobe les obligations extérieures et intérieures de l'administration centrale du pays** (tableaux 1 et 2 du texte)<sup>2</sup>. Les entités publiques locales n'empruntent pas directement. Une ventilation détaillée et actualisée de la dette de l'ensemble des entreprises publiques n'est actuellement pas disponible. Selon les estimations, le passif total des entreprises publiques est important ; les services du FMI soutiennent donc les efforts des autorités pour élargir le périmètre des données communiquées sur la dette publique afin d'y inclure la dette de ces entreprises et des autres institutions publiques<sup>3</sup>. Des améliorations dans la collecte et la communication des données de la dette sont essentielles à une évaluation rigoureuse de la viabilité de la dette. En raison des limitations des données, et conformément à la pratique des autres pays de l'UEMOA, la dette extérieure est classée en fonction de la monnaie de libellé<sup>4</sup>. Toutefois, des estimations fondées sur les adjudications semblent indiquer que le montant de la dette extérieure telle que définie par le lieu de résidence des créanciers est probablement beaucoup plus élevé (voir le paragraphe 12 pour plus de détails). Par conséquent, les résultats de la viabilité de la dette extérieure sont complétés par un scénario entièrement personnalisé visant à élargir la définition du concept de dette extérieure afin de mieux tenir compte des risques.

**2. Un test sur les passifs conditionnels avec ampleur adaptée des chocs est appliqué pour rendre compte des effets éventuels de passifs supplémentaires** (tableau 2 du texte). On suppose que la composante du choc sur les passifs conditionnels relative aux entreprises publiques que ne couvrent pas les données du secteur public est de 12 % du PIB, soit dix points de plus que le paramètre par défaut de 2 % du PIB. L'ampleur de ce choc reflète la possibilité que les passifs des entreprises publiques (en dehors de ceux pour lesquels il existe déjà une garantie explicite de l'État

<sup>2</sup> À noter que le périmètre de la dette publique dans la présente AVD est le même que celui utilisé pour l'AVD au titre de l'article IV en 2023 et dans l'AVD 2025 au titre de la FCR couplé à un programme de référence. Il convient de souligner que c'est la première qui sert de référence à l'AVD précédente dans les graphiques et tableaux.

<sup>3</sup> Un travail a été entrepris avec l'appui du FMI (mission AFRITAC sur la communication des données relatives à la dette) et de la Banque mondiale. Dans le cadre des Actions Prioritaires de Politique (PPA) utilisées dans la Politique de Financement du Développement Durable (SDFP) de la Banque mondiale, le gouvernement a publié la situation de la dette des dix plus grandes entreprises publiques présentant des risques financiers pour 2021.

<sup>4</sup> La seule exception à cette règle est l'emprunt souscrit auprès de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), qui est considéré comme faisant partie de la dette extérieure bien qu'il soit libellé en monnaie locale. À noter que l'information sur la résidence des banques qui souscrivent des titres de créance régionaux du Mali auprès d'UEMOA-Titres est publiée dans les rapports trimestriels. Toutefois, cette information porte uniquement sur les flux lors de l'émission initiale, tandis que la propriété de l'ensemble de l'encours de la dette peut être différente en raison des opérations effectuées sur le marché secondaire. Il convient de noter que l'un des PPA du SDFP de l'exercice 2025 exige la publication d'un bulletin de dette des émissions récentes contenant des informations sur la résidence des titulaires.

malien) n'accroissent la dette publique<sup>5</sup>. Les passifs des entreprises publiques maliennes déficitaires et très endettées se présentent comme suit.

- **Le passif du bilan d'Énergie du Mali (EDM) s'élevait à plus de 7,5 % du PIB à fin 2024.** Les dettes d'EDM, notamment envers les banques et les principaux fournisseurs d'électricité et de carburants, s'élevaient à 562 milliards de francs CFA, soit près de 4,1 % du PIB, tandis que le bilan provisoire au 31 décembre 2024 révèle une position de fonds propres négative s'élevant à environ 3,5 % du PIB. En 2024, une restructuration de la dette d'EDM envers les banques commerciales a été menée à l'initiative du ministère des Finances<sup>6</sup>.
- **Au 31 décembre 2024, la dette connue de la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP) et de la Société malienne de patrimoine de l'eau potable (SOMAPEP) équivalait à 0,7 % du PIB.** Le sous-investissement chronique, des niveaux de tarification inadéquats, des activités quasi-budgétaires non compensées ainsi que des coupures d'électricité ont affecté les activités et les bénéfices de la SOMAGEP et de la SOMAPEP, qui sont les entreprises publiques assurant notamment le pompage et la distribution de l'eau potable. Cette situation a entraîné une détérioration de leur rentabilité et de leur position d'endettement<sup>7</sup>.

### 3. Le choc émanant du secteur financier est fixé à la valeur par défaut de 5 % du PIB.

Selon la base de données de la Banque mondiale sur les partenariats public-privé, le stock de capital des PPP au Mali est estimé à 3,7 % du PIB ; la composante PPP du test de résistance sur les passifs conditionnels est, par conséquent, calibrée à 1,3 % du PIB. Sur cette base, on suppose que le montant total des passifs conditionnels équivaut à 18,3 % du PIB pour les besoins du test de résistance.

<sup>5</sup> Les dernières informations disponibles sur la dette des dix plus grandes entreprises publiques (EP) indiquent une exposition à des dettes en cours d'environ 750 milliards de FCFA à fin 2021, compte tenu de la part de capital détenue par l'État. La dette totale de ces EP s'élevait à près de 2 600 milliards de FCFA. Depuis lors, la situation financière de l'EDM, de la SOMAGEP et de la SOMAPEP s'est considérablement détériorée, tandis que des données plus récentes sur l'encours de la dette ne sont pas disponibles.

<sup>6</sup> EDM est structurellement déficitaire, ce qui s'explique par une marge d'exploitation négative associée à des coûts de production élevés, ainsi que, semblerait-il, à une mauvaise gestion et à de la corruption. Son endettement total au 31 décembre 2024 se composait de 241 milliards de FCFA de dette bancaire et de 321 milliards de FCFA de dette envers les fournisseurs. En juin 2024, le ministère de l'Économie et des Finances a parrainé la conclusion entre la société et plusieurs des principales banques nationales d'un accord visant le reprofilage de 241 milliards de FCFA de dette bancaire à court terme sur dix ans au taux nominal de 6 % et assortie d'un différé de remboursement initial d'un an sur le principal et les intérêts. Le reste de la dette d'EDM est constitué de crédits bancaires à court terme et de crédits fournisseurs. Au 31 décembre 2023, l'État a procédé à la compensation des pertes d'EDM pour un montant total de 144 milliards de FCFA, en réduisant les crédits d'impôt et autres crédits en cours. Cela a eu pour effet de recapitaliser l'entreprise, mais sans y injecter de nouveaux fonds. Le rythme d'accumulation des pertes s'est sensiblement ralenti en 2024, mais les fonds propres négatifs de la société ont augmenté au cours des douze derniers mois.

<sup>7</sup> La SOMAGEP (Société malienne de gestion de l'eau potable) et la SOMAPEP (Société malienne de patrimoine de l'eau potable) ont été créées à l'issue de la réforme du secteur de l'eau en 2010, la première étant chargée de la distribution et de la commercialisation de l'eau potable, la seconde, des infrastructures du réseau.

**Tableau 1 du texte. Mali : périmètre de la dette publique**

Sous-secteurs du secteur public		Sous-secteurs couverts
1	Administration centrale	X
2	Administrations d'États fédérés et locales	X
3	Autres éléments des administrations publiques	
4	dont : administrations de sécurité sociale	
5	Fonds extrabudgétaires (FEB)	
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	
7	Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)	
8	Dette non garantie des entreprises publiques	

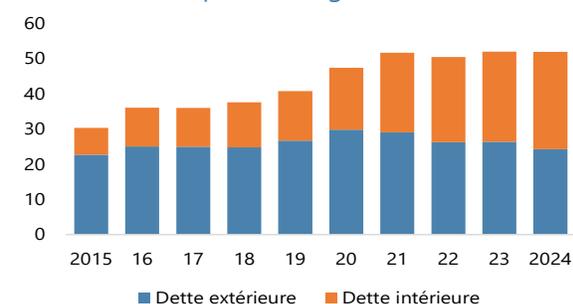
**Tableau 2 du texte. Mali : ampleur du choc lié aux passifs conditionnels**

1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Administration centrale, administrations d'États fédérés et administrations locales	
	Défaut	Utilisés pour l'analyse
2 Autres dettes des administrations publiques non prises en compte dans 1	0 pourcentage du PIB	0.0
3 SoE's debt (guaranteed and not guaranteed by the government)	2 pourcentage du PIB	12.0
4 PPP	35 pourcentage du stock en PPA	1.3
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 pourcentage du PIB	5.0
Totale (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		18.3

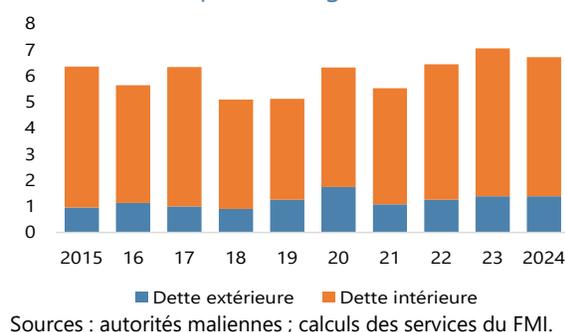
## CONTEXTE DE LA DETTE

**4. Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette publique du Mali s'élevait à 51,7 % du PIB, la dette extérieure équivalant à 24,2 % du PIB** (graphique 1 et tableau 3 du texte). La dette extérieure s'élevait à 3 347 milliards de FCFA (24,2 % du PIB), dont 2 611 milliards de FCFA (18,9 % du PIB) vis-à-vis de créanciers multilatéraux et 735 milliards de FCFA (5,3 % du PIB) vis-à-vis de créanciers bilatéraux. Les principaux créanciers extérieurs — 90 % de l'encours de la dette extérieure — sont le FMI, la Banque mondiale, le Fonds de développement africain, la Banque ouest-africaine de développement, la Banque islamique de développement, ainsi que la France (Agence française de développement), la Chine, l'Inde et Abu Dhabi (via l'Abu Dhabi Development Fund) (tableau 3 du texte). La dette extérieure malienne est libellée à hauteur d'environ 30 % en euros ; cette fraction de la dette n'est pas exposée au risque de taux de change, car le franc CFA est ancré à l'euro. La dette extérieure est généralement concessionnelle, avec un taux d'intérêt pondéré moyen de 1 % et une échéance de plus de dix ans. Le service de la dette publique représentait 6,7 % du PIB en 2024 (graphique 2 du texte).

**Graphique 1 du texte. Mali : encours de la dette publique**  
(en pourcentage du PIB)



**Graphique 2 du texte. Mali : service de la dette publique**  
(en pourcentage du PIB)



**5. La dette intérieure est essentiellement constituée de bons du Trésor à court et à moyen termes.** Ces titres sont majoritairement détenus par des banques domiciliées au Mali ou dans les autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)<sup>8</sup>. La dette intérieure a fortement augmenté, passant de 7,6 % du PIB en 2015 à 27,5 % du PIB en 2024 (graphique 1 du texte). Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, parmi lesquels : 1) le développement de marchés régionaux du crédit au cours de la période et la poursuite de l'intégration financière de la région ; 2) plusieurs chocs qui ont frappé l'économie malienne (problèmes de sécurité, pandémie de COVID-19, réductions de l'aide budgétaire et sanctions) et qui ont nécessité des surcroûts de financement ; 3) le problème des ajustements stocks-flux, lorsque des opérations hors bilan (au-dessous de la ligne) génèrent des besoins de financement dont le déficit budgétaire ne rend pas correctement compte. La dette intérieure est composée principalement de bons et obligations du Trésor émis sur le marché régional de l'UEMOA, mais elle comprend aussi des prêts syndiqués consentis par des groupes de banques de la région. La part croissante du service de la dette qui est consacré à la dette intérieure est imputable au taux d'intérêt effectif moyen de cette dernière, nettement plus élevé que celui de la dette extérieure (graphique 2 du texte). L'encours de la dette intérieure du Mali émise par le Trésor est constitué à 90 % d'obligations ou de prêts syndiqués à échéance de plus d'un an. En 2021, l'allocation de DTS a été reçue par la banque centrale régionale (BCEAO) puis rétrocédée en francs CFA aux pays membres de l'UEMOA ; elle est considérée comme une dette intérieure aux fins de l'AVD.

**6. Le Mali accumule des arriérés intérieurs importants et des arriérés extérieurs relativement moindres** (tableau 3 du texte). Les arriérés de la dette intérieure aux fournisseurs s'élevaient à 2,6 % du PIB au 31 décembre 2024, en nette augmentation par rapport à la fin de 2023<sup>9</sup> et largement responsables de l'augmentation de l'encours de la dette ces dernières années. Les arriérés de la dette extérieure sont bien moindres et, selon les informations publiées, se chiffraient à environ 0,7 % du PIB en 2024, soit plus que l'estimation de 0,1 % à 0,2 % du PIB mentionnée pendant les consultations de 2023 au titre de l'article IV. Au 28 Février 2025, environ 76 % de ces arriérés étaient dus à des créanciers publics bilatéraux, au titre du service de la dette (principal ou intérêts), notamment la Chine, la France, l'Inde, l'Irak, le Koweït, la Lybie, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis<sup>10</sup>. Le reste étant dû à des institutions financières multilatérales et internationales, telles que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque européenne d'investissement, la Banque islamique de développement, la Banque d'investissement et de

<sup>8</sup> L'interdépendance entre le système bancaire national et l'État s'est renforcée ces dernières années au Mali, l'exposition des banques au secteur public passant de 15 % des actifs en 2015 à environ 25 % des actifs en 2023. Au-delà d'augmenter le risque d'une crise financière, cette tendance pourrait également avoir réduit la disponibilité de financement pour le secteur privé.

<sup>9</sup> Les arriérés intérieurs sont définis comme des paiements échus en souffrance depuis plus de 90 jours et dont la valeur au 31 décembre 2024 fournissait un point de départ utile pour établir les projections de la dette. Ils sont comptabilisés comme faisant partie de la dette intérieure conformément à la méthode adoptée pour les consultations au titre de l'article IV en 2023. Au 31 décembre 2024, les arriérés intérieurs comprenaient 283 milliards de FCFA envers le secteur privé et 80 milliards de FCFA envers d'autres établissements et organismes de l'État ou des entreprises publiques.

<sup>10</sup> La politique de tolérance zéro du FMI s'applique dans ce cas et exige l'accord de non-objection des créanciers bilatéraux.

développement de la CEDEAO, la Banque ouest-africaine de développement, le Fonds international de développement agricole et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Les autorités ont élaboré un plan crédible pour apurer les arriérés extérieurs envers les institutions financières internationales, conditionné à la mobilisation de financements sur le marché régional de la dette.

**7. Les autorités maliennes ont dû faire face à de fortes tensions de liquidité en 2022 et en 2023.** Les sanctions décrétées par la CEDEAO au premier semestre de 2022 ont mené à l'exclusion du Mali du marché régional des valeurs mobilières (graphique 3 du texte) et, plus généralement, à son exclusion du système de paiements et du système financier de la région. Ses besoins bruts de financement en 2022 et 2023 avoisinaient, respectivement, 9,7 % et 9,1 % du PIB, que le pays a dû intégralement couvrir en ayant recours aux marchés et aux obligations syndiquées de la région, puisque la plupart des sources de financement extérieur s'étaient tariées à la suite des troubles sociopolitiques<sup>11</sup>. Même après la levée des sanctions en juillet 2022, les conditions de financement sont restées difficiles, en raison notamment d'une perception accrue du risque souverain et de l'absence de soutien budgétaire extérieur. La conséquence est une accumulation d'arriérés considérables en 2022. Malgré les efforts substantiels déployés pour rembourser sa dette aux principaux créanciers extérieurs et intérieurs, efforts qui lui ont permis d'accéder de nouveau au marché régional, les arriérés intérieurs envers les fournisseurs se sont accumulés rapidement et ont continué de le faire en 2023.

**8. Les conditions de financement se sont resserrées en 2023 et sont restées difficiles en 2024, après plusieurs hausses de taux d'intérêt consécutives et la baisse de popularité des titres de créance maliens auprès des investisseurs**<sup>12</sup>. En réaction à la forte inflation et au resserrement mondial des politiques monétaires, la BCEAO a relevé le taux directeur de l'UEMOA, de 2 % en 2022 à 5,5 % en 2024. Malgré l'achat par la BCEAO de près de 2 000 milliards de FCFA de dette régionale au second semestre de 2023, les conditions de financement sur le marché régional des titres sont restées tendues<sup>13</sup>. Bon nombre des émissions récentes de titres du Mali ont été très faiblement souscrites (graphique 3.B du texte) et comportaient souvent des échéances courtes et

<sup>11</sup> À noter que les émissions de prêts syndiqués ont diminué considérablement en 2023 après la forte augmentation de 2022 (tableau 3 du texte). Étant donné cette diminution des émissions, la projection de la dette intérieure ne comptabilise pas distinctement les prêts syndiqués même si les hypothèses de refinancement tiennent implicitement compte des taux d'intérêt plus élevés sur les titres de créance à plus long terme (voir note de bas de page n° 14 ci-dessous pour plus de précisions).

<sup>12</sup> Ce durcissement des conditions financières, qui a touché tous les pays de l'UEMOA, découle de plusieurs facteurs : le resserrement de la politique monétaire à l'échelle de l'Union ; la suppression des aides de la BCEAO liées à la COVID ; l'aversion au risque qui complique l'émission d'euro-obligations et qui se traduit systématiquement par une sous-souscription sur le marché régional des valeurs mobilières ; la reconstitution des réserves de liquidités de la BCEAO en vertu des nouveaux critères de refinancement (taux variable, allocation fixe), qui a restreint l'accès des banques maliennes et régionales aux fonds de la banque centrale ; enfin, dans la foulée de l'annonce de la sortie de la CEDEAO, les taux d'intérêt sur les émissions régionales de titres de créance maliens, qui ont atteint des niveaux record analogues à ceux du Burkina Faso et du Niger.

<sup>13</sup> Cet assouplissement monétaire a engendré une augmentation importante du volume mensuel d'adjudication sur le marché régional des valeurs mobilières, qui a poussé le nombre de transactions à un niveau record de 1 700 milliards de FCFA en juin 2023, soit près de trois fois plus que la moyenne des trois mois précédents. L'effet à long terme de l'assouplissement semble toutefois modeste, car le volume des adjudications est retombé au niveau normal en juillet tandis que le taux d'intérêt des titres souverains n'a reculé que marginalement, de 7,3 % à 6,8 %.

des taux d'intérêt remarquablement élevés (graphique 3.A du texte). Après l'annonce par le Mali de sa sortie de la CEDEAO en janvier 2024, les émissions de titres de créance ont, en règle générale, été entièrement souscrites, même si les sommes en jeu étaient relativement peu importantes. Toutefois, les frais d'intérêt ont fortement augmenté, les taux offerts sur les obligations à trois ans dépassant 8 % et l'écart avec les taux de rendement moyens sur le marché régional se creusant. La forte dépendance aux banques locales pour souscrire la plupart de ces émissions crée un lien risqué (parce que trop intime) entre les banques et l'État.

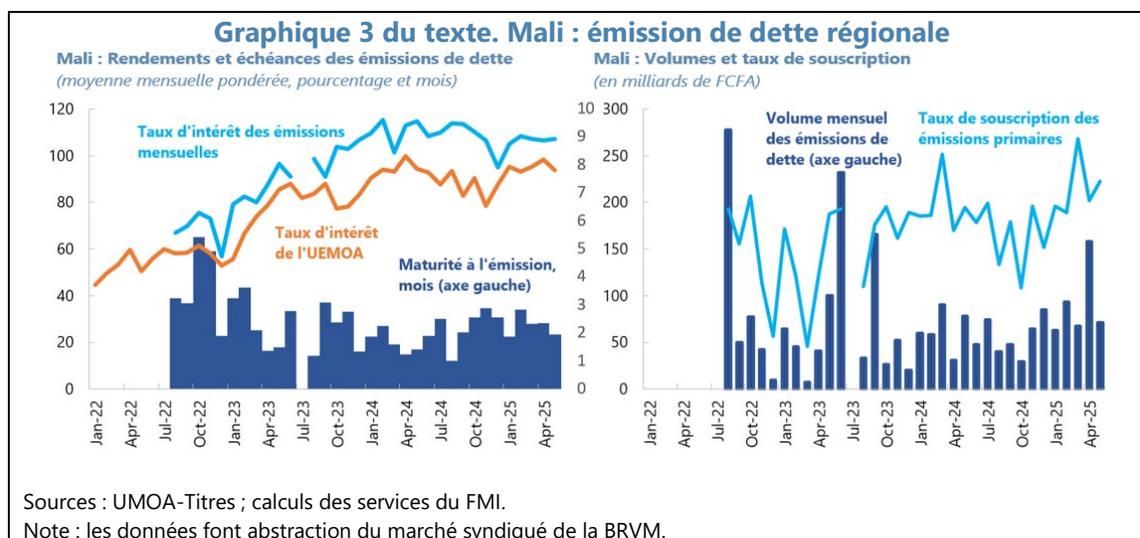
**Tableau 3 du texte. Mali : encours de la dette extérieure en fin d'exercice, 2019–24**  
(en milliards de FCFA)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024 (pourcentage du PIB)
<b>Total</b>	4,123	4,758	5,521	6,053	6,666	7,147	51.7
(pourcentage du PIB)	41	47	52	50	52	52	
<b>Dette extérieure</b>	2,699	2,995	3,107	3,156	3,389	3,347	24.2
Dette multilatérale	2,061	2,313	2,370	2,384	2,601	2,611	18.9
FMI	190	297	331	323	294	271	2.0
Banque mondiale	1,086	1,153	1,180	1,177	1,382	1,429	10.3
Fonds africain de développement	410	437	451	449	482	503	3.6
Banque ouest-africaine de développement	122	151	142	138	161	149	1.1
Banque islamique de développement	98	130	123	156	143	130	0.9
Autres	155	145	143	142	139	130	0.9
Dette bilatérale officielle	638	682	737	772	788	735	5.3
Club de Paris	87	136	141	196	176	164	1.2
France	73	98	104	122	139	130	0.9
République de Corée	8	33	33	3	33	30	0.2
Autriche	3	3	3	2	2	2	0.0
Belgique	2	2	2	68	2	1	0.0
Non-Club de Paris	551	546	596	576	612	571	4.1
Chine	249	270	281	291	282	245	1.8
Inde	58	53	61	33	69	61	0.4
Emirats Arabes Unis	165	150	162	171	169	171	1.2
Koweït	27	31	34	31	33	42	0.3
Autres	53	41	59	50	59	52	0.4
Arriérés <sup>1</sup>	0	0	0	7	64	99	0.7
<b>Dette intérieure</b>	1,424	1,763	2,414	2,897	3,277	3,800	27.5
Trésor public	1,424	1,763	2,272	2,567	2,966	3,295	23.8
Court terme (1 année ou moins)	127	119	128	94	244	304	2.2
Long terme (plus de 1 année)	1,298	1,644	2,145	2,473	2,722	2,991	21.6
Obligation syndiquée	389	579	671	944	953	n.d.	n.d.
Rétrocession des DTS	0	0	142	142	142	142	1.0
Arriérés <sup>2</sup>	0	0	0	188	169	363	2.6

Sources: autorités maliennes; Cbonds; estimations et projections des services.

1 \ Les arriérés sur la dette extérieure comprennent les remboursements du principal et des intérêts.

2 \ Les arriérés intérieurs comprennent les factures impayées envers les fournisseurs du gouvernement depuis plus de 90 jours.



## HYPOTHÈSES MACROÉCONOMIQUES SOUS-JACENTES

### 9. Le scénario de référence reflète l'effet des événements récents. En particulier :

- Selon les prévisions, la croissance devrait ralentir à 4,7 % en 2024, et augmenter légèrement à 5 % en 2025.** En 2023, la croissance du PIB s'est améliorée pour atteindre 4,7 % après avoir été en moyenne de 1,8 % par an au cours de la période de 2020 à 2022, grâce à une production d'or robuste et à une amélioration des termes de l'échange. L'inflation s'est établie en moyenne à 3,2% en 2024, et devrait s'établir à 3,5% en 2025. En 2024, la hausse continue des cours de l'or a atténué la baisse des recettes d'exportation, malgré une chute marquée des volumes de production. Cependant, plusieurs chocs ont frappé l'économie, notamment les inondations, l'aggravation des coupures d'électricité, l'escalade des incidents de sécurité et le départ de la MINUSMA en décembre 2023. Spécifiquement, les inondations ont contribué à une baisse de la croissance d'environ 0,3 point de pourcentage, la majeure partie de l'impact négatif étant due aux dommages causés à l'agriculture. La contribution du secteur des services à la croissance, bien qu'encore élevée par rapport aux secteurs primaire et secondaire, était inférieure en 2024 par rapport à 2023. La reprise modeste prévue pour 2025 repose sur l'espoir que les coupures d'électricité se raréfieront et que la production de lithium, qui a débuté en décembre 2024, se déroulera comme prévu et pourrait excéder les prévisions préliminaires, ce qui compenserait quelque peu les effets déplorables des inondations de 2024 (à savoir l'augmentation des besoins d'importation) et la suspension prolongée des opérations à la plus grande mine d'or. À moyen terme, on suppose que l'économie croîtra à son potentiel, estimé à 5,1 % en termes réels, avec des gains concentrés dans les secteurs secondaire et tertiaire. Enfin, le Mali se révèle particulièrement exposé aux effets néfastes des chocs climatiques, l'insécurité alimentaire étant exacerbée par la hausse des températures, les inondations et les sécheresses, ce qui, à son tour, nécessite des investissements dans des mesures d'adaptation essentielles (voir le [document de la série des Questions générales pour la consultation de 2023 au titre de](#)

[l'article IV](#)). Ces dépenses plus élevées ne sont pas explicitement prises en compte dans le scénario de référence.

- **L'effet immédiat de la sortie de la CEDEAO sur la croissance est jugé relativement insignifiant.** En janvier 2024, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé leur sortie du bloc commercial de la CEDEAO, décision qui a pris pleinement effet en janvier 2025. Le Mali ayant officiellement déclaré, à plusieurs reprises, qu'il comptait rester membre de l'UEMOA, le scénario de référence du cadre prend pour hypothèse qu'il le restera en effet. Les retombées de la décision de quitter la CEDEAO ont été évaluées et elles apparaissent anodines. L'annonce au début de 2024 et le manque de précisions sur la mise en œuvre qui a persisté pendant les douze mois des négociations sont considérés comme ayant contribué à l'incertitude politique et, partant, à la détérioration des conditions de financement. Les effets négatifs liés à d'éventuelles perturbations commerciales devraient rester limités, compte tenu de la faible part du commerce extérieur du Mali avec les pays de la CEDEAO hors UEMOA.
- **À 3,6 %, le déficit budgétaire excédait le critère de convergence de l'UEMOA (3 % du PIB) en 2023, mais il est redescendu à 2,6 % en 2024.** Une combinaison de chocs extérieurs et intérieurs a créé un environnement budgétaire difficile ces dernières années. Parallèlement, bien que des mesures aient été prises pour stimuler les recettes fiscales, aucune réorientation majeure des politiques économiques n'est envisagée à court terme pour réduire les dépenses. Les besoins de financement s'élevaient à 7,9 % du PIB en 2024, les conditions de financement restant difficiles en raison de la diminution du soutien de la communauté internationale ainsi que de la baisse de la demande des investisseurs pour les émissions de dette intérieure. À l'avenir, les services du FMI prévoient un assouplissement de la position budgétaire en 2025 et une remontée à 3,4 % du PIB par suite de l'augmentation des dépenses liées aux inondations et de la diminution des revenus miniers. Toutefois, l'impact sur le déficit sera partiellement compensé par des mesures d'administration des recettes et l'activation de réformes retardées pour élargir l'assiette de l'impôt et améliorer la discipline fiscale<sup>14</sup>. Depuis l'adoption du code minier révisé de 2023, plusieurs sociétés minières étrangères ont effectué des paiements ponctuels liés à des taxes passées qui ont renforcé les recettes fiscales en 2024 ; des paiements similaires devraient les soutenir en 2025. À partir de 2026, la mise en œuvre du code révisé devrait représenter environ la moitié de l'augmentation à moyen terme des recettes collectées. Les recettes totales (dons compris) devraient augmenter pour passer de 20,6 % du PIB à 21,5 % entre 2023 et 2026, tandis les projections indiquent des dépenses budgétaires globalement

---

<sup>14</sup> Les changements précis concernent notamment la fiscalité du café, des parfums et des cosmétiques. Les recettes supplémentaires viennent de plusieurs réformes législatives et administratives comprenant l'adoption du code minier révisé de 2023, une réduction des exonérations, et des efforts pour taxer les secteurs agricole et informel. Dans certains cas, les mesures d'augmentation des recettes représentent une mise en œuvre améliorée de mesures existantes, par exemple, le renforcement de la discipline fiscale grâce à la transition numérique. Notamment, les efforts de numérisation sont soutenus par l'assistance technique fournie par la Banque mondiale.

stables, de 24,8 % à 25 % du PIB sur la même période. En conséquence, les projections tablent sur un déficit budgétaire revenant à 3 % du PIB en 2027<sup>15</sup>.

- **On suppose que les besoins bruts de financement seront en grande partie couverts par des émissions intérieures en 2025, tandis que la part du financement extérieur se redresserait à moyen terme.** Entre 2022 et 2024, le Mali n'a pas reçu d'aide budgétaire extérieure entre 2022 et 2024, et le financement extérieur correspond intégralement à des aides à projet. Malgré une incertitude considérable, l'appui budgétaire extérieur devrait être graduellement rétabli à partir de 2027. C'est dire que les besoins de financement bruts devront être comblés dans une large mesure par des sources intérieures<sup>16</sup>. À moyen terme, selon les projections, le financement extérieur augmentera. Cette progression résultera en partie d'une forte augmentation des décaissements de crédits IDA émanant de la Banque mondiale, assortis des nouvelles conditions d'emprunt de l'IDA<sup>17</sup>. À plus long terme, la part du financement extérieur dans le financement total devrait diminuer, notamment sous l'effet du déclin progressif des décaissements de crédits IDA concomitant à l'amélioration des conditions économiques et sociales du Mali.
- **Les déséquilibres extérieurs devraient s'amoinrir à moyen terme, le déficit courant se réduisant pour descendre à 3.2 % du PIB en 2028.** Sur la base des données préliminaires pour 2024, le déficit courant devrait avoir diminué, de 7,7 % du PIB en 2022 à 4,6 % en 2024. Cette amélioration serait principalement le fait d'une réduction de la facture des importations de produits pétroliers compensant largement la baisse des exportations en pourcentage du PIB. En 2025, les prix records de l'or — bien qu'atténués en partie par la récente dépréciation du dollar et la baisse de production de la plus grande mine du Mali — devraient soutenir les exportations aurifères. Par ailleurs, les expéditions de minéraux riches en lithium devraient également contribuer à la hausse des exportations. La hausse des exportations sera compensée par l'augmentation des importations prévues de matériaux de construction, de machines, de denrées alimentaires et de services liés aux initiatives de reconstruction après les inondations. En revanche, la valeur des importations de produits pétroliers devrait fortement diminuer, en raison

<sup>15</sup> Cette AVD suppose que les arriérés domestiques seront réduits à partir de 2026, à un rythme de 60 milliards de FCFA sur une période de six ans, un scénario globalement cohérent avec les projets des autorités. En ce qui concerne les arriérés extérieurs, le montant total est supposé rester stable au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024, à 0,7 % du PIB, et diminuer d'environ 49 milliards de FCFA à la fin de 2026 (soit la moitié de la valeur au 31 décembre 2024) à 0,3 % du PIB, pour être finalement apuré en 2027.

<sup>16</sup> Compte tenu du resserrement observé des conditions de financement intérieur en 2023, les taux d'intérêt supposés du financement intérieur ont été revus à la hausse pour 2024 et 2025 par rapport à l'AVD de mai 2023, une hausse qui se situe dans une fourchette de 50 à 240 points de base, selon l'échéance. Plus précisément, les taux d'intérêt sur la dette intérieure à court terme à échéance d'un an au maximum devraient être, en moyenne, de 9 % en 2024 et de 8,5 % en 2025. Pour la dette intérieure à plus long terme, les taux d'intérêt se situent entre 9 % et 9,5 % en 2024 et 2025. Ces tendances sont cohérentes avec celles des rendements observés dans les émissions de dette intérieure récentes, particulièrement en ce qui concerne les titres à échéance courte, ainsi qu'avec l'évolution mondiale des conditions de financement. Malgré la baisse prévue des taux d'intérêt des titres libellés en euros fondée sur des indicateurs implicites du marché pour l'année 2025 et les suivantes, l'hypothèse (prudente) aux fins de l'AVD est celle de conditions de financement toujours serrées.

<sup>17</sup> Le Mali étant classé comme pays exclusivement IDA avec un risque modéré de surendettement, il a accès à des crédits concessionnels de 50 ans et à des prêts à échéance plus courte (SML). Les premiers ont une échéance finale à 50 ans et un différé d'amortissement, sans intérêts ni frais de service ; les seconds (12 % de l'allocation par pays) ont une échéance finale à douze ans et un différé d'amortissement de six ans, sans intérêts ni frais de service.

de la baisse significative des prix mondiaux du pétrole et de la dépréciation du dollar enregistrée ces derniers mois. Cependant, les prix des produits pétroliers pourront augmenter si les tensions au Moyen Orient persistent. À moyen terme, le déficit devrait se réduire progressivement grâce aux fortes exportations de minéraux riches en lithium, au maintien des prix élevés de l'or et, plus généralement, à l'amélioration des termes de l'échange. Les différences dans les projections du compte courant entre l'AVD actuelle et les AVD précédentes découlent surtout de l'actualisation des hypothèses sur les exportations d'or et de lithium.

## 10. Les comparaisons des outils de réalisme montrent que les projections sont globalement conformes aux précédents historiques et à l'expérience des pairs

(graphiques 3 et 4)<sup>18</sup>.

- **Dynamique de la dette.** La dynamique de la dette publique en pourcentage du PIB semble se stabiliser à court et à moyen terme par rapport aux cinq dernières années, grâce au rebond prévu de la croissance par rapport à la période de 2020 à 2022 et à l'apaisement des tensions découlant des déficits primaires qui annule la contribution négative de la hausse des taux d'intérêt réels (graphique 3). Les augmentations passées de la dette résultent en partie d'un résiduel au titre des « ajustements stock-flux », un phénomène, courant dans les pays de l'UEMOA, par lequel les dépenses publiques dont le déficit budgétaire ne rend pas compte contribuent à l'accumulation de la dette. Les effets d'une croissance plus forte, et de prix et de taux de change plus favorables devraient également contribuer à la diminution de la dette extérieure en pourcentage du PIB.
- **Ajustement budgétaire.** La variation prévisionnelle sur trois ans du solde primaire en pourcentage du PIB est globalement stable au cours de la période 2024-26, ce qui est cohérent avec l'outil de réalisme présenté au graphique 4. Cela indique qu'il n'y a pas eu d'ajustement budgétaire significatif durant la période de projection, en accord avec l'expérience de nombreux pays à faible revenu sous des programmes soutenus par le FMI. De plus, les projections de croissance dans le contexte de la consolidation budgétaire supposée sont largement conformes à une variété d'hypothèses concernant la taille du multiplicateur budgétaire.
- **Investissement public et croissance.** L'investissement public exprimé en pourcentage du PIB est inférieur à ce qui avait été prévu pour 2025 et au-delà, ce qui reflète les coupes dans les dépenses en capital effectuées en 2023 et 2024, principalement en raison des conditions de financement difficiles (graphique 4). Les résultats de l'investissement privé pour 2022 et 2023 sont plus élevés que prévu.

---

<sup>18</sup> Les outils de réalisme aident à analyser les projections macroéconomiques et relatives à la dette du scénario de référence, par exemple en comparant les projections aux résultats déjà obtenus ou à l'expérience des autres pays. Ils servent à vérifier les projections du scénario de référence afin de s'assurer que l'évaluation de la viabilité de la dette repose sur des hypothèses crédibles.

## CLASSEMENT DU PAYS ET DÉTERMINATION DES TESTS DE RÉSISTANCE

**11. La capacité d'endettement du Mali est jugée moyenne.** Sur la base de l'édition d'avril 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale* et de l'évaluation de la politique et des institutions nationales de la Banque mondiale de 2023, le score du Mali à l'indicateur composite s'établit à 2,87. Tout score inférieur à 2,69 est considéré comme « faible » et tout score supérieur à 3,05 est considéré comme « élevé » compte tenu des seuils pertinents utilisés pour évaluer le risque de la dette extérieure (tableau 5 du texte). Cette évaluation demeure en grande partie identique à l'AVD de 2023 au titre de l'article IV et est similaire aussi à l'AVD de 2025 au titre de la FCR couplé à un programme de référence.

**12. L'analyse de viabilité de la dette repose sur six tests de résistance normalisés.** Elle comprend un choc « personnalisé » sur le prix des produits de base<sup>19</sup> et deux autres scénarios personnalisés, l'un utilisant la définition de la dette extérieure fondée sur le lieu de résidence, l'autre comprenant des ajustements stocks-flux au titre des opérations budgétaires au-dessous de la ligne. Elle utilise en outre un scénario historique qui sert à contrôler la robustesse du scénario de référence. Les tests de résistance standardisés utilisent les paramètres par défaut, à l'exception de l'ampleur du choc sur la dette des entreprises publiques, fixée à 12 % du PIB au lieu des 2 % par défaut pour tenir compte de la situation particulière d'EDM et d'autres entreprises publiques (voir le point 2 ci-dessus). Le scénario historique produit la trajectoire de la dette qui résulterait du remplacement permanent des principales variables macroéconomiques de la projection de référence par leur moyenne historique sur dix ans.

**13. Le scénario personnalisé d'analyse de la viabilité de la dette extérieure retient une définition de la dette extérieure fondée sur la résidence.** En raison des limites inhérentes aux données et conformément à la pratique en vigueur pour les pays de l'UEMOA, les services du FMI ont adopté une définition de la dette extérieure fondée sur la monnaie du libellé dans l'AVD aux fins de l'évaluation de référence. Les titres publics émis sur le marché régional de l'UEMOA sont traités comme de la dette intérieure. Selon les données des adjudications d'UMOA-Titres, la Bourse régionale, un peu moins des deux tiers des titres publics émis par l'État malien sont achetés par des banques résidentes d'autres pays membres de l'UEMOA<sup>20</sup>. Pour évaluer la viabilité de la dette extérieure classée selon le critère de la quasi-résidence, un scénario personnalisé, dans lequel les deux tiers des titres de dette publique sont classés comme de la dette extérieure, est créé. Ce scénario permet de mieux évaluer la viabilité de la dette extérieure en tenant compte du coût plus élevé du service de la dette associé aux émissions sur les marchés régionaux.

<sup>19</sup> L'ampleur des chocs retenue pour le test de résistance aux chocs sur les prix des matières premières est basée sur les perspectives des prix des matières premières établies par le département des études du FMI.

<sup>20</sup> À des fins de référence, la part médiane des acheteurs nationaux de titres souverains sur les marchés régionaux était de 36,5 % au quatrième trimestre de 2023.

**14. Le scénario personnalisé d'analyse de la viabilité de la dette publique intègre des « ajustements stocks-flux », par lesquels les opérations « au-dessous de la ligne » contribuent à augmenter la dette.** Dans tous les pays de l'UEMOA, on observe une augmentation de la dette publique supérieure à ce qui peut être expliqué par les déficits budgétaires globaux de ces dernières années. Ces ajustements stock-flux (ASF) peuvent être causés par plusieurs facteurs, notamment des fonds extrabudgétaires, des différences de méthodes comptables entre le solde budgétaire et la dette publique, des effets de valorisation, des garanties publiques ou une matérialisation de passifs éventuels. Les ASF représentent en moyenne environ 1,5 % du PIB dans l'union monétaire et près de 0,9 % du PIB au Mali<sup>21</sup>. Étant donné que de tels écarts entre les comptes budgétaires au-dessous et au-dessus de la ligne peuvent être difficiles à projeter à l'avenir, les services du FMI évaluent la probabilité de poursuite des ajustements de stock-flux (ASF) en supposant que les véritables déficits globaux sont systématiquement supérieurs de 0,9 % du PIB par rapport à ceux déclarés chaque année sur l'horizon de prévision.

## ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

### A. Viabilité de la dette extérieure

**15. D'après les projections, la dette extérieure exprimée en pourcentage du PIB devrait diminuer entre 2025 et 2030** (tableau 1). Dans le scénario de référence, le ratio dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE) au PIB diminue en 2025 par rapport à l'année précédente, principalement du fait de la poursuite de la réduction des prêts bilatéraux et multilatéraux. La dette extérieure devrait se stabiliser autour de 19,7 % du PIB d'ici 2030, tandis que l'aide publique officielle en proportion du PIB demeurerait bien en deçà de ses valeurs dans l'AVD de 2023 au titre de l'article IV, jusqu'en 2030 au moins (tableau 4 du texte). Le ratio est également légèrement inférieur à celui de l'AVD précédente, reflétant en partie les effets de valorisation dus à la récente dépréciation du dollar. À long terme, le ratio converge progressivement vers 15,2 % du PIB à la fin de la période de projection en 2045, sous l'effet combiné de l'arrivée de la croissance à son niveau potentiel et d'un recours accru à la dette intérieure en l'absence de financements extérieurs concessionnels supplémentaires.

---

<sup>21</sup> On estime que cette moyenne historique est légèrement supérieure aux chiffres utilisés dans l'AVD de mai 2023. Cette estimation est fondée sur une quantité supérieure de données actualisées aux fins de l'analyse du document de la série des Questions générales se trouvant dans le Rapport des services du FMI sur les consultations de 2023 au titre de l'article IV.

**Tableau 4 du texte. Mali : évolution des principaux indicateurs macroéconomiques**

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030-42 Avg
<b>Croissance du PIB réel</b>							
<i>AVD actuelle</i>	4.7	5.0	5.4	5.2	5.1	5.1	5.2
<i>AVD précédente</i>	5.1	5.3	5.1	5.0	5.0	5.0	5.0
<b>Déflateur du PIB</b>							
<i>AVD actuelle</i>	2.7	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
<i>AVD précédente</i>	2.8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
<b>Solde budgétaire global (dons compris, pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	-2.6	-3.4	-3.2	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
<i>AVD précédente</i>	-4.3	-3.6	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
<b>Exportation de biens et services (pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	26.3	28.5	30.4	29.9	29.2	28.6	22.8
<i>AVD précédente</i>	27.7	28.7	27.7	26.8	26.0	23.5	18.2
<b>Importation de biens et services (pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	31.8	33.4	33.0	32.4	32.4	32.1	29.9
<i>AVD précédente</i>	37.1	36.8	36.3	35.8	35.2	34.5	32.4
<b>Compte courant (y compris dons, pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	-4.6	-4.8	-2.8	-2.8	-3.2	-3.6	-11.6
<i>AVD précédente</i>	-5.5	-3.4	-3.7	-4.0	-4.4	-6.4	-13.8
<b>Aide publique<sup>2</sup> (pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	0.2	1.7	2.1	2.6	3.1	3.4	3.0
<i>AVD précédente</i>	2.4	4.0	4.1	4.6	4.1	4.0	3.5
<b>dont</b>							
<b>Subventions (pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	0.1	0.3	0.3	0.6	0.9	1.2	1.3
<i>AVD précédente</i>	0.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
<b>Prêts (pourcentage du PIB)</b>							
<i>AVD actuelle</i>	0.1	1.4	1.7	2.0	2.1	2.2	1.7
<i>AVD précédente</i>	1.6	2.5	2.6	3.0	2.5	2.5	1.9

Sources: autorités maliennes; estimations et projections des services.

Remarque : L' AVD précédent est celui de 2023, joint au rapport des services de la consultation AIV 2023. Les années de projection pour l'AVD 2023 sont 2022-2042.

1/Défini comme la somme des subventions et des prêts concessionnels.

**16. Le risque de surendettement extérieur est modéré et la capacité d'absorption des chocs est importante.** Tous les indicateurs d'endettement extérieur restent en deçà des seuils indicatifs correspondants dans le scénario de référence et les tests de résistance normalisés (graphique 1). Dans le scénario de référence, selon les projections, le ratio VA de la dette extérieure/PIB baisserait, de 16,9 % en 2025 à 13,4 % en 2035. Ce chiffre est nettement inférieur au seuil indicatif de 40 %. Le ratio VA de la dette extérieure/exportations devrait s'établir à 58,4 % en 2025. Il diminuerait graduellement à 50,6 % en 2030 avant d'augmenter de nouveau à 57,3 % en 2035, sous l'effet de la baisse des exportations en proportion du PIB à moyen et à long terme, une tendance largement attribuable aux capacités limitées présumées d'extraction de l'or. Néanmoins, l'indicateur reste nettement en deçà du seuil de 180 %.

**Tableau 5 du texte. Mali : capacité d'endettement et seuils d'endettement****Capacité d'endettement et seuils**

Pays	Mali
Code pays	678

Capacité d'endettement	Moyenne
------------------------	---------

Final	Classification basée sur le millésime actuel	Classification basée sur le millésime précédent	Classification basée sur les deux millésimes précédents
Moyenne	Moyenne 2.87	Moyenne 2.84	Moyenne 2.85

**Calcul de l'indice CI**

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes du score de l'IC (A*B) + (C)	Contribution des composante
EPIN	0.385	3.242	1.25	44%
Taux de croissance réel (en Couverture des importations par les réserves (en pourcentage)	2.719	3.965	0.11	4%
Couverture des importations par les réserves*2 (en pourcentage)	4.052	43.398	1.76	61%
Envois de fonds (en pourcentage)	-3.990	18.834	-0.75	-26%
Croissance économique mondiale (en pourcentage)	2.022	4.963	0.10	4%
	13.520	2.973	0.40	14%
<b>Score CI</b>			<b>2.87</b>	<b>100%</b>
<b>Note CI</b>			<b>Moyenne</b>	

**Seuils applicables**

APPLICABLE	
<b>Seuils d'endettement EXTÉRIEUR</b>	
VA de la dette en % de Exportations	180
PIB	40
Service de la dette en % de Exportations	15
Recettes	18

APPLICABLE	
<b>Repère dette publique TOTALE</b>	
VA du total de la dette publique en % du PIB	55

Nouveau cadre			
Valeurs limites			
Faible	CI <	2.69	
Moyenne	2.69 ≤ CI ≤		3.05
Forte	CI >	3.05	

**17. Les indicateurs du coût du service de la dette sont tous stables et inférieurs à leurs limites respectives.** Selon les tests de résistance normalisés, qui incluent les scénarios de chocs les plus extrêmes, les ratios VA de la dette extérieure au PIB et aux exportations ainsi que les ratios du service de la dette aux exportations et aux recettes devraient également rester nettement inférieurs à leurs seuils respectifs. Au contraire, dans le scénario personnalisé définissant la dette extérieure sur la base du lieu de résidence, les trajectoires attendues des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes dépassent leurs seuils correspondants pendant une période prolongée

allant de 2025, respectivement (tableau 3). En raison des taux d'intérêt plus élevés des titres d'État, l'effet sur les indicateurs du service de la dette est disproportionnellement important, comparativement à l'effet sur la VA de la dette extérieure en vertu de cette définition. D'ailleurs, les indicateurs VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations augmentent aussi pour s'approcher de leurs seuils respectifs — sans toutefois le dépasser — vers la fin de l'horizon de projection. Les dépassements de seuils, dans ce scénario personnalisé, mettent en évidence la sensibilité de l'évaluation de la viabilité de la dette à la définition retenue de la dette extérieure. En dépit de ces résultats, l'outil de classification du risque maintient une évaluation modérée du risque de surendettement extérieur, en se fondant sur la définition de la dette extérieure selon la monnaie de libellé (graphique 5).

## B. Viabilité de la dette publique

**18. Selon les projections, le ratio de la dette publique au PIB diminuera pour avoisiner 47,4 % d'ici à 2030 après avoir atteint 50,5 % en 2025.** Pour 2022 et 2023, le ratio dette publique/PIB a diminué par rapport à l'AVD au titre de l'article IV de 2023, principalement du fait de révisions à la hausse du PIB nominal en 2022-23 et d'une réduction de la dette extérieure nouvellement accumulée et ce, malgré l'accumulation continue des arriérés intérieurs et extérieurs entre 2022 et 2024 (voir points 6 et 7 ci-dessus). En 2025, la dette publique devrait rester globalement stable à 50,5 % du PIB, le déficit budgétaire étant supposé s'établir à 3,4 % du PIB. Étant donné que l'on s'attend à un rééquilibrage des finances publiques et à un retour du déficit budgétaire au plafond de 3 % fixé par l'UEMOA en 2026, il devrait se produire une nette réduction du déficit budgétaire primaire et une diminution régulière de la dette publique à moyen terme. À moyen terme également, la forte croissance prévue du PIB nominal contribuera à réduire le ratio dette/PIB.

**19. Le risque de surendettement public est modéré.** Dans le scénario de référence, le ratio VA de la dette publique/PIB devrait être inférieur au seuil indicatif de 55 % tout au long de la période de projection (graphique 2). Dans les tests de résistance, en revanche, le seuil pourrait être dépassé. Dans le scénario défavorable par défaut d'un choc combiné sur les passifs conditionnels, la VA du ratio dette publique/PIB dépasserait le seuil de 55 % en 2026 et resterait au-dessus du seuil jusqu'en 2035. Le choc sur les prix des produits de base, qui est choisi comme le choc le plus extrême en raison du ratio plus élevé VA terminale de la dette publique/PIB, générerait une augmentation persistante du ratio de la dette et provoquerait un dépassement d'ici à 2030. Finalement, dans le scénario personnalisé des ajustements stocks-flux, le ratio de la dette publique au PIB suit aussi une trajectoire ascendante, mais ne dépasse pas son seuil (tableau 4). Ces tests de résistance mettent clairement en évidence les principaux risques qui pèsent sur la viabilité de la dette publique au Mali<sup>22 23</sup>. Il s'agit notamment de la détérioration de la situation financière des entreprises publiques,

<sup>22</sup> Par sa conception, le test de résistance de l'AVD peut surestimer la persistance d'un choc sur les prix des produits de base en supposant une élasticité nulle des dépenses au PIB à long terme.

<sup>23</sup> À noter que le choc combiné sur les passifs conditionnels, malgré la contribution assez forte du choc sur la dette des entreprises publiques, n'est pas perçu comme le choc le plus extrême. Bien qu'il ait un effet à court terme plus (continued...)

de la vulnérabilité aux fluctuations des prix des matières premières mondiales, ainsi que de l'importance d'une gestion budgétaire prudente pour préserver la viabilité de la dette.

**20. La dette intérieure a fortement augmenté ces dernières années.** L'évolution la plus marquante de la dette du Mali depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 a été son accroissement rapide, avec un ratio dette/PIB passant de 41 % en 2019 à près de 52 % au 31 décembre 2024. Cet accroissement est principalement attribuable à l'augmentation du recours au crédit régional (graphique 6), la dette intérieure passant de 14 % à 27,5 % du PIB durant la même période (y compris les arriérés intérieurs). Si la capacité d'émettre de la dette sur les marchés régionaux doit être interprétée comme un signe de développement financier sain pour les pays membres de l'UEMOA, elle comporte également des risques importants pour la viabilité de la dette, car le coût et les échéances des refinancements sont généralement moins favorables que pour la dette concessionnelle plus classique précédemment contractée par le Mali. Cette tendance s'est exacerbée depuis la prise des sanctions de la CEDEAO en 2022 et le resserrement des conditions financières qui s'en est suivi en 2023-24. Comme le montre le graphique 6, malgré la stabilisation attendue du ratio dette intérieure/PIB à moyen terme et la baisse prévue des émissions nettes de dette intérieure, le ratio du service de la dette intérieure aux recettes devrait augmenter fortement dans les années à venir, absorbant une part croissante des ressources publiques. Il convient de noter que les ratios de la dette intérieure/PIB et service de la dette/PIB sont nettement supérieurs à la médiane observée pour les pays utilisant le cadre d'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu (LIC-DSF) sur l'horizon de prévision. En outre, les projections supposent la disponibilité continue du financement sur les marchés de la dette intérieure, quoiqu'à des taux d'intérêt élevés, auprès des acteurs habituels du marché, à savoir des banques commerciales de toute l'UEMOA. Cependant, comme indiqué au point 7 et à la note de bas de page n° 8 en particulier, les récentes adjudications d'UMOA-Titres ont été largement sous-souscrites, pour l'essentiel par les banques maliennes, les conditions de financement serrées ayant plus ou moins affecté tous les pays. Ce déficit de souscription constitue un risque majeur pour la capacité du Mali à financer ses dépenses et à apurer ses arriérés intérieurs et extérieurs.

## C. Notation du risque et vulnérabilités

**21. Le risque de surendettement public extérieur et global est jugé modéré<sup>24</sup>.** Bien que les quatre indicateurs de la dette extérieure demeurent confortablement sous leurs seuils respectifs dans le scénario de référence et dans les tests de résistance normalisés, deux indicateurs excèdent leur seuil dans le scénario personnalisé qui utilise une définition de la dette extérieure fondée sur la

---

important sur le ratio de la dette au PIB (tableau 4), le choc sur les prix des produits de base finit par pousser cet indicateur à la hausse dans l'horizon de projection et il est mécaniquement sélectionné comme le choc le plus extrême.

<sup>24</sup> Selon la Note d'orientation relative à l'AVD (point 90), les arriérés extérieurs ne déclenchent pas une notation de risque de surendettement s'ils peuvent être considérés comme minimaux, c'est-à-dire s'ils ne représentent pas plus de 1 % du PIB. Selon les données les plus récentes sur les arriérés extérieurs, le Mali est dans ce cas. En ce qui concerne les arriérés intérieurs, ils ne déclenchent une notation de surendettement que dans des cas très limités. Comme la majorité des arriérés intérieurs du Mali consistent en factures impayées aux fournisseurs, ils ne peuvent justifier une notation de surendettement.

résidence. Par conséquent, l'évaluation donne le niveau de risque de surendettement extérieur comme modéré. En ce qui concerne la dette publique, on n'observe aucun dépassement de seuil par le ratio VA dette publique/PIB dans le scénario de référence. Dans le scénario défavorable d'un choc combiné sur les passifs conditionnels, la trajectoire projetée du ratio VA de la dette publique/PIB diverge et franchit le seuil indicatif de 55 % entre 2025 et 2035. Par conséquent, le risque de surendettement général est également jugé modéré. Bien qu'on puisse faire valoir que la conjoncture économique au Mali s'est détériorée depuis la publication de la dernière AVD en mai 2023, plusieurs circonstances atténuantes justifient le maintien de sa notation. Ce sont notamment l'engagement des autorités à réduire le déficit budgétaire, l'accumulation limitée de dette extérieure sur fond de retrait des partenaires traditionnels, les mesures prises pour régler les problèmes financiers d'EDM, y compris la restructuration de sa dette à court terme (qui réduit sans doute le risque à court terme qu'EDM augmente substantiellement la dette publique) et les progrès réalisés dans l'apurement des arriérés de paiements intérieurs.

**22. L'incertitude persistante des politiques, le resserrement des conditions de financement et la situation financière difficile d'EDM créent un risque à moyen terme pour la viabilité de la dette.** Le Mali se trouvant toujours isolé de ses traditionnels partenaires au développement et restant très dépendant, pour se financer, du recours à une dette « régionale » onéreuse, les risques budgétaires sont importants. Par rapport à la précédente AVD, ces risques sont davantage orientés à la baisse, plus précisément pour les raisons qui suivent.

- **L'incertitude politique et économique a entraîné une augmentation des primes de risque.** Le report des élections présidentielles, la montée des risques en matière de sécurité, le départ de la MINUSMA, l'annonce soudaine du retrait de la CEDEAO et le flou entourant la mise en œuvre de ce retrait, la continuation des pénuries d'électricité et l'intensification des risques liés au climat accroissent le risque de retombées négatives sur l'activité économique.
- **Le resserrement des conditions de financement au niveau de l'UEMOA continue de renchérir les coûts d'emprunt, en l'absence de financements concessionnels.** Le niveau élevé des taux d'intérêt et la fréquence des émissions sous-souscrites compromettent l'accès du Mali aux financements et créent un risque important pour la viabilité de la dette. Ces évolutions sont particulièrement inquiétantes étant donné que, dans le scénario le plus extrême concernant la dette publique globale, les ratios VA de la dette publique/recettes et service de la dette/recettes atteignent des niveaux élevés, avoisinant même les 50 % à moyen terme pour le second. Il s'ensuit implicitement qu'une partie importante des recettes doit être utilisée pour couvrir des dépenses récurrentes (voir également le point 20 ci-dessus). En l'absence de reprise de l'appui budgétaire avant 2027, comme le prévoit le scénario de référence, la forte dépendance du Mali aux marchés régionaux de la dette en tant que principale source de financement continue de représenter un risque de liquidité majeur pour les finances publiques.
- **La lourdeur de la dette, le besoin subsistant de recapitalisation et les pertes structurelles d'EDM constituent d'importants nouveaux risques à la baisse.** Les coupures d'électricité fréquentes ralentissent l'activité économique et, à tout le moins, augmentent les coûts de production dans de nombreux secteurs et parmi les ménages. De plus, dans le test de résistance relatif aux passifs conditionnels, le ratio VA de dette/PIB augmente substantiellement dès 2025

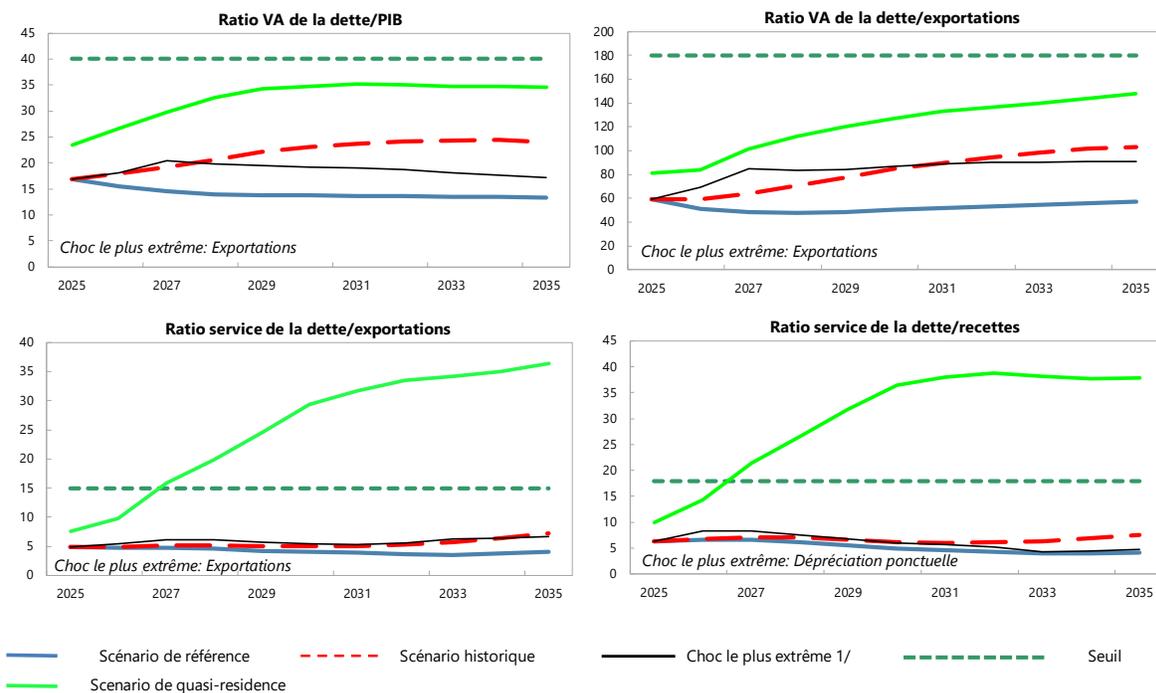
La restructuration récente de la dette d'EDM a, certes, permis d'éviter d'autres répercussions financières à court terme, mais il n'en reste pas moins que les autorités doivent régler la question des pertes d'exploitation persistantes découlant d'une structure tarifaire qui ne permet pas de couvrir les coûts de production et les coûts d'exploitation, mais aussi d'autres inefficiences opérationnelles.

**23. Pour réduire les risques entourant la viabilité de la dette, le Mali devra régler les litiges avec ses partenaires régionaux, accomplir des progrès sur les enjeux de sécurité et de politique intérieure, accroître la rentabilité d'EDM et s'efforcer de réduire la fréquence des coupures d'électricité en plus de maintenir la rigueur budgétaire.** Ces éléments contribuent également à rétablir la confiance des investisseurs et à restaurer un environnement plus propice aux affaires. L'adoption du nouveau code minier en 2023 et les contrôles fiscaux des sociétés minières qui en découlent ont donné lieu à beaucoup d'incertitude. L'amélioration de la transparence autour de l'application du nouveau code et la garantie d'un environnement réglementaire stable à l'avenir seront cruciales pour préserver la viabilité économique du secteur minier, qui est une source importante de revenus pour l'État. Ces éléments sont essentiels pour attirer des financements et des investissements. Les arriérés extérieurs et intérieurs actuels devront être apurés dans les meilleurs délais et la communication avec les créanciers concernés devra être maintenue. En outre, les autorités pourraient envisager des opérations de gestion de la dette lorsque cela est possible, afin d'atténuer les éventuelles pressions sur les liquidités et de lisser le profil du service de la dette.

### **Point de vue des autorités**

**24. Les autorités souscrivent aux conclusions de l'analyse de viabilité de la dette.** Elles maintiennent que la dette du Mali est viable et restent déterminées à maintenir cette viabilité. Elles soulignent l'impact sur l'évolution future de la dette publique du resserrement des conditions financières, qui entraîne une hausse des charges d'intérêt. Elles soulignent en particulier que le refinancement est le principal risque pesant sur la dette publique du Mali, qui comprend la dette extérieure et intérieure. S'agissant des possibles opérations de gestion de la dette, le Trésor souligne qu'il est en contact avec le système bancaire afin de tester la demande d'obligations à plus longue échéance, tandis que les émissions de prêts syndiqués sont utilisées comme outil alternatif pour emprunter sur des échéances plus longues. Les autorités reconnaissent que les difficultés financières rencontrées par les entreprises publiques ou les chocs sur les cours des produits de base pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur la viabilité de la dette.

**Graphique 1. Mali : indicateurs de la dette publique extérieure dans différents scénarios, 2025–35**



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
<b>Choc d'engagements</b>		
Passifs éventuels combinés	Yes	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	No	No
Financement de marché	n.a.	n.a.

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

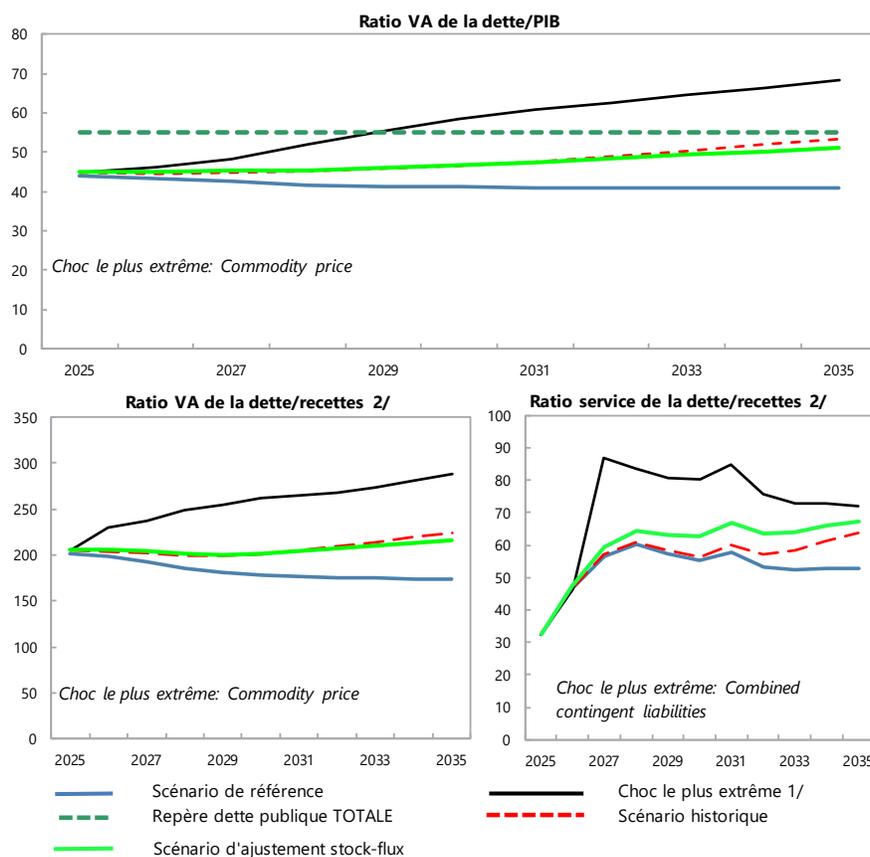
Hypothèses sur les conditions du financement supplémentaire résultant des tests de résistance *		
	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
<b>Part de la dette marginale</b>		
Dette Extérieure PPG MLT	100%	
<b>Modalités de la dette marginale</b>		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.3%	1.3%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	28	28
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5

\* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2035. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Remarque : 1) Le scénario personnalisé est basé sur une définition de la dette extérieure fondée sur la résidence ; et 2) l'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs de prix des matières premières est fondée sur les prévisions de prix des matières premières préparées par le département de recherche du FMI.

Graphique 2. Mali : indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, 2025–35



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
<b>Part de la dette marginale</b>		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	15%	15%
Dette intérieure à moyen et long terme	66%	66%
Dette intérieure à court terme	19%	19%
<b>Modalités de la dette marginale</b>		
<b>Dette extérieure à MLT</b>		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.3%	1.3%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	28	28
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5
<b>Dette intérieure à MLT</b>		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	6.0%	6.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	5	5
Période de grâce moyenne	0	0
<b>Dette intérieure à court terme</b>		
Taux d'intérêt réel moyen	5.1%	5.1%

\* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

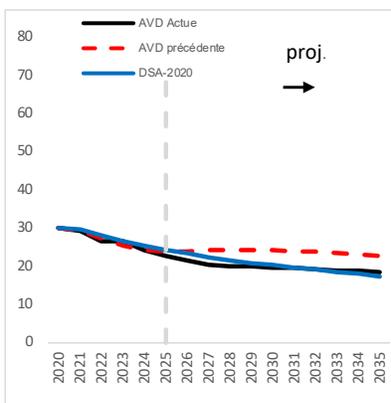
Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2035. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

Remarque : Le scénario personnalisé est le scénario d'ajustement stock-flux.

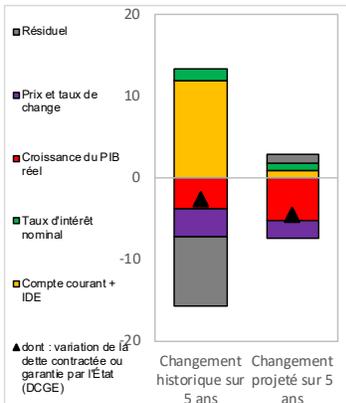
### Graphique 3. Mali : facteurs de la dynamique de la dette – scénario de référence

Dette Extérieure Brut, Nominale  
(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)

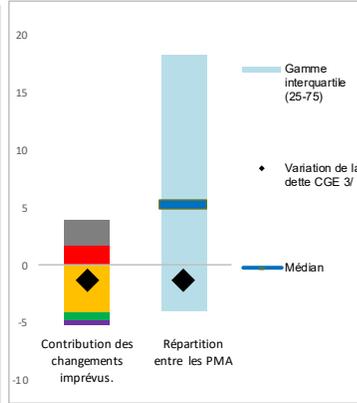


#### Dette extérieure

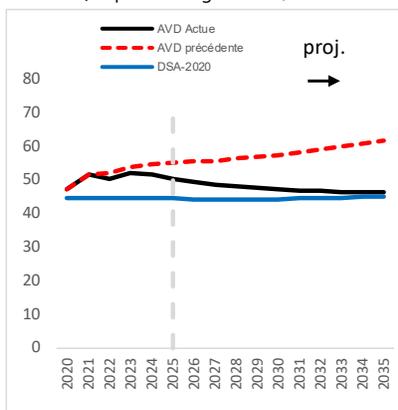
Flux Créateurs d'Endettement  
(en pourcentage du PIB)



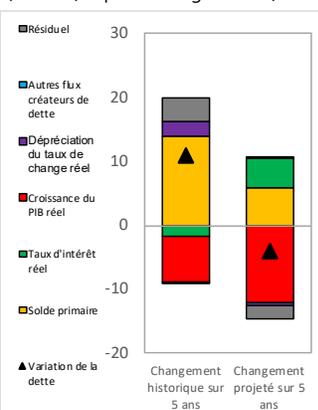
Variations de la Dette Inattendues 1/  
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



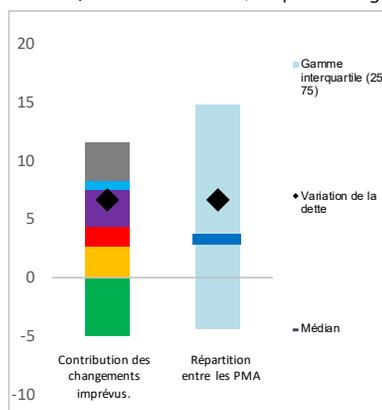
Dette Publique Brut, Nominale  
(en pourcentage du PIB; anciennes AVDs)



Flux Créateurs d'Endettement  
(en pourcentage du PIB)



Variations de la Dette Inattendues 1/  
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.

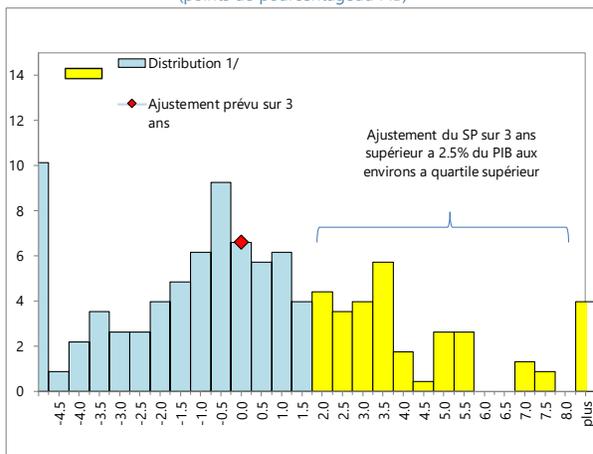
2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

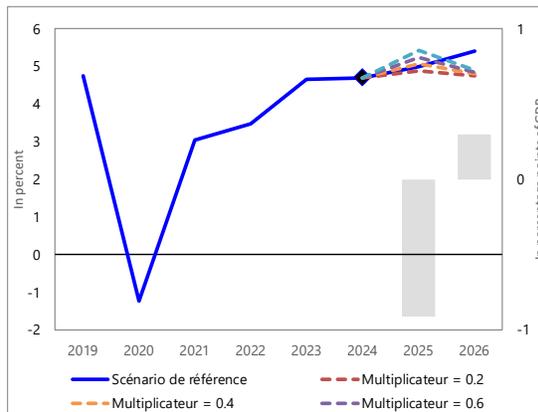
Sources : autorités maliennes et projections des services du FMI.

### Graphique 4. Mali : outils de réalisme

**Ajustement sur 3 ans du solde primaire**  
(points de pourcentage du PIB)



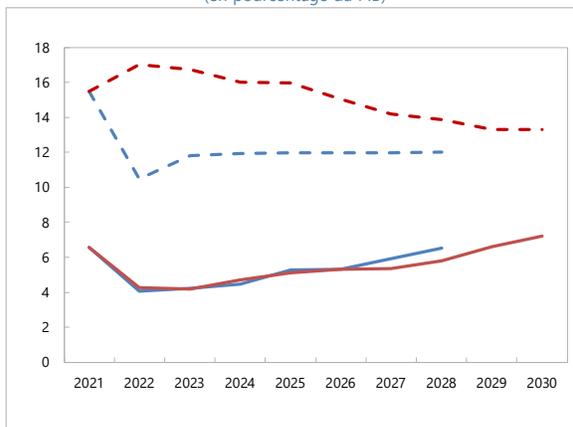
**Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/**



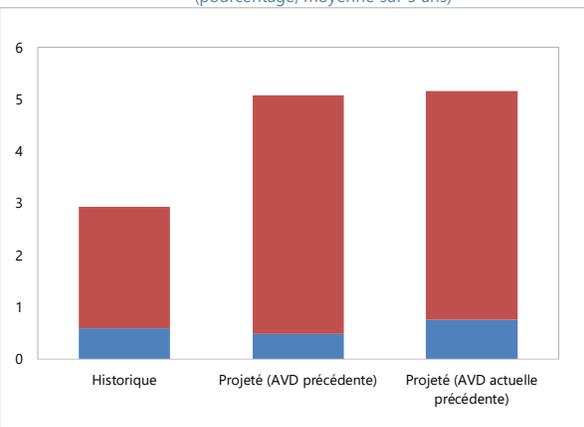
1/ Les données couvrent les programmes financés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement triennal à partir de la création du programme est couverte sur l'axe horizontal; le pourcentage d'échantillon est couvert sur l'axe vertical.

1/ Les barres renvoient à l'ajustement budgétaire annuel projeté et les lignes montrent les trajectoires possibles de croissance du PIB réel sous différents multiplicateurs budgétaires.

**Taux de l'Investissement Public et Privé**  
(en pourcentage du PIB)

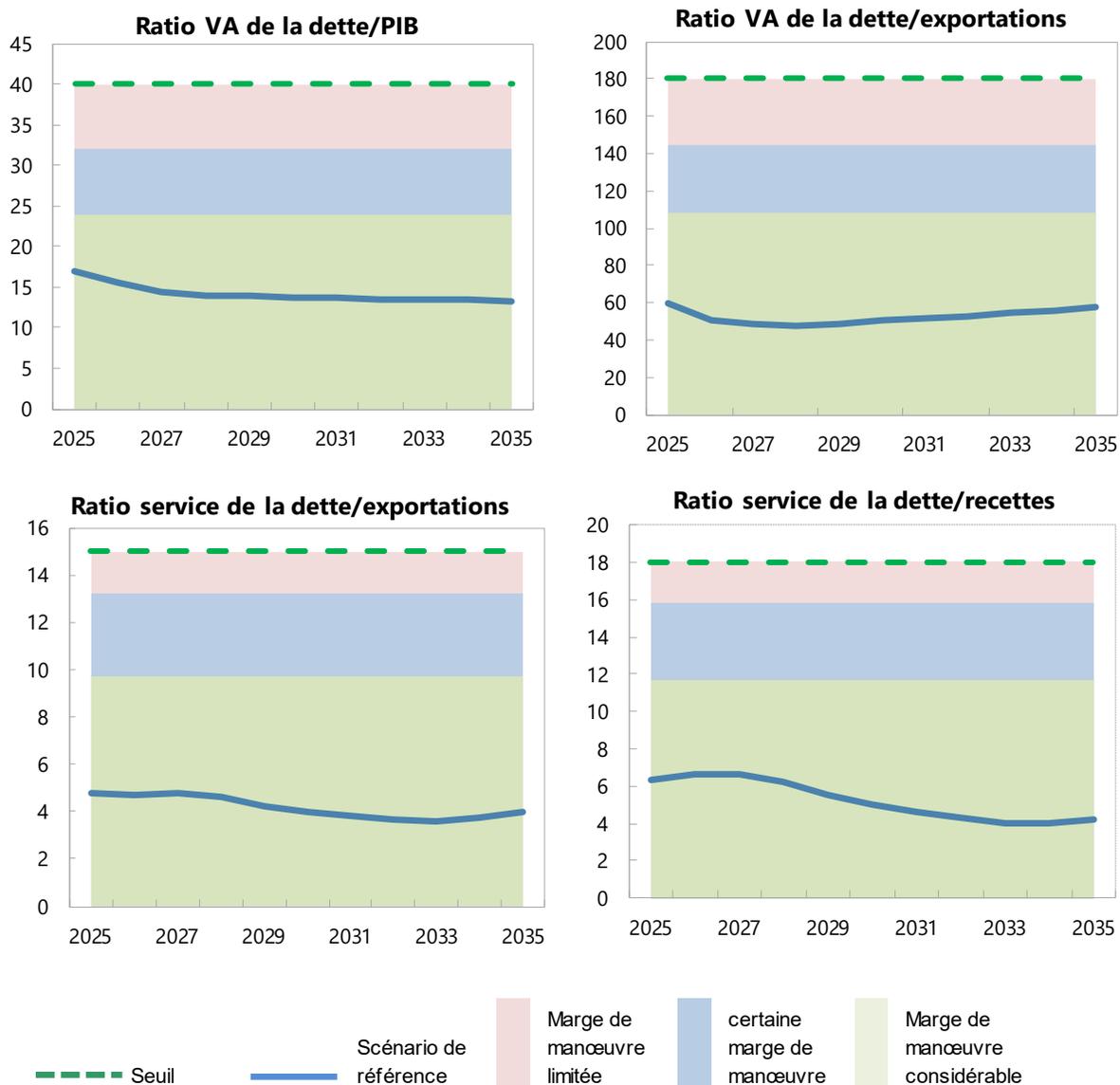


**Contribution à la croissance du PIB réel**  
(pourcentage, moyenne sur 5 ans)



— Investissement public - AVD précédente      — Investissement public - AVD actuelle  
 - - - Investissement privé - AVD précédente      - - - Investissement privé - AVD actuelle  
 ■ Contribution d'autres facteurs  
 ■ Contribution de l'investissement public

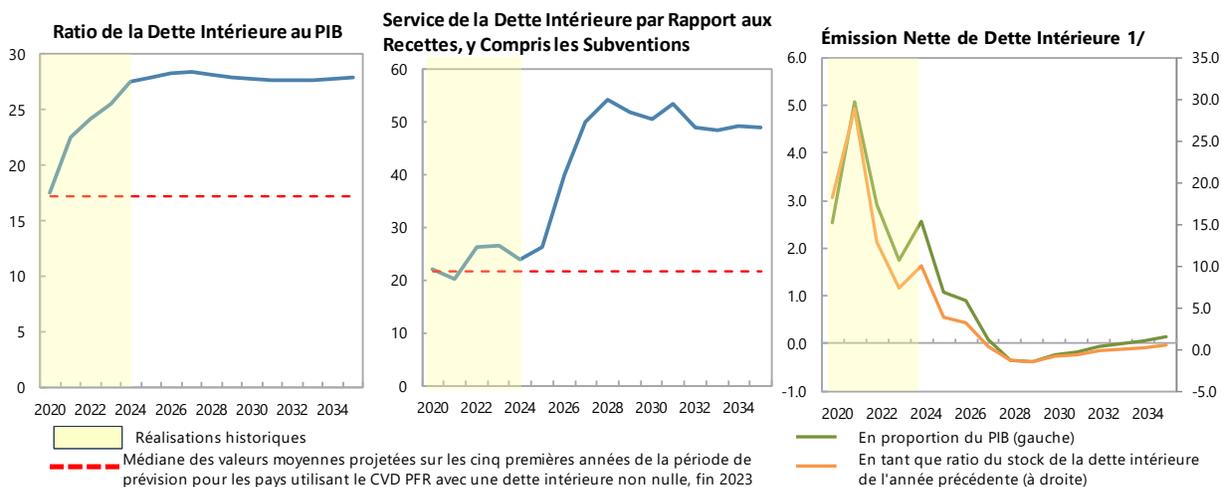
Sources : Autorités maliennes et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 5. Mali : critères de la catégorie de risque modéré, 2025–35<sup>1</sup>

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est égal à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.

**Graphique 6. Mali : indicateurs de la dette publique intérieure, 2020–34**  
(en pourcentage)



Hypothèses d'emprunt (moyenne sur une projection de	Valeur
<b>Part des nouvelles émissions de dette intérieure</b>	
Moyen et long terme	77%
Court terme	23%
<b>Conditions d'emprunt</b>	
<b>Dette intérieure à moyen et long terme</b>	
Taux d'intérêt réel moyen sur les nouveaux emprunts	6.0%
Échéance moyenne (y compris la période de grâce)	5
Période de grâce moyenne	0
<b>Dette intérieure à court terme</b>	
Taux d'intérêt réel moyen	5.1%

Sources : Autorités nationales ; estimations et projections de services du FMI.

1/ L'émission nette de dette intérieure est une estimation basée sur le besoin de financement public brut calculé, net du financement extérieur brut, des tirages sur actifs, des autres ajustements et de l'amortissement de la dette intérieure. Elle exclut la dette à court terme émise et arrivée à échéance au cours de l'année civile.

**Tableau 1. Mali : cadre de viabilité de la dette extérieure. Scénario de référence. Scénario de référence, 2022–2045**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif										Projections										Moyenne 8/ historique					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2035	2045	2055	2065	2075	2085	2095	2105	2115	2125	2135		2145				
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b> <i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	26.2	26.4	24.2	22.6	21.2	20.3	19.9	19.7	19.6	19.6	18.3	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	15.1	19.8	19.8		
Variation de la dette extérieure	-2.8	0.1	-2.2	-1.6	-1.3	-1.0	-0.4	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	
<b>Flux générateurs d'endettement net identifiés</b>	4.2	2.1	-0.8	0.6	-1.4	-1.3	-0.9	-0.4	0.6	0.6	2.3	7.0	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	
<b>Déficit extérieur courant hors intérêts</b>	7.4	4.4	4.4	4.6	2.6	2.6	3.1	3.5	4.4	4.4	6.9	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	
Déficit de la balance des biens et services	10.8	9.1	5.4	4.9	2.6	2.6	3.1	3.5	4.4	4.4	6.9	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	10.5	
Exportations	30.3	28.9	26.3	28.5	30.4	29.9	29.2	28.6	27.2	23.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	17.3	
Importations	41.2	38.1	31.8	33.4	33.0	32.4	32.4	32.1	31.6	30.2	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	27.8	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-7.2	-5.9	-3.9	-3.5	-3.3	-3.3	-3.4	-3.2	-3.1	-2.6	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	-1.8	
<i>dont : officiels</i>	-2.5	-2.0	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	3.8	4.1	2.9	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	
<b>IDÉ nets (négatifs = entrées)</b>	-3.5	-3.2	-3.6	-3.1	-3.1	-3.1	-3.1	-3.1	-3.1	-3.1	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	
<b>Dynamique endogène de la dette 2/</b>	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.0	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-0.9	-0.8	-0.7	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	
Contribution des variations de prix et de taux de change	1.0	-1.2	-0.7	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	
<b>Résultat 3/</b>	-6.9	-2.0	-1.4	-2.2	0.1	0.4	0.5	0.2	-0.8	-2.6	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	-7.3	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
<b>Indicateurs de viabilité</b>																										
<b>VA de la dette extérieure CGE/PIB</b>	...	...	17.6	16.9	15.5	14.5	14.0	13.8	13.7	13.3	13.3	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	
<b>VA de la dette extérieure CGE/exportations</b>	...	...	66.7	59.2	50.9	48.5	47.8	48.3	50.3	57.1	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5
<b>Ratio service de la dette CGE/exportations</b>	4.1	4.8	5.1	4.8	4.7	4.8	4.6	4.2	4.0	4.0	4.0	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	
<b>Ratio service de la dette CGE/recettes</b>	6.5	6.8	6.1	6.4	6.6	6.6	6.2	5.5	5.0	4.2	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	
Total des besoins de financement bruts (millions de dollars EU)	994.2	1180.3	495.3	689.3	245.9	266.4	384.6	506.1	853.3	1920.0	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	8463.7	
<b>Principales hypothèses macroéconomiques</b>																										
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.5	4.7	4.7	5.0	5.4	5.2	5.1	5.1	5.1	5.1	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	
Croissance du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-3.4	4.8	2.7	1.8	2.6	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 4/	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	1.0	1.2	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	
Croissance des importations de biens & services (\$ en %)	8.8	4.6	-2.1	15.6	15.3	5.3	4.9	4.8	2.2	4.0	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	
Croissance des importations de biens & services (\$ en %)	4.6	1.4	-10.3	12.5	6.6	5.5	6.9	6.2	5.7	6.3	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5	
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	...	...	...	47.7	50.2	48.1	46.7	39.6	38.9	34.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	31.8	
Recettes publiques hors dons, en pourcentage du PIB	19.3	20.6	22.0	21.5	21.5	21.5	21.6	21.7	21.8	22.4	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	22.3	
Flux d'aide (en millions de dollars) 5/	66.5	144.4	32.3	208.2	227.0	394.1	545.7	628.5	710.2	928.5	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	1615.4	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	...	...	...	1.2	1.2	1.6	2.0	2.1	2.1	1.9	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	...	...	...	55.2	58.0	60.1	63.1	61.2	62.2	63.1	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	63.8	
PIB nominal (millions de dollars EU)	19,319	21,184	22,789	24,562	26,335	28,228	30,243	32,416	34,762	37,216	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	40,080	
Croissance du PIB nominal en dollars	0.0	9.7	7.6	6.9	8.1	7.2	7.1	7.2	7.2	7.2	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3	
<b>Pour mémoire :</b>																										
VA de la dette extérieure 7/	...	...	17.6	16.9	15.5	14.5	14.0	13.8	13.7	13.3	13.3	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	11.5	
En pourcentage des exportations	...	...	66.7	59.2	50.9	48.5	47.8	48.3	50.3	57.1	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5	66.5
Ratio service de la dette/exportations	4.1	4.8	5.1	4.8	4.7	4.8	4.6	4.2	4.0	4.0	4.0	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	
VA de la dette extérieure CGE (millions de dollars EU)	...	...	4001.1	4107.6	4076.8	4095.6	4230.3	4476.4	4762.7	6575.9	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	11497.4	
(VAI - VAI-1)/PIB-1 (en pourcentage)	...	...	...	0.5	-0.1	0.0	0.5	0.8	0.9	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	10.1	7.2	6.6	6.2	3.9	3.6	3.4	3.7	4.6	7.9	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	12.4	

Sources : autorités nationales, estimations et projections des services.

1/ Compréhension de la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à  $(1 - g - p)/(1 + g) + p + g$  fois le ratio d'endettement de la période précédente, où  $r$  = taux de croissance du PIB réel, et  $p$  = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (C'est-à-dire les variations des arriérés et l'aligement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les glissements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

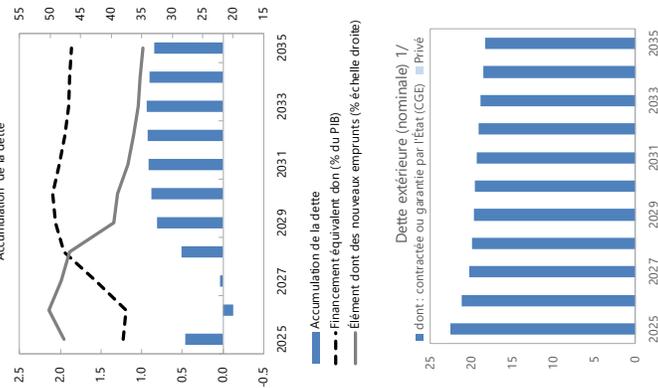
4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'aligement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.



**Tableau 2. Mali : cadre de viabilité de la dette publique. Scénario de référence, 2022–45**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections										Moyenne 6/	
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2035	2045	Scénario	Projections		
<b>De dette du secteur public 1/</b>	50.3	51.9	51.7	50.5	49.5	48.8	48.1	47.7	47.4	46.2	46.1	43.7	47.7		
dont : libellée en devises	26.2	26.4	24.2	22.6	21.2	20.3	19.9	19.7	19.6	18.3	15.1	26.0	19.8		
<b>Flux générateurs d'endettement identifiés</b>	0.7	-0.5	-0.3	-1.0	-0.4	-0.1	-0.3	-0.2	-0.1	-0.1	0.1	1.2	-0.3		
<b>Déficit primaire</b>	3.3	2.0	0.9	1.8	1.5	1.0	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	2.5	1.0		
Recettes et dons	19.6	21.3	22.1	21.8	21.8	22.1	22.6	22.9	23.1	23.7	23.6	20.0	22.9		
dont : dons	0.4	0.7	0.1	0.3	0.3	0.6	0.9	1.2	1.3	1.3	1.3	22.5	23.9		
Dépenses primaires (hors intérêts)	22.9	23.3	23.0	23.6	23.3	23.1	23.3	23.8	24.1	24.6	24.5	22.5	23.9		
<b>Dynamique automatique de la dette</b>	-2.5	-2.5	-1.2	-2.9	-1.9	-1.1	-1.1	-1.0	-1.1	-1.0	-0.8	0.0	0.0		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-3.9	-2.1	-2.1	-2.2	-2.0	-1.2	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-0.8	0.0	0.0		
dont : contribution du taux d'intérêt réel/moyen	-2.2	0.1	0.2	0.3	0.6	1.3	1.2	1.3	1.2	1.2	1.5	1.3	1.5		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1.7	-2.2	-2.3	-2.5	-2.6	-2.4	-2.4	-2.3	-2.3	-2.3	-2.3	1.3	-0.3		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	1.4	-0.4	0.9	...	...	...	...	...	...	...	...	0.0	0.0		
<b>Autres flux générateurs d'endettement identifiés</b>	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)*	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex. recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
<b>Résiduel</b>	-1.9	2.0	0.1	-0.9	-0.5	-0.6	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	1.3	-0.3		
<b>Indicateurs de viabilité</b>															
<b>VA de la dette du secteur public 2/</b>	...	...	45.0	44.1	43.2	42.5	41.8	41.4	41.2	41.0	42.5	43.7	47.7		
<b>Ratio VA de la dette publique/recettes et dons (en %)</b>	...	...	203.4	202.2	198.2	192.1	180.4	178.0	178.0	173.3	180.2	260.0	198.0		
<b>Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/</b>	32.9	33.2	30.1	32.6	46.5	56.6	60.2	57.2	55.3	52.9	59.1	26.0	19.8		
Besoin de financement brut 4/	9.7	9.1	7.5	8.9	11.7	13.5	14.3	13.9	13.7	13.4	14.9	26.0	19.8		
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.5	4.7	4.7	5.0	5.4	5.2	5.1	5.1	5.1	5.2	5.2	4.1	5.2		
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	1.0	1.2	1.6	1.1	1.0		
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-2.7	3.1	2.4	2.5	3.2	5.6	5.4	5.6	5.4	5.2	5.3	2.5	4.9		
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dé	5.4	-1.5	3.8	...	...	...	...	...	...	...	...	1.9	...		
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	8.5	2.1	2.7	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.7	2.0		
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB)	-7.2	6.4	3.6	7.8	4.0	4.2	6.0	7.1	6.4	5.6	5.1	6.2	5.8		
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	4.5	0.5	1.1	3.1	2.5	1.8	1.4	1.3	1.2	1.1	0.8	2.0	1.5		
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Inclure la couverture du secteur public, administrations d'États fédérés et administrations locales. Définition de la dette extérieure/intérieure est Currency-based.

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

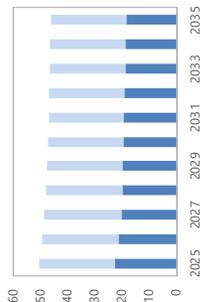
6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

\* CCRT-related debt relief is included in the revenue as a capital grant in the fiscal account, and thereby included in the primary deficit but not in the "debt relief (HIPC and other)".

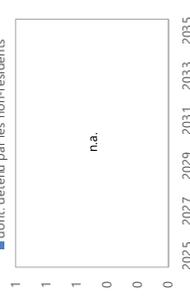
Définition de la dette extérieure/intérieure	Currency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	Yes

De dette du secteur public 1/

■ dont: en monnaie nationale  
■ dont: en monnaie étrangère



■ dont: détenu par les résidents  
■ dont: détenu par les non-résidents



2025 2027 2029 2031 2033 2035

**Tableau 3. Mali : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique extérieure, 2025–35**

	Projections 1/										
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	16,9	15,5	14,5	14,0	13,8	13,7	13,6	13,6	13,5	13,4	13,3
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2/	17	18	19	21	22	23	24	24	24	24	24
Scénario personnalisé : définition de la dette extérieure fondée sur le critère de résidence	23	27	30	33	34	35	35	35	35	35	35
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	17	16	16	15	15	15	15	15	15	15	15
B2. Solde primaire	17	16	15	15	15	15	15	15	15	15	15
B3. Exportations	17	18	20	20	19	19	19	19	18	18	17
B4. Autres flux 3/	17	18	19	18	18	18	17	17	17	16	16
B5. Dépréciation	17	19	16	15	15	15	15	15	15	15	15
B6. Combinaison de B1-B5	17	20	20	19	19	19	19	18	18	18	17
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	17	17	17	17	17	17	17	18	18	18	18
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	17	18	19	19	19	18	18	18	17	16	16
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	59	51	48	48	48	50	52	53	54	56	57
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2/	59	59	64	71	77	85	90	94	98	102	103
Scénario personnalisé : définition de la dette extérieure fondée sur le critère de résidence	81	84	101	112	121	127	133	136	139	144	148
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	59	51	48	48	48	50	52	53	54	56	57
B2. Solde primaire	59	52	50	50	51	54	55	57	59	61	62
B3. Exportations	59	69	85	84	84	87	89	90	90	91	91
B4. Autres flux 3/	59	58	63	62	62	65	66	67	68	68	69
B5. Dépréciation	59	51	43	42	43	45	46	47	49	51	52
B6. Combinaison de B1-B5	59	69	60	68	69	71	73	74	75	76	76
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	59	56	56	57	59	63	66	69	72	75	78
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	59	67	72	70	69	70	70	70	70	70	69
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
<b>Ratio service de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2/	5	5	5	5	5	5	5	5	6	6	7
Scénario personnalisé : définition de la dette extérieure fondée sur le critère de résidence	8	10	16	20	24	29	32	33	34	35	36
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4
B2. Solde primaire	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4
B3. Exportations	5	5	6	6	6	5	5	6	6	6	7
B4. Autres flux 3/	5	5	5	5	4	4	4	4	5	5	5
B5. Dépréciation	5	5	5	4	4	4	4	4	3	3	4
B6. Combinaison de B1-B5	5	5	6	6	5	5	5	5	5	5	6
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	5	5	6	5	5	5	4	5	5	5	5
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>											
<b>Scénario de référence</b>	6	7	7	6	6	5	5	4	4	4	4
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2/	6	7	7	7	7	6	6	6	6	7	7
Scénario personnalisé : définition de la dette extérieure fondée sur le critère de résidence	10	14	21	27	32	36	38	39	38	38	38
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	6	7	7	7	6	6	5	5	4	4	5
B2. Solde primaire	6	7	7	6	6	5	5	4	4	4	4
B3. Exportations	6	7	7	7	6	5	5	5	6	6	6
B4. Autres flux 3/	6	7	7	7	6	5	5	5	5	5	5
B5. Dépréciation	6	8	8	8	7	6	6	5	4	4	5
B6. Combinaison de B1-B5	6	7	8	7	7	6	5	6	6	5	6
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	6	7	7	6	6	5	5	5	4	4	5
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	6	7	8	7	7	6	5	5	5	5	5
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Tableau 4. Mali : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2025–35**

	Projections 1/										
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	44	43	42	42	41	41	41	41	41	41	41
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2,	45	45	45	45	46	47	48	49	50	52	53
Scénario personnalisé : ajustement stock-flux	45	45	45	45	46	47	47	48	49	50	51
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	45	47	51	52	54	<b>56</b>	<b>57</b>	<b>59</b>	<b>61</b>	<b>63</b>	<b>65</b>
B2. Solde primaire	45	46	48	47	46	46	46	46	45	45	45
B3. Exportations	44	46	48	48	47	47	46	46	46	45	45
B4. Autres flux 3/	44	45	47	46	45	45	45	45	44	44	44
B5. Dépréciation	45	45	43	41	39	37	36	35	34	33	32
B6. Combinaison de B1-B5	45	44	45	44	43	43	43	42	42	42	42
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	45	<b>61</b>	<b>60</b>	<b>59</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>56</b>
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	45	46	48	52	<b>55</b>	<b>58</b>	<b>61</b>	<b>63</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>68</b>
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Repère dette publique TOTALE</b>	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
<b>Ratio VA de la dette/recettes 2/</b>											
<b>Scénario de référence</b>	202	198	192	185	180	178	176	175	175	174	173
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2,	205	204	202	200	199	201	205	209	214	219	225
Scénario personnalisé : ajustement stock-flux	33	47	59	64	63	63	67	64	64	66	67
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	205	216	229	230	233	239	245	252	259	266	273
B2. Solde primaire	205	210	215	208	202	199	197	195	194	192	191
B3. Exportations	202	210	219	211	205	202	199	197	194	192	189
B4. Autres flux 3/	202	208	211	203	198	195	193	191	188	186	185
B5. Dépréciation	205	208	193	181	170	163	156	151	146	141	137
B6. Combinaison de B1-B5	205	204	204	194	188	185	183	182	180	179	178
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	205	279	270	260	253	248	245	242	239	237	234
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	205	229	237	250	255	261	266	267	274	281	288
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Ratio service de la dette/recettes 2/</b>											
<b>Scénario de référence</b>	33	46	57	60	57	55	58	53	52	53	53
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2025-2035 2,	33	47	57	61	58	56	60	57	58	61	64
Scénario personnalisé : ajustement stock-flux	33	47	59	64	63	63	67	64	64	66	67
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	33	49	65	72	71	72	78	76	78	81	84
B2. Solde primaire	33	47	60	68	64	62	65	60	59	59	59
B3. Exportations	33	46	57	61	58	56	58	54	54	54	54
B4. Autres flux 3/	33	46	57	61	58	56	58	54	53	54	54
B5. Dépréciation	33	44	55	56	54	52	54	49	49	49	49
B6. Combinaison de B1-B5	33	46	57	63	60	58	60	56	55	55	55
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	33	47	87	83	81	80	85	76	73	73	72
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	33	51	63	69	72	73	79	77	80	84	86
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en %EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de M. Wautabouna**  
**Mali – Consultations de 2025 au titre de l'article IV**  
**30 juillet 2025**

## **I. Introduction**

Au nom des autorités maliennes, que nous représentons, nous remercions les administrateurs, la direction et les services du FMI pour leur engagement renouvelé et constructif à l'égard du Mali. Les autorités sont particulièrement reconnaissantes envers **Mme Wenjie Chen et son équipe** pour le dialogue politique fructueux lors des consultations au titre de l'article IV de 2025 qui se sont tenues à Bamako, ainsi que pour leur coopération étroite et active en faveur du Mali. Elles apprécient la fréquence accrue des échanges avec le FMI : la mission de février pour des consultations sur le programme de référence (SMP) et la facilité de crédit rapide (FCR), suivie peu après par la réunion du conseil d'administration sur lesdits programme et facilité en avril, les consultations tenues en marge des réunions de printemps 2025 du FMI et de la Banque mondiale, les consultations au titre de l'article IV en juin et, enfin, la prochaine réunion du conseil d'administration sur les consultations au titre de l'article IV de 2025.

## **II. Évolution récente de la situation économique**

L'économie malienne poursuit son redressement, tout en faisant preuve d'une résilience remarquable face à des défis de taille, notamment une forte insécurité, des pénuries d'électricité et des catastrophes liées au climat. La croissance a été soutenue en 2024, atteignant 5 %, un chiffre toutefois inférieur aux prévisions en raison d'une série de chocs. L'inflation est passée de 2,1 % en 2023 à 3,2 % en 2024, sous l'effet d'un renchérissement des prix des denrées alimentaires et de perturbations des chaînes d'approvisionnement à la suite des inondations. Malgré des pressions accrues dans le sens des dépenses, les autorités ont réussi à ramener le déficit budgétaire de 3,2 % en 2023 à 2,6 % en 2024, grâce à un important effort de maîtrise des dépenses. Le solde des transactions courantes s'est amélioré, passant d'un déficit de 7,6 % en 2023 à 4,6 % en 2024, grâce à une amélioration des termes de l'échange et à une augmentation des flux d'IDE.

Les autorités ont continué à améliorer la situation sécuritaire et à répondre aux besoins humanitaires urgents, avec le concours de certains partenaires. Grâce à leurs efforts, le Mali a recouvré la plénitude de sa souveraineté sur le territoire national. Les autorités ne ménagent aucun effort pour promouvoir la paix et la cohésion sociale. La **Charte nationale pour la paix et la réconciliation**, dévoilée le 22 juillet 2025, vise à renforcer la cohésion sociale, à rétablir la paix et à lutter contre le terrorisme.

Par ailleurs, les autorités ont réalisé des progrès notables en matière de développement socio-économique, en s'attachant tout particulièrement à améliorer la qualité de vie des citoyens maliens. À cet égard, le gouvernement a adopté **Mali Vision 2063**, un cadre de développement national à long terme qui a été élaboré pour guider la transformation du pays au cours des quatre prochaines décennies.

Il est prévu que cette vision à long terme soit mise en œuvre en plusieurs phases, la **Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024-2033)** constituant la première phase. Ladite stratégie vise à renforcer la sécurité et la souveraineté de l'État. Ces deux facteurs sont capitaux pour entreprendre des réformes et asseoir la transformation structurelle de l'économie. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a identifié 11 grands projets structurants, qui contribueront à terme à une croissance inclusive et durable. Ces grands projets portent notamment sur : i) la promotion des chaînes de valeur agricoles ; ii) l'industrialisation et la modernisation ; iii) la contribution du secteur minier à la croissance et à la réduction de la pauvreté ; iv) l'investissement dans le capital humain ; et v) l'intégration en matière de commerce.

### **III. Politiques en 2025 et à moyen terme**

Les perspectives économiques du Mali sont prometteuses. Les autorités tablent sur une poursuite de la croissance du PIB, tirée par une reprise de la production des secteurs primaire et tertiaire. Leurs prévisions de croissance à moyen terme reposent sur une adhésion forte et une mise en œuvre énergique de Mali Vision 2063 de la part de l'État, un dividende démographique attendu de la population dynamique et jeune, une participation accrue des femmes au marché du travail et une reprise de l'économie après les chocs défavorables qui la freinent actuellement.

Conscientes des risques de détérioration des perspectives liés à des facteurs internes et externes, les autorités prennent des mesures anticipatives, notamment en reconstituant des amortisseurs budgétaires, en augmentant l'offre d'électricité, en créant une marge de manœuvre budgétaire pour le développement et les dépenses de sécurité prioritaires et en approfondissant les réformes structurelles. En outre, les autorités redoublent d'efforts pour relancer la production de la plus grande mine d'or du pays. Parallèlement, elles s'emploient à renforcer leur collaboration avec les partenaires au développement, notamment le FMI, en vue de mobiliser leur appui à la dynamique de transformation de l'économie. S'agissant du retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les autorités œuvrent en étroite collaboration avec leurs homologues du Burkina Faso et du Niger afin de maintenir une coopération diplomatique, sécuritaire et économique étroite avec les pays de la CEDEAO et, ce faisant, préserver les droits acquis et les intérêts de toutes les populations de l'espace régional. Par ailleurs, elles réaffirment leur ferme attachement aux engagements souscrits dans le cadre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

#### **Politique budgétaire**

Les autorités sont résolues à créer la marge budgétaire nécessaire à la mise en œuvre de leur ambitieux cadre Mali Vision 2063, tout en préservant la viabilité des finances et de la dette publiques. Dans cette optique, elles sont déterminées à atteindre à nouveau l'objectif régional de déficit budgétaire d'ici 2027. Cet objectif a été atteint en 2024, avant que des dépenses d'urgence liées à la sécurité, des mesures de reconstruction après les inondations dévastatrices de 2024, un niveau de recettes du secteur minier inférieur aux prévisions et des coûts d'emprunt élevés au sein de l'UEMOA n'entraînent des écarts temporaires par rapport à l'objectif.

La stratégie budgétaire des autorités reste axée sur le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques. La réforme de l'administration fiscale et la numérisation du recouvrement des recettes donnent déjà des résultats positifs. D'autres réformes sont prévues, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale (par la suppression d'exonérations fiscales) et l'interconnexion des administrations des impôts, du trésor et des douanes pour une plus grande efficacité. La mise en œuvre du plan à moyen terme de mobilisation des recettes intérieures contribuera à soutenir les objectifs des autorités. S'agissant des dépenses, le gouvernement accorde la priorité à la sécurité, au secteur social et aux infrastructures, en s'efforçant de limiter les dépenses non essentielles. Les autorités prévoient également de renforcer le cadre budgétaire à moyen terme.

Des réformes de la gestion des finances publiques ont été mises en œuvre ces dernières années avec l'assistance technique du FMI, après la fin du dernier accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Elles comprennent la réalisation, avant la date prévue par le programme de référence, du recensement des comptes bancaires du secteur public, qui constitue une étape cruciale vers la mise en place d'un compte unique du Trésor, ainsi que le déploiement du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP), dans le but d'améliorer l'exécution et la transparence du budget.

En matière de dépenses, les autorités incluent au rang des priorités les programmes d'éducation, de santé et de protection sociale de manière à répondre aux besoins de la population et à réduire la pauvreté, tout en pourvoyant aux besoins essentiels dans le domaine de la sécurité. Dans le secteur de l'éducation, l'action gouvernementale s'emploiera à accroître l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, au moyen d'investissements dans la construction de nouveaux établissements d'enseignement professionnel, de la formation des enseignants et de la fourniture de matériel didactique. Les priorités en matière de santé comprennent l'amélioration des installations, la disponibilité accrue des médicaments essentiels et l'élargissement de l'accès aux services de santé, en particulier dans les zones rurales et mal desservies. Par ailleurs, les autorités s'attacheront à renforcer les dispositifs de protection sociale afin de soutenir les populations vulnérables, au moyen de filets de sécurité sociale tels que des programmes de transferts monétaires et une aide alimentaire aux ménages vulnérables. Pour améliorer davantage l'efficacité des dépenses, les autorités prévoient, entre autres, de continuer à mettre en œuvre des règles rigoureuses en matière de marchés publics, à réduire les subventions non ciblées, notamment en assainissant la situation financière des entreprises publiques, et à améliorer le choix et la gestion des investissements publics.

### **Politique d'endettement**

L'encours de la dette du Mali représente actuellement 49,7 % du PIB, et le service de la dette absorbe 33 % des recettes fiscales. La part des partenaires bilatéraux et multilatéraux diminue régulièrement et s'établit désormais à 51,6 %, le solde consistant en dette intérieure.

**Les autorités se concentrent sur une gestion rigoureuse et transparente de la dette publique, tout en adhérant à la vision à l'horizon 2063 pour le Mali.** Cette vision se fonde sur les principes de souveraineté et de bonne gouvernance, en définissant les réformes nécessaires pour le

développement des ressources nationales. Le Mali donne la priorité au financement des secteurs stratégiques qui favorisent une croissance durable et ont un impact positif sur la population. En outre, les investissements dans la sécurité et dans la lutte contre les effets du changement climatique occupent une place importante dans les efforts en question. Grâce à la mise en œuvre de cette vision stratégique, le Mali continue d'afficher un risque modéré de surendettement et une dette viable, comme l'attestent les rapports de la Banque mondiale de 2024 et du FMI de 2025.

Néanmoins, la diminution des ressources concessionnelles et les conditions non économiques souvent imposées par certains partenaires pour accéder à leurs ressources financières contraignent nos autorités à recourir à des emprunts intérieurs plus onéreux, dont le coût est souvent sans rapport avec la conjoncture économique régionale. En plus de la moindre disponibilité de financements concessionnels, la charge accrue du service de la dette réduit la marge budgétaire, et partant la capacité à faire face aux dépenses stratégiques concernant notamment la défense, les secteurs à forte croissance et le développement humain.

**Les autorités souhaitent allouer des ressources d'emprunts à des projets stratégiques à forte valeur ajoutée qui génèrent des bénéfices sociaux et économiques durables et créent des emplois de qualité.**

### **Politiques monétaire et financière**

La politique monétaire est pilotée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui a maintenu une ligne restrictive visant à freiner l'inflation et à consolider les réserves de change de la région. Les objectifs régionaux en matière d'inflation ayant été atteints, la Banque centrale a récemment réduit son taux directeur de 25 points de base pour soutenir la reprise de l'activité économique.

Les bilans des établissements bancaires se sont renforcés, les ratios de fonds propres s'établissant ainsi largement au-dessus des normes régionales. Les banques sont restées rentables et la qualité de leurs actifs est restée stable, le ratio des prêts improductifs nets s'établissant à 5,8 % du total des prêts. Les autorités continuent néanmoins à surveiller de près le secteur bancaire pour s'assurer du respect total des normes régionales, notamment en termes de ratios de concentration et d'exposition au risque souverain.

Le Mali a accompli des progrès notables dans le cadre de la stratégie nationale d'inclusion financière 2021-2025, notamment en élargissant l'accès des populations défavorisées aux services financiers. Parallèlement à cette stratégie nationale, la BCEAO met en œuvre une stratégie régionale d'inclusion financière, qui vise à : i) renforcer les cadres juridique et réglementaire, notamment pour améliorer la supervision des institutions financières dans une optique de stabilité, tout en promouvant les pratiques de crédit inclusives en faveur des femmes, jeunes, PME et populations rurales ; et ii) encourager la mise en place de systèmes de paiement interopérables rapides.

## Réformes structurelles

Dans le cadre de Mali Vision 2063, les autorités sont résolues à mettre en œuvre un train ambitieux de réformes structurelles visant à favoriser la transformation structurelle du Mali. Sur la base d'analyses sectorielles approfondies, les autorités ont identifié les principaux obstacles à la compétitivité du Mali, tels que l'insécurité, la faiblesse des infrastructures et l'accès limité au financement. Le secteur privé reste sous-développé, avec une prédominance marquée des activités informelles. Les pénuries d'électricité, en particulier dans les centres urbains, continuent de saper la productivité industrielle.

Sur la base de consultations nationales, Mali Vision 2063 vise à améliorer le climat des affaires grâce à : i) des réformes structurelles axées sur l'amélioration de la gouvernance, de la transparence et de la fourniture des services publics ; ii) des investissements dans les infrastructures, en particulier dans les domaines de l'énergie et des transports, de manière à soutenir la croissance du secteur privé ; et iii) la transformation numérique et l'appui aux PME par le biais de pôles d'innovation et de l'accès au financement. Des projets-phares tels que « Yeelen Kura » (consistant à élargir l'accès à l'énergie pour dynamiser les zones économiques) et « Sankoré » (consistant à développer le capital humain qualifié pour rendre la main-d'œuvre plus compétitive) visent à créer une économie plus compétitive et plus inclusive. D'autre part, les autorités redoublent d'efforts pour rationaliser les procédures d'investissement et offrir des incitations.

**S'agissant de l'intégration commerciale et économique**, les autorités œuvrent à une meilleure intégration du Mali aux marchés régional et mondial, en mettant l'accent sur la facilitation des échanges et le développement des chaînes de valeur. Une nouvelle banque régionale de développement dotée d'un capital de 500 milliards de francs CFA a été créée pour soutenir les projets régionaux au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), dans des domaines clés tels que l'énergie et les transports. De plus, les autorités s'efforcent de tirer parti de leur appartenance à l'UEMOA et à la ZLECA pour attirer des investisseurs régionaux et internationaux.

**Dans le secteur minier**, les autorités ont commencé à mettre en œuvre le code de 2023, le but étant de tirer le meilleur parti des ressources naturelles abondantes du Mali. Le secteur minier enregistre une croissance rapide, et l'entrée en production d'une nouvelle mine d'or est prévue prochainement. La production de lithium connaît elle aussi des perspectives prometteuses, avec la confirmation préliminaire de réserves importantes de minerai à forte teneur. Les autorités saluent les recommandations des services du FMI pour une réalisation du potentiel minier du Mali et une réduction des incertitudes liées à la mise en œuvre du code minier de 2023.

**Les réformes de la gouvernance restent un pilier du programme de développement porté par les autorités.** Les réformes institutionnelles énoncées par la **Charte nationale pour la paix et la réconciliation** visent à reconstruire le cadre de gouvernance de l'État et à restaurer la confiance du public. Les éléments clés comprennent : i) la responsabilité et la transparence dans l'administration publique ; ii) des mesures visant à lutter contre le népotisme et le favoritisme dans les nominations gouvernementales ; iii) le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques ; iv) la refonte du système judiciaire afin de garantir l'indépendance des magistrats et l'égalité d'accès à la justice.

**En matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), le Mali a réalisé des avancées significatives dans le renforcement du cadre en vigueur.** Le Groupe d'action financière (GAFI) a reconnu ces progrès en juin 2025, en retirant le Mali de sa liste grise.

**Pour ce qui est de la lutte contre la corruption,** les autorités se sont attachées en particulier à renforcer les institutions de surveillance, notamment la Cour des comptes, à renforcer les effectifs du ministère public et à améliorer les dispositifs de lutte contre la corruption. En conséquence, les enquêtes d'Afrobaromètre sur la perception de la corruption font apparaître une amélioration significative du classement du Mali. Mali Vision 2063 énonce des objectifs encore plus ambitieux en matière de gouvernance. La Charte nationale adoptée récemment comporte des éléments importants sur la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Les mesures anticorruption prévues dans la Charte comprennent : i) la création et le renforcement d'organismes de lutte contre la corruption ; ii) la mise en place d'un régime de déclaration de patrimoine pour les agents publics ; et iii) des campagnes de sensibilisation du public visant à promouvoir une gouvernance éthique.

Les autorités ont bien conscience que le renforcement continu des capacités et l'engagement civique sont essentiels pour renforcer la responsabilité et la confiance du public. À cet égard, l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), qui a une double mission de prévention et de répression, a intensifié ses efforts de sensibilisation en vue de dissuader la corruption et d'améliorer le respect de la législation régissant la déclaration de patrimoine. Par ailleurs, un manuel a été diffusé auprès du public afin de le sensibiliser à l'importance de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques et à la lutte contre la corruption.

**En ce qui concerne les entreprises publiques,** les autorités prévoient d'importantes réformes relatives à la gestion et à la gouvernance de celles-ci, dans le cadre d'une démarche plus vaste visant à améliorer l'efficacité du secteur public et la résilience économique. L'État détient tout ou partie d'entreprises stratégiques telles qu'Énergie du Mali (EDM), la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP), la Société malienne de patrimoine de l'eau potable (SOMAPEP) et la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CDMT). Le programme de réformes des autorités vise à améliorer la gouvernance et la transparence et à réduire les risques budgétaires liés aux entreprises publiques peu performantes. À cet effet, une unité dédiée aux entreprises publiques a été créée au sein du ministère des Finances, et un examen complet du portefeuille d'entreprises publiques est en cours. Les autorités étudient présentement des mesures visant à renforcer le cadre de gouvernance, notamment un renforcement du rôle des conseils d'administration des entreprises publiques, une amélioration de l'information financière, un renforcement de la surveillance et un renforcement des capacités afin d'améliorer les performances des dirigeants des entreprises publiques et des organismes publics de surveillance.

**Dans le secteur clé de l'électricité,** les autorités ont réalisé des progrès en termes d'amélioration de la production et ont ainsi considérablement réduit les coupures de courant. Elles se sont également efforcées de renforcer la situation financière d'Énergie du Mali (EDM) en aidant à allonger les échéances de ses dettes. D'autres réformes sont envisagées pour assurer le

recouvrement des coûts et de garantir qu'EDM puisse honorer ses obligations financières et fournir une électricité de coût abordable et fiable.

#### **IV. Conclusion**

Les autorités maliennes ont adopté une vision de développement résolument ambitieuse, qui se fonde sur une politique budgétaire saine, une transformation structurelle et une meilleure gouvernance, afin d'ouvrir une trajectoire crédible vers la stabilité macroéconomique et une croissance inclusive.

Les autorités collaborent avec les partenaires internationaux disposés à les accompagner dans cette démarche, notamment le FMI. Elles renforcent aussi les partenariats indispensables pour relever les défis auxquels le pays est confronté.

Les autorités sont déterminées à atteindre les objectifs et les repères fixés dans le cadre du programme de référence, et souhaitent conclure un nouvel accord au titre de la FEC pour disposer d'un point d'ancrage aux fins des politiques dans le contexte de la tranche de crédit supérieure et pour faire face aux besoins à moyen terme en matière de balance des paiements.

Nous sollicitons l'appui des administrateurs pour la mobilisation de l'assistance financière et technique nécessaire à la mise en œuvre réussie des réformes soutenues par le FMI, ainsi que des 11 projets-phares retenus par les autorités pour la transformation structurelle du Mali.